



**HAL**  
open science

# Burundi: La paysannerie dans la tourmente: Éléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique

Hubert Cochet

► **To cite this version:**

Hubert Cochet. Burundi: La paysannerie dans la tourmente: Éléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique. 1996. hal-02534535

**HAL Id: hal-02534535**

**<https://hal.science/hal-02534535>**

Submitted on 3 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

fph

fondation Charles Léopold Mayer  
pour le progrès de l'Homme



# Burundi: la paysannerie dans la tourmente

Éléments d'analyse  
sur les origines du conflit  
politico-éthnique.

Hubert COCHET



DOSSIER  
POUR  
UN  
DÉBAT 60

mai  
1996

---

Burundi:  
la paysannerie dans  
la tourmente

---





# Burundi: la paysannerie dans la tourmente

---

Éléments d'analyse  
sur les origines du conflit  
politico-éthnique.

Hubert COCHET



*La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Pierre Calame. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines : environnement et avenir de la planète, rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre État et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion sociale, construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, propose un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.*

*Hubert Cochet est agro-économiste. Il est maître de conférences à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, après avoir enseigné de 1990 à 1993 à la Faculté des sciences économiques et administratives de l'Université du Burundi.*

© La librairie FPH 1996

Série DOSSIERS POUR UN DÉBAT, n° 60

(Voir en fin d'ouvrage la liste des « Dossiers pour un débat » déjà parus.)

Diffusion : La librairie FPH, 38 rue Saint-Sabin, 75011 PARIS

Maquette de couverture : Vincent Collin.

Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor.

# Avant-propos

## **Aller au-delà de l'expression des protagonistes d'un conflit pour en comprendre l'origine.**

Le réseau «agricultures paysannes et agricultures Afrique» constitue un lieu exceptionnel de rencontres, d'échanges et de réflexions entre responsables d'organisations paysannes, animateurs d'ong, chercheurs. Lors d'une réunion de ce réseau, au Sénégal, après le récit de différents témoignages sur le drame rwandais, le silence se fit puis Bara Goudiaby, un des responsables de ce réseau déclara : «Nous avons d'autres Rwanda potentiels en Afrique. Des Rwanda sont à nos portes et nous avons quelquefois tendance à sous-estimer la gravité des situations que nous côtoyons. Il nous faut travailler pour comprendre et éviter d'autres drames». Après une longue discussion, le réseau APM Afrique décida de faire de cette question un thème de travail prioritaire. Comprendre les origines de ces situations de crise, la façon dont les événements s'enchaînent, la responsabilité des différents acteurs dans de telles évolutions et réfléchir à la manière d'éviter que d'autres «Rwanda» se produisent, tels furent les objectifs communs qui furent retenus pour travailler à l'intérieur de ce réseau.

Quelques semaines plus tard, Hubert Cochet, agronome et spécialiste du Burundi, proposait à notre Fondation de publier un texte sur l'analyse de la situation de crise et de conflit dans ce pays contigu au Rwanda. Ce document répondait à la préoccupation exprimée par ce réseau africain. Par ailleurs, nous avons apprécié ce texte car celui-ci tente de comprendre l'origine des oppositions dans ce pays, en s'appuyant, en particulier, sur une analyse très fine de l'évolution des systèmes de production agricole et des formes différentes d'accumulation qui s'y réalisent. Il met en évidence l'importance du rôle des responsables religieux, de l'État et des «élites» de ce pays et le passage d'un conflit État-paysannerie à celui d'un conflit ethnique. Il faut souligner l'intérêt d'une telle démarche car dans les situations de tension, l'accent est souvent mis sur les conflits présents, les oppositions apparentes. Les analyses font le plus souvent fi de l'analyse du

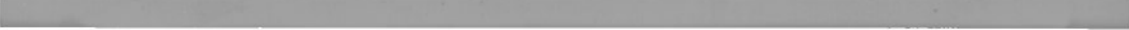
passé, en particulier en Afrique. Les observateurs (journalistes, experts, responsables d'ong, ambassadeurs...) ont souvent vite fait de se faire une opinion à partir des événements qui se déroulent sous leurs yeux. La compréhension de l'origine réelle d'une crise est souvent mise de côté en ne prenant en compte que l'expression des protagonistes, l'objectif étant de faire revenir la paix, le plus vite possible et de faire face au désastre. Mais, dans de telles démarches, que d'errances et d'espoirs déçus. Dans de telles circonstances, en effet, les crises, les massacres occupent complètement l'esprit des protagonistes mais aussi souvent celui de ceux qui tentent d'agir pour trouver un chemin pour la paix. Les versions les plus radicales « construites » sur l'origine d'un conflit prennent souvent le pas sur d'autres interprétations plus fines. Ces dernières sont, en général, combattues par les protagonistes en présence. On observe de telles situations dans de nombreuses régions en crise du monde.

Dans ce dossier, Hubert Cochet nous propose des éléments clé d'interprétation de la situation au Burundi. Son argumentation est construite à partir d'une analyse très précise des pratiques agricoles, de leur évolution historique, ainsi que de l'analyse des interventions de l'État et du rapport ethnique qui s'est progressivement mis en place. Ce texte fournit un exemple de démarche intellectuelle spécialement intéressant et pertinent. Il apporte aussi des instruments intellectuels pour regarder d'autres conflits, en particulier en Afrique. C'est en ce sens que ce document dépasse le simple propos sur le Burundi. Sa lecture nous interroge sur le regard que nous pouvons porter sur d'autres zones de tensions en Afrique et sur les interprétations rapides qui sont faites par de nombreux observateurs et qui tiennent vite lieu de vérité.

*Pierre Vuarin*  
*Responsable du programme*  
*Agricultures paysannes et modernisation*  
*Fondation Charles Léopold Mayer*  
*pour le progrès de l'Homme*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION : MASSACRE INTERETHNIQUE OU CONFLIT POLITIQUE?</b> .....	9
<b>I. AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS : UN MYTHE A ABATTRE?</b> .....	17
1. De la déforestation aux herbages d'altitude .....	17
2. L'agriculture précoloniale était associée à l'élevage.....	19
3. La question de la répartition du bétail .....	24
4. L'association agriculture-élevage au centre du système agraire.....	27
5. Vers le renforcement de la royauté.....	28
<b>II. ÉMERGENCE D'UNE MINORITÉ</b> .....	33
1. La vision des Blancs .....	33
2. Naissance des classes urbaines et renforcement de la différenciation sociale : l'appartenance « ethnique » devient un critère politique pertinent.....	40
3. Du bétail à la bananeraie .....	44
<b>III. POLITIQUE AGRICOLE ET NAISSANCE DU CONFLIT ÉTAT/PAYSANNERIE</b> .....	49
1. Le paillage du café et l'« éclaircie » de la bananeraie.....	51
2. Du conseil technique à la brimade.....	55
3. L'État contre la paysannerie.....	61
<b>IV. DU CONFLIT ÉTAT/PAYSANNERIE AU CONFLIT ETHNIQUE</b> .....	67
1. La coupure paysan/non paysans.....	67
2. L'exaspération de la paysannerie.....	69
3. Quand des paysans tutsi sont désignés comme boucs émissaires.....	72
4. Les extrémistes hutu et tutsi, pour le maintien de l'ordre établi.....	76
5. Y a-t-il des raisons d'espérer?.....	80



# INTRODUCTION :

## Massacre interethnique ou conflit politique ?

En dépit de la complexité de la crise burundaise et de la genèse, plutôt récente, de ce conflit (voir encadré), les explications simplistes l'emportent généralement. Le schéma le plus courant, et largement répandu par la plupart des média en temps de crise, présente ce conflit (au Burundi comme au Rwanda) comme une sorte de guerre tribale entre deux ethnies vouées à la haine réciproque. Ce mythe, particulièrement tenace, voudrait que l'origine du conflit, supposé ancestral, soit à rechercher dans l'antagonisme entre une ethnie d'agriculteurs (les Hutu) et une ethnie d'éleveurs (les Tutsi), la première ayant été soumise à un régime féodal imposé par les « envahisseurs » de la seconde ethnie. Les conflits actuels, au Burundi comme au Rwanda (les deux situations faisant l'objet d'un amalgame quasi-systématique) seraient tout simplement liés à la lutte acharnée de la majorité hutu pour se libérer du joug imposé par la minorité tutsi.

Cette interprétation satisfait l'opinion publique. Elle est simple ; elle est lisible. Mais elle permet aussi de justifier bien des discours politiques et de nourrir les dérives idéologiques les plus dévastatrices. Au Rwanda, les extrémistes hutu n'ont cessé de justifier leurs exactions, et le génocide du printemps 1994, par d'innombrables références à l'origine « étrangère » des « féodaux tutsi ». A l'inverse, certains n'ont pas hésité à nier, sans autre forme de procès, l'existence même du problème ethnique. Ainsi pendant longtemps au Burundi, les classes dirigeantes (à dominance tutsi) ont fait de la question ethnique un sujet tabou, un non-sujet, pour mieux justifier leurs pratiques sociales et politiques et éviter de voir remise en question leur hégémonie par quelque argument majoritaire.

Aujourd'hui, l'identité ethnique est revendiquée par chacun. En tant que fait social, elle devient donc une réalité. Mais l'origine de cette « conscience ethnique » n'est vraisemblablement pas ethnique et la thèse des guerres tribales ne résiste guère à l'analyse. Rappelons tout d'abord que Hutu et Tutsi ne constituent pas deux *ethnies* différentes au sens classique du terme. Hutu et Tutsi ont la même histoire, la même culture, la

même langue et partagent le même territoire. Il n'y a bien qu'une *nation* au Burundi, un seul *État-nation* à l'intérieur des frontières actuelles (et historiques) du pays. En outre, le « conflit ethnique » est, au Burundi, récent, et il peut très largement être considéré comme le fruit de l'histoire coloniale et postcoloniale de ce pays. Les violences ethniques, les guerres civiles, commencent dans les années soixante (en 1959 au Rwanda) et il n'existe guère de trace écrite ou orale de conflit « ethnique » plus ancien.

Par ailleurs, si le schéma simple des luttes tribales ne s'applique pas, c'est aussi parce que les massacres interethniques ne sont pas organisés et décidés par de simples citoyens, paysans ou soldats de base, analphabètes. Ceux qui prennent en mains les opérations sont surtout des gens qui ont fréquenté l'école, les lycées, parfois l'université (des professeurs de lycées, certains administrateurs communaux, des étudiants) ou les institutions de formation militaire (pour les officiers). Ce sont eux, l'« élite de la nation », qui ont réalisé les massacres directement ou, le plus souvent, par l'intermédiaire des soldats de base, pour l'armée, des groupes de paysans pour l'autre « camp ».

C'est pourquoi il nous semble aujourd'hui nécessaire d'introduire quelques éléments d'analyse différents pour apporter un éclairage d'une autre nature sur les origines de ce conflit. Nous avons choisi de nous intéresser ici au seul secteur agricole de la société burundaise ; nous nous tournerons donc vers la paysannerie, enjeu particulièrement important du conflit, objet de mépris pour les uns, de justification « majoritaire » pour les autres, acteur, peut-être malgré elle, du conflit.

La société burundaise est en effet caractérisée par la prépondérance des campagnes sur les villes et de l'agriculture sur toute autre activité économique. Celle-ci occupe l'immense majorité des Burundais (plus de 90 %) et représente encore plus de la moitié du Produit intérieur brut du pays. Or le conflit politico-ethnique qui ensanglante de nouveau le Burundi depuis le putsch du 21 octobre 1993 peut être en partie expliqué, ou du moins mieux appréhendé, par une meilleure compréhension des transformations anciennes et contemporaines de cette agriculture et en particulier de la genèse et de la détérioration progressive des relations que l'État a entretenues avec la paysannerie.

Aussi nous faudra-t-il à nouveau interroger l'Histoire en faisant d'abord le point sur ce dualisme mythique agriculteurs/éleveurs et en montrant que la société agraire précoloniale n'était pas de cette nature, les mécanismes créateurs d'inégalités reposant justement sur l'association de ces deux types d'activités (l'agriculture et l'élevage) au sein même de chaque exploitation agricole.

Ce malentendu ethnique est donc essentiellement une construction idéologique coloniale et postcoloniale, construction dévastatrice cependant



au fur et à mesure que l'État « moderne » (colonial ou postcolonial), de plus en plus identifié à une minorité urbaine de privilégiés, en l'occurrence tutsi (on verra pourquoi) ne peut guère s'établir et survivre sans ponctionner de mille manières le seul secteur productif du pays : la paysannerie.

La politique agricole entre alors au cœur du conflit. Alors que les exploitations agricoles burundaises connaissent de profondes transformations tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, nous verrons que la politique agricole mis en place après l'Indépendance – et dans la plus parfaite continuité par rapport à la période de la tutelle belge – a largement contribué à exacerber le conflit État/paysannerie.

L'analyse de ce conflit représente aujourd'hui une des clés de compréhension du conflit « ethnique », d'autant que la confiscation du pouvoir par quelques membres du groupe minoritaire des Tutsi a largement contribué à identifier l'État à ce groupe et la paysannerie à l'autre groupe, celui des Hutu.

## La crise burundaise en bref

Le premier juin 1993, Melchior Ndadaye remportait les premières élections démocratiques organisées au Burundi après près de trois décennies de régime militaire. Issu du principal parti d'opposition, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) et de l'ethnie majoritaire (hutu), il faisait voler en éclat l'espoir de l'ancien parti unique, l'Union pour le progrès national (Uprona) et de son candidat-président (le major Pierre Buyoya) de se maintenir au pouvoir<sup>1</sup>. Ce dernier accepta néanmoins sa défaite et le pouvoir fut transmis à la nouvelle équipe le 10 juillet. Malgré les craintes que suscitait un tel bouleversement, les premiers mois du « Burundi nouveau » s'étaient plutôt bien passés, le nouveau Président s'efforçant de gérer la transition en douceur et de refroidir les velléités revanchardes de nombre de ses partisans.

Mais l'expérience démocratique commencée le premier juin ne dure que quelques mois. Elle est brutalement interrompue le 21 octobre 1993 par un groupe de soldats, issus d'une armée à forte dominante tutsi. En quelques jours, le pays est plongé dans le chaos.

Même s'il est très difficile de savoir précisément ce qui s'est passé (à chacun sa vérité...), on peut résumer, sans trop risquer de se tromper, le déroulement de ces événements tragiques de la manière suivante.

Le président de la République est assassiné, ainsi que certains hauts responsables du nouveau régime (dont le président et le vice-président de l'Assemblée nationale), par les militaires putschistes.

Dès l'annonce du coup d'État, et pendant les quelques jours qui suivent, des formes de résistance se manifestent dans le centre, l'est et le nord du pays, région à forte majorité hutu. Parfois encouragée par certaines déclarations radiophoniques des membres rescapés du gouvernement, cette résistance semble inspirée par deux sentiments différents. Tout d'abord, la peur. Imprégnés du souvenir des massacres précédents perpétrés par l'armée, en particulier ceux de 1972 qui firent plus de 200 000 victimes, les gens s'organisent pour se protéger d'une éventuelle descente de l'armée sur le terrain

.../...

1. Rappelons que Frodebu et Uprona n'étaient pas des partis « monoethniques ». Le Frodebu, porteur des aspirations de changement d'une grande partie de la population, comptait surtout des Hutu parmi ses militants, mais comprenait aussi des Tutsi jusqu'au niveau le plus élevé du parti. Quant à l'Uprona, il comptait davantage de militants Tutsi mais de nombreux Hutu en faisaient aussi partie, jusqu'aux plus hautes instances dirigeantes.

en abattant des arbres sur les routes et en y creusant des fossés, en détruisant les ponts. Ensuite, le désir de vengeance. C'est ainsi que certains responsables politiques locaux organisent de véritables pogromes visant les personnes de l'ethnie minoritaire tutsi et certains Hutu membres de l'ancien parti unique Uprona. Des milliers de Tutsi, hommes, femmes enfants et vieillards, sont ainsi tués à l'arme blanche ou brûlés vifs, uniquement parce qu'ils sont tutsi et ainsi assimilés à l'ancien régime et aux soldats putschistes.

Enfin, pendant la même période ou avec un décalage de quelques jours suivant les cas, une campagne militaire est menée dans les régions troublées. Les soldats protègent des massacres les rescapés tutsi qui se sont regroupés dans les lieux publics ou les paroisses. Mais ils se livrent aussi à des actions de représailles d'une grande violence contre les populations hutu, qu'elles soient impliquées ou non dans les massacres. Des groupes de civils tutsi participent parfois à ces massacres « punitifs ».

Le bilan de ces quelques jours est effroyable : plus de 50 000 tués, 700 000 à 800 000 réfugiés à l'extérieur du pays (surtout des Hutu fuyant la répression militaire), 150 000 à 200 000 déplacés de l'intérieur (surtout des Tutsi fuyant les pogromes et se plaçant dans des camps sous la protection des militaires) sans compter tous ceux qui se cachent dans les bois et les marais (surtout des Hutu). Après quelques jours d'une violence inouïe, les tueries ont diminué tandis que les responsables politiques essayaient tant bien que mal de rétablir l'ordre et de reprendre les choses en main.

Malgré la reculade des militaires putschistes et le rétablissement du gouvernement légal (sous la direction du Premier ministre), novembre et décembre sont les mois des règlements de compte et des vengeance, des milices d'autodéfense et des expéditions punitives opérées par des civils et des militaires, des mois d'extrême tension et de pourrissement profond de la situation. Il faudra attendre le mois de février 1994 pour qu'un nouveau président de la République, Cyprien Ntaryamira (lui même hutu et l'un des principaux dirigeants encore vivants du parti Frodebu), soit finalement désigné. Mais celui-ci sera à son tour tué dans l'attentat du 6 avril, bien qu'il ne soit pas directement visé, alors qu'il revenait d'un sommet politique à Dar-Es-Salam, en compagnie du président rwandais Juvénal Habyarimana.

Point de départ du génocide rwandais, l'attentat du 6 avril 1994 n'a pas entraîné de violences similaires au Burundi. Un troisième président sera désigné (Silvestre Ntibantunganya) pour tenter de porter à nouveau les couleurs du « Burundi Nouveau », mais la

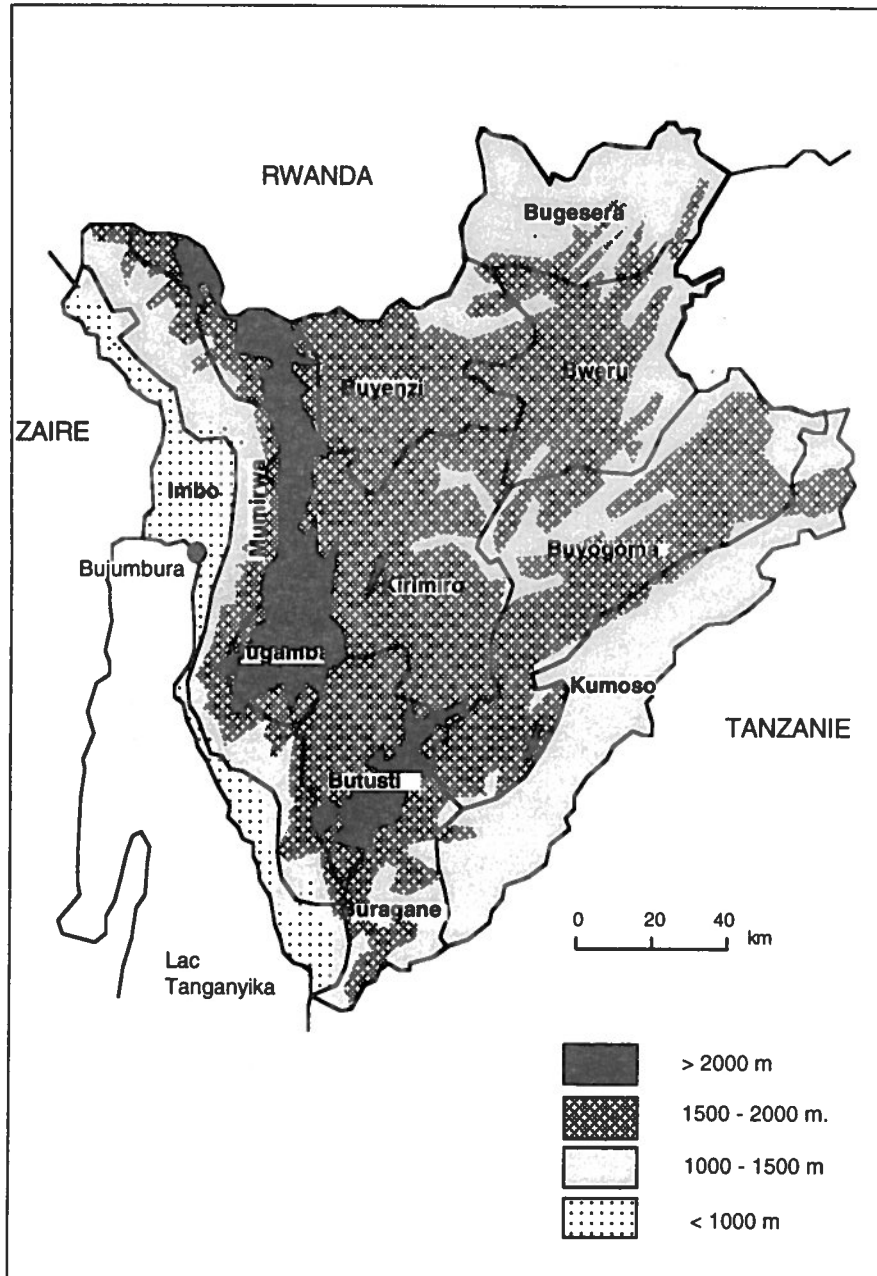
.../...

situation politique ne s'améliore pas. Alors que les opérations de purification ethnique ont commencé depuis janvier dans la ville de Bujumbura soumise aux violences des milices tutsi, l'opposition politique, principalement animée par les « durs » de l'ancien parti unique et devenant elle aussi de plus en plus monoethnique (tutsi), entreprend une entreprise de reconquête progressive du pouvoir, forte du soutien tacite de l'armée et des opérations « coup de poing » des milices du même bord. Dépouillé d'une grande partie de son pouvoir et contraint de composer avec l'armée et les éléments les plus durs de l'opposition, le Président de la République et le parti Frodebu ont alors perdu une partie de leur soutien populaire au profit de la guérilla hutu qui a choisi la violence pour faire plier l'armée.

Dans les campagnes, les événements d'octobre 1993 ont laissé des traces profondes. Dans de nombreuses régions, les populations tutsi sont toujours rassemblées dans des camps de fortune protégés par l'armée. Le temps passant, ces familles ont commencé à cultiver les terres situées aux alentours des camps, constituant alors de petits « tutsilands » s'étendant en tache d'huile. Parmi les paysans hutu de ces mêmes régions, beaucoup ne sont pas rentrés de leur exil, craignant d'être reconnus, pour ceux qui ont participé aux pogromes d'octobre 1993, ou craignant la répression aveugle de l'armée pour le plus grand nombre. Et les collines sont sporadiquement ensanglantées par les incursions armées de la guérilla ou les descentes dites de « pacification » des forces armées.

Près de trois ans après le putsch d'octobre 1993, l'espoir d'un développement démocratique du pays et d'une issue non ethnique à la crise semble plus lointain que jamais.

## LES GRANDES RÉGIONS NATURELLES DU BURUNDI



Source : H. Cochet



# I. AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS : UN MYTHE A ABATTRE ?

Au Burundi comme dans de nombreux pays, l'Histoire est un enjeu d'affrontement politique, le terrain où chacun recherche, ou croit rechercher, les preuves de son identité et de sa différence par rapport à l'autre, souvent pour mieux justifier ses pratiques et discours actuels. Cette discipline – l'Histoire – tout comme les écrits que les historiens produisent, est parfois menacée par la récupération politique et la tentation, toujours renouvelée, de réécrire l'histoire à sa façon.

En réfléchissant sur l'origine de ce prétendu dualisme agriculteurs/éleveurs, nous prenons, en tant qu'agronome, un chemin périlleux. Mais le risque en vaut la chandelle, car ce mythe a déjà fait trop de dégâts.

C'est pourquoi nous nous attarderons le temps nécessaire sur l'histoire ancienne du Burundi (l'histoire précoloniale). La reconstitution de cette société agraire et les hypothèses agronomiques – nouvelles – qui la soutiennent reposent sur la relecture de nombreux travaux d'historiens, mais aussi et surtout sur l'analyse du paysage agricole actuel et de sa genèse d'une part, sur de nombreuses conversations tenues avec des agriculteurs âgés, d'autre part<sup>2</sup>.

## I. De la déforestation aux herbages d'altitude

Les origines de l'agriculture et de l'élevage en Afrique de l'Est sont loin d'être connues avec exactitude mais les résultats des recherches menées en archéologie, palynologie<sup>3</sup> et linguistique fournissent cependant quelques éclairages. Quoique encore trop ponctuels ou incomplets pour en déduire une image fidèle des paysages et des formes dominantes d'exploitation des écosystèmes, ils permettent de jeter les premiers jalons de l'histoire agraire du Burundi.

---

2. H. Cochet : « Burundi ; quelques questions sur l'origine et la différenciation d'un système agraire », INAPG, 1995.

3. La palynologie est l'étude des pollens conservés intacts dans certains sédiments ou fossilisés. Elle permet de reconstituer en partie la végétation de l'époque correspondant à l'âge de la couche de sédiments dans laquelle les pollens se trouvent.

Alors que les grands changements de formations végétales mis en lumière par la palynologie pour les millénaires précédents sont attribués à des fluctuations climatiques, on sait que ceux du premier millénaire avant notre ère semblent largement dus à l'action de l'homme, et plus précisément aux brûlis pratiqués ici et là par des agriculteurs. A partir des premiers siècles de notre ère, la place prépondérante prise par les pollens de graminées dans les diagrammes polliniques indique que les formations herbacées occupent alors une place non négligeable de l'écosystème et que ce dernier n'est plus et ne peut plus être majoritairement et durablement exploité par des systèmes de culture sur abattis-brûlis de forêt. Cette évolution, déjà nette vers le début de notre ère, semble s'accélérer pendant la deuxième moitié du premier millénaire de notre ère (500-1000).

On sait par ailleurs, grâce aux recherches menées en archéologie, que cette époque correspond également à la généralisation de l'usage du fer dans la région. L'utilisation des outils en fer a sûrement permis un accroissement substantiel de l'efficacité du travail d'abattis (hache de fer), une augmentation des surfaces abattues, brûlées et emblavées par actif et par an et une accélération consécutive – l'accroissement démographique aidant – de la déforestation. Mais le fer permet aussi de confectionner des houes suffisamment grandes et solides pour permettre aux agriculteurs de réaliser un vrai labour et de venir à bout du tapis herbacé auquel ils avaient désormais à faire face. Alors que les systèmes de culture sur brûlis régressent par la force des choses (la forêt ayant en grande partie disparu), les agriculteurs peuvent désormais pratiquer de véritables systèmes de culture à labour. L'agriculture à la houe commence, tandis que la partie non labourée du terroir est consacrée aux pâturages.

Ces herbages d'altitude sont extrêmement favorables à la mise en place de systèmes d'élevage sédentaire (peu ou pas de déplacement saisonnier) relativement intensifs (en terme de charge animale des pâturages) et associés aux activités agricoles. Les reliefs et la position équatoriale de ces régions sont en effet associés à des précipitations relativement abondantes et assez bien réparties au cours de l'année. La saison sèche est de courte durée (3-4 mois) et les températures restent fraîches : l'herbe est verte pendant la plus grande partie de l'année. Le brûlis des pâturages en fin de saison sèche suffit pour accélérer la repousse de l'herbe tendre et franchir à moindre frais la fin de la période sèche. Ce milieu est donc favorable au développement de la prairie et à la multiplication du bétail dans des conditions sanitaires relativement bonnes.

Enfin, cette époque correspond aussi à la généralisation de l'usage des langues bantou dans la région comme si cette dernière était alors atteinte par l'expansion du peuplement bantou à partir de l'aire d'origine située beaucoup plus à l'ouest, aux confins du Cameroun et du Nigéria<sup>4</sup>. Mais, au-delà des modalités de cette expansion probable du peuplement et des

---

4. C'est l'« expansion » bantou, mise en évidence par les linguistes depuis déjà longtemps.



langues bantu, c'est surtout l'apparition de mots nouveaux qui retiendra ici notre attention. En effet, alors qu'une forme d'agriculture forestière était pratiquée depuis déjà longtemps sur la base des ignames et du palmier à huile, un nouveau vocabulaire apparaît à cette époque (premiers siècles de notre ère) : il désigne les céréales (sorgho et éleusine<sup>5</sup>) ainsi que l'élevage et se diversifie assez rapidement pendant les premiers siècles de notre ère en portant sur les différents types de champs (précédents culturels), le désherbage ou l'ouverture d'une nouvelle parcelle à la culture, le mode de conduite du troupeau et la traite des vaches.

Bien que des preuves de développement concomitant d'activités agricoles et pastorales soient maintenant acquises, il est surprenant que « agriculteurs » et « pasteurs » soient trop souvent considérés de fait – c'est un axiome de départ – comme des groupes *a priori* spécialisés alors qu'aucun indice archéologique ou linguistique de cette spécialisation supposée n'aient été trouvé ni même recherché. Tout se passe comme si le poids de l'anthropologie coloniale, la méconnaissance des formes contemporaines d'association agriculture-élevage, et des transpositions ou généralisations excessives avaient jusque-là empêché nombre de chercheurs (archéologues, linguistes, historiens, ethnologues et anthropologues) de formuler l'hypothèse d'une combinaison domestique de ces deux types d'activités. Tout semble indiquer pourtant que cette époque correspond bien à la mise en place d'un système agropastoral où la généralisation des herbages d'altitude, des systèmes de culture à labour et de l'élevage bovin sédentaire a lieu simultanément et est réalisée par des gens parlant le même langage.

Ceci apparaît particulièrement important à plus d'un titre. Non seulement ce système agropastoral (l'association très ancienne de l'élevage à l'agriculture) constitue les fondations de la société burundaise et des performances actuelles de son agriculture, mais sa connaissance est aussi de toute première importance dans la mesure où elle permet d'éclairer l'histoire récente du Burundi et de dépasser les approches dichotomiques éleveurs/agriculteurs et leurs déviations racistes érigées en théories dans l'idéologie coloniale et postcoloniale.

## 2. L'agriculture précoloniale était associée à l'élevage

Après que les cultures d'origine américaine (maïs et haricot) aient été adoptées par les agriculteurs burundais (sans doute au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), sorgho, éleusine, maïs et haricot constituaient la base de l'alimentation des Burundais.

La longue saison des pluies (7 à 9 mois) et les plantes américaines à cycle court (5 mois pour le maïs, 3 pour le haricot) permettaient de faire

---

5. Les sorghos et l'éleusine (*Éleusine Coracana*) sont des céréales d'origine africaine.

deux cultures par an. Et c'est à cette époque (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle) qu'apparaît le calendrier agricole moderne tel qu'il est pratiqué aujourd'hui par tous les agriculteurs burundais et qui distingue trois saisons agricoles : *agatasi* (septembre-décembre) la première saison de culture, qui correspond à la première partie de la saison des pluies (souvent qualifiée de « petite saison des pluies »); *impeshi* (février-mai) c'est la deuxième partie de la saison des pluies pendant laquelle est alors pratiquée la deuxième saison culturale. On appelle aussi cette période la « grande saison des pluies » car elle correspond, après une relative accalmie des pluies en janvier-février (la « petite saison sèche »), à une recrudescence des précipitations qui dure au moins 3 ou 4 mois; *ici* (juillet-septembre), c'est la saison sèche pendant laquelle les bas-fonds et marais sont aujourd'hui intensément cultivés. Elle constitue actuellement une troisième saison de culture.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle donc, il semble que la majorité des agriculteurs burundais réservaient la « première saison de culture » aux plantes d'origine américaine. Haricot et maïs étaient semés en même temps, associés, après les premières pluies d'octobre. Le haricot était récolté dès le mois de décembre et laissait la place au sorgho semé à la volée entre les pieds de maïs toujours en place. Après la récolte du maïs qui intervenait pendant la « petite saison sèche » (janv.-fév.) et avant la recrudescence des pluies, le sorgho restait seul sur la parcelle. Il était moissonné alors que la saison sèche était déjà bien entamée, en juillet. La parcelle était donc emblavée deux fois successivement la même année<sup>6</sup>.

Grâce à cette double récolte (maïs + haricot/sorgho) et aux champs d'éleusine cultivés par ailleurs, chaque ménage (2 actifs) pouvait produire environs 20 quintaux de grains par an. Bien que très modeste, cette production représentait déjà un progrès substantiel par rapport aux périodes plus anciennes. Avant que la culture des plantes américaines – et le calendrier agricole à deux saisons de culture qui leur est associé – ne soit généralisée, les agriculteurs burundais ne pouvaient récolter qu'une fois l'an. Le sorgho et l'éleusine étant alors les seules céréales connues, chaque famille ne pouvait guère récolter plus d'une dizaine de quintaux de grains par an.

Les conséquences d'une telle progression de la productivité du travail sont, on s'en doute, considérables : ces progrès furent à la base de l'expansion démographique attestée à cette époque et de l'émergence progressive d'une forme supérieure d'organisation politique – la royauté – où la classe dirigeante (le roi et sa cour, l'armée, etc.) est libérée des tâches productives. Nous en reparlerons plus avant.

---

6. D'autres plantes étaient cultivées, mais il est difficile d'estimer leur importance respective dans les assolements et/ou associations de cultures. Certains haricots du genre *vigna*, le pois cajan et le voandzou, certains ignames, le taro et un genre de *coleus*. Il convient de rajouter à cet inventaire plusieurs variétés de courges souvent semées à proximité des enclos et quelques légumes : l'aubergine africaine, l'épinard amer, la tétragone, l'amaranthe.

Auparavant, il nous faut nous arrêter un instant sur les problèmes liés au maintien de la fertilité des parcelles emblavées. En effet, la généralisation progressive de la double culture par an sollicitait davantage les réserves minérales de la couche arable et exigeait que fussent mis en place, parallèlement, des mécanismes plus efficaces de reproduction de la fertilité.

Au-delà des terres assolées (groupées à proximité de l'enclos) s'étendaient en effet de vastes herbages pâturés par des troupeaux essentiellement bovins mais aussi caprins et ovins<sup>7</sup>. Le lait et le beurre faisaient donc partie de l'alimentation des Burundais, de même que le sang des bovins qui étaient parfois saignés à cet effet.

Les disponibilités fourragères en saison sèche imposaient naturellement une limite assez stricte à la taille du troupeau. Trois types de fourrage étaient disponibles à cette saison : les résidus de culture du sorgho disponibles en juillet, les herbes des marais et bas-fonds qui restaient humides en saison sèche, et les repousses des pâturages communs après leurs brûlis effectués en fin de saison sèche (août)<sup>8</sup>. La saison sèche n'étant pas très longue au Burundi, du moins dans les régions les plus élevées où elle ne dure que 3 à 4 mois, ces ressources fourragères étaient semble-t-il suffisantes. Les cas de transhumance semblent plutôt rares à cette époque et principalement limités à la région d'altitude du Mugamba d'où certains troupeaux descendaient, vers les zones marécageuses de la plaine de l'Imbo.

Les bêtes étaient conduites aux pâturages tous les matins par un berger et rentrées le soir pour passer la nuit dans la cour de l'enclos. Les déjections animales étaient ramassées quotidiennement, à la main, pour être soit entassées à proximité de l'enclos, soit déversées directement sur les champs avant labour. Dès cette époque donc, mais sans doute depuis beaucoup plus longtemps, on peut considérer que la moitié des déjections des animaux (les déjections nocturnes) était récupérée grâce au parcage nocturne des animaux. La récupération des déjections nocturnes et leur épandage sur les terres assolées constituaient donc les deux étapes d'un transfert latéral de fertilité au profit des cultures. Ce transfert représentait le principal mode de reproduction de la fertilité des terres cultivées et assurait la pérennité du système. Réalisé en l'absence totale de moyens de transport autre que le panier de tête, il explique en partie le caractère extrêmement dispersé de l'habitat (limitation des distances à parcourir) et sa position dominante à proximité du sommet des collines (le transport chargé se faisant alors de haut en bas).

Les terres emblavées deux fois par an – et en particulier, bien sûr, celles soumises à la succession maïs + haricot/sorgho – se voyaient attri-

7. Les ovins jouaient un rôle magico-religieux intervenant dans la protection du troupeau bovin. Ils n'étaient consommés que par les potiers pygmées (les *nwa*) et, semble-t-il, les devins.

8. Le brûlis périodique (annuel) avait un rôle sanitaire de première importance pour limiter la pullulation des parasites, en particulier, des tiques.

buer la plus grosse partie des déjections tandis que l'éleusine était peu à peu comme repoussée sur des terres plus éloignées de l'enclos, désormais cultivée en rotation avec une friche herbeuse de plus ou moins longue durée, et privée de ce fait de tout apport de fumure animale. On peut alors distinguer les champs de culture permanente (en fait à deux récoltes par an), des espaces de friche herbeuse pâturée et régulièrement retournée et emblavée en éleusine.

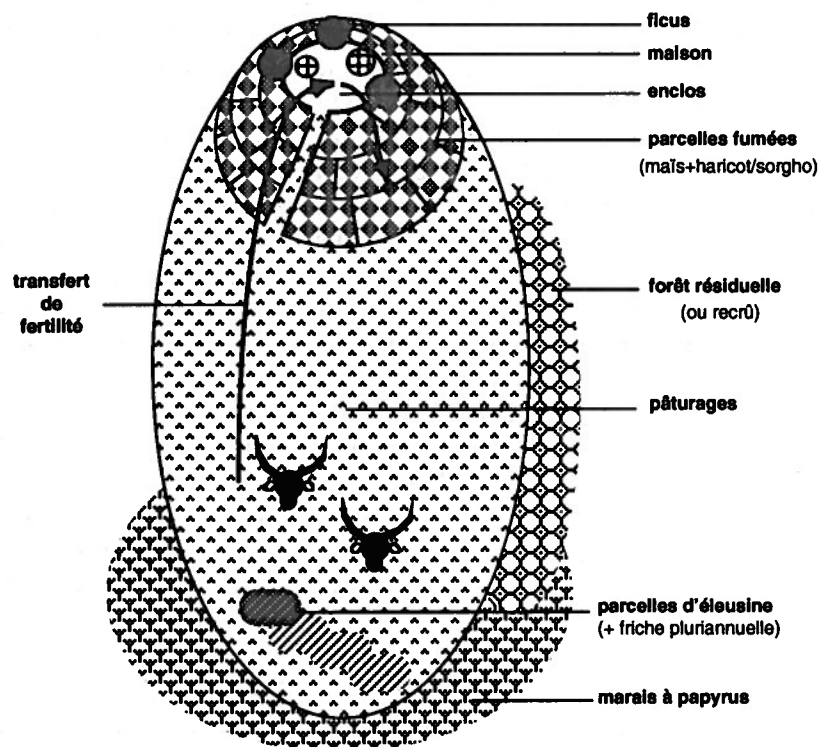
Un gradient décroissant de fertilité apparaît donc du centre de l'exploitation vers la périphérie. Les parcelles proches de l'enclos bénéficient d'apports importants de déjections animales, celles plus éloignées et en particulier celles consacrées à l'éleusine en étant rarement ou jamais pourvues. Les parcelles contiguës à l'enclos bénéficient en plus des ordures ménagères (cendres du foyer, épluchures) des déjections humaines, des eaux de pluies mélangées à l'urine du bétail qui sont évacuées vers les parcelles contiguës, de la litière constituée par les feuilles de *ficus* (l'arbre dont l'écorce servait à la confection des vêtements). C'est d'ailleurs là, à proximité de l'enclos (parfois même en dedans) que seront plantés les premiers bananiers, au début du XX<sup>e</sup> siècle\*.

L'organisation de l'espace découlant de la mise en place de ces différents systèmes de culture est illustrée par le schéma ci-après. Quelques restes de végétation arborée ou arbustive spontanée faisaient encore partie de ce paysage, en particulier dans le fond des ravins ou sur les parties les plus raides des versants qui bordent les marais. D'autre part, les pâturages communaux occupaient dans certaines régions d'importantes superficies, en général situées sur les versants et sommets les plus escarpés et peu propices à l'installation des enclos. Des transferts de fertilité avaient donc également lieu à partir de ces espaces vers les terres cultivées de chacun.

---

\* Bien que d'importantes plantations de bananiers existaient déjà, ici et là, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la généralisation de cette culture a lieu plus tardivement, au cours du XX<sup>e</sup> siècle (cf. § II).

## Organisation de l'espace et transferts de fertilité sur une colline burundaise au XIX<sup>e</sup> siècle



Source : H. Cochet, *Burundi : quelques questions...*, op. cit.

Outre son rôle premier et capital (à tous les sens du terme) de vecteur de transfert de fertilité, l'élevage bovin produisait aussi du lait. Les vaches en lactation étaient traitées matin et soir, la plus grosse partie de ce lait étant transformée en beurre.

En outre, beaucoup de soins étaient apportés aux animaux (nettoyage, détiage, soins vétérinaires, apports complémentaires de sel ou de terre salée) comme furent obligés de le reconnaître les vétérinaires coloniaux.

Seul bien réellement accumulable (à part les houes en fer), le bétail était à la fois le capital lui-même et le meilleur outil de transfert et de concentration de la fertilité sur les parcelles emblavées deux fois par an. Il est donc à la base des accroissements de productivité permis par la généralisation de la double culture : pas de bouse de vache, pas de double culture, partant pas d'accroissement de productivité.

### 3. La question de la répartition du bétail

Que dire de la répartition du bétail entre les Burundais de cette époque ? Le bétail était-il concentré en peu de mains ou, au contraire, accessible à tous ? Les Tutsi étaient-ils vraiment éleveurs et les Hutu agriculteurs, ou ce schéma est-il, lui aussi, une vue de l'esprit ?

Il existait effectivement au début de ce siècle des gens qui possédaient beaucoup de bétail (20 à 30 têtes dans certaines régions, plus de 100 ailleurs) et d'autres qui ne possédaient pas même une chèvre. Mais entre ces deux extrêmes, la majorité des agriculteurs de l'époque avaient du bétail : quelques chèvres pour certains, un petit troupeau bovin pour d'autres<sup>9</sup>. Au début du siècle, la répartition du bétail était inégalitaire, certes, mais on était très loin de la dichotomie agriculteurs/éleveurs chère aux partisans de la classification ethnique.

Certaines analyses interprètent la dichotomie agriculteurs/éleveurs, *a priori* admise comme une réalité historique, en terme de division sociale du travail, induisant la formation de deux classes sociales antagoniques : une classe d'éleveurs, une classe d'agriculteurs, les régimes alimentaires de chaque groupe étant strictement différenciés. S'il est évident que ceux qui avaient beaucoup de vaches buvaient plus de lait que les autres, cette présentation semble abusive car elle passe sous silence la plus grande partie de la paysannerie, à savoir tous ceux qui possédaient un peu de bétail (bovin, caprin ou ovin). Elle néglige aussi le fait que les systèmes de culture pratiqués à l'époque (par les « agriculteurs » donc) ne pouvaient absolument pas se passer de fumure animale et étaient donc *nécessairement* associés à des systèmes d'élevage.

Si le caractère inégalitaire de la répartition du bétail – source et manifestation de l'accumulation différentielle du capital – reste incontestable, il est fort probable que la grande majorité des agriculteurs burundais du XIX<sup>e</sup> siècle avait accès au bétail, petit ou gros.

#### Les relations sociales d'*ubugabire*

Parmi ceux qui ne possédaient aucun bétail en propriété, beaucoup avaient malgré tout accès aux activités d'élevage, lorsqu'un gros propriétaire de bétail leur confiait une bête dans le cadre d'une sorte de « contrat de vache » : l'*ubugabire*. Ce contrat, très répandu dans le royaume au XIX<sup>e</sup> siècle, était établi entre un possesseur de bétail (ayant le plus souvent un troupeau important) et un agriculteur généralement dépourvu de gros bétail. Après une période plus ou moins longue pendant laquelle le prétendant apportait des cadeaux (des cruches de bière de sorgho) au propriétaire du bétail, ce dernier finissait par accepter, devant témoins, de « donner »

9. C'est ce qui ressort des nombreuses enquêtes historiques que nous avons réalisées dans les différentes régions du pays dans le cadre d'un programme de recherche sur la dynamique des systèmes agraires au Burundi entre 1991 et 1993.

une vache au demandeur qui devenait en quelque sorte son protégé. Ce dernier pouvait continuer à apporter régulièrement des cadeaux à son bienfaiteur, lui remettre une génisse issue de la vache donnée ou l'aider à effectuer certaines tâches ou travaux agricoles.

Ce contrat sur le bétail, caractéristique des royaumes du Burundi et du Rwanda, a été décrit et interprété de différentes manières. Certains y ont vu l'expression d'une véritable « féodalité pastorale » en faisant du « contrat de vache » un rapport d'exploitation entre le seigneur-éleveur et ses agriculteurs demandeurs de vaches et réduits au servage. L'obtention d'une vache de la part du « seigneur » aurait été assujettie au versement indéfini de prestations (produits agricoles, corvée) de la part du receveur<sup>10</sup>.

Mais il existait de nombreuses variantes en fonction des régions ou liées aux modalités précises des liens entre les deux parties. C'est ce qui a conduit, récemment, à la remise en cause du caractère féodal du « contrat de vache ». Plusieurs historiens soutiennent que cette relation n'était pas nécessairement un rapport d'exploitation mais pouvait aussi s'établir entre partenaires égaux dans le cadre de rapports de réciprocité (don/contre don) et de complémentarité. Il s'établissait alors entre le donneur et le receveur, une quasi-relation de parenté, semblable à celle qui unit deux familles à l'occasion de la cérémonie de dot d'une jeune fille<sup>11</sup>.

Que retenir d'un tel débat si ce n'est la diversité des situations regroupées sous ce terme d'*ubugabire*. S'il n'est pas de notre ressort (ni de nos compétences) de trancher pareil débat<sup>12</sup>, il nous semble néanmoins possible de formuler quelques hypothèses concernant les conséquences agro-économiques d'un tel rapport social.

Si la relation de « contrat de vache » s'établit entre un propriétaire de bétail et un agriculteur dépourvu de bétail (tout le monde semble d'accord sur ce point), il s'agit bien par conséquent d'un rapport entre un détenteur de capital (par définition) et un agent économique sans capital : un rapport entre deux types d'agents économiques inégalement dotés de capital, un rapport de classe quoi qu'on en dise<sup>13</sup>. Mais le bétail n'est pas seulement capital. Il est aussi, nous l'avons vu, le vecteur essentiel de transfert de fertilité. Or, les « contrats de vache » multiplient le nombre des bénéfi-

---

10. C'est ainsi que ce rapport social a été décrit par la littérature coloniale (cf. § II).

11. Ce genre de cérémonies, au cours de laquelle le parrain du garçon vient demander la main de la jeune fille désirée, est par certains aspects très comparable. Les discours s'articulent autour de la « vache-personne » (*inka muntu* qui désigne sans la nommer la jeune fille concernée) que l'on vient solliciter à grand renfort de périphrases et de paraboles, non sans avoir préalablement apporté des cadeaux au père de la jeune fille, en l'occurrence une vache (en chair et en os cette fois-ci).

12. L'analyse de ce rapport social au Burundi revêt un caractère éminemment idéologique, l'interprétation des uns et des autres étant souvent fortement conditionnée par l'utilisation politique que l'on fait de l'histoire.

13. Et contrairement à ce qu'avancent, fort justement par ailleurs, les partisans d'un *ubugabire* « non féodal ».

ciaires de ces transferts de fertilité. Sans être nécessairement « propriétaire » à part entière de la vache qui lui était « donnée », l'agriculteur bénéficiait ainsi des transferts de fertilité opérés par l'intermédiaire de cet animal des espaces pâturés vers ses terres assolées. C'est lui, celui qui recevait la vache, qui bénéficiait des déjections animales que la stabulation nocturne permettait de récupérer.

Sans bouse de vache, la double culture était impossible, du moins durablement. Si l'on se réfère aux accroissements de rendement constatés aujourd'hui lorsqu'on apporte du fumier aux cultures vivrières, on est en mesure d'affirmer que les gains de productivité jadis permis par l'obtention d'une vache en « contrat de vache » dépassaient largement la valeur des redevances et « cadeaux » que le bénéficiaire était tenu de verser à celui qui lui avait donné une vache. Se faire ainsi attribuer une vache était le seul moyen à la portée des agriculteurs dépourvus de bétail pour augmenter la productivité de leur travail. Aujourd'hui encore, de nombreux agriculteurs gardent chez eux un taurillon, une génisse (ou même du petit bétail) dans le seul but de disposer librement des déjections de cet animal. L'animal ne leur appartient pas – il est « en pension » – et tous les soins et l'alimentation de l'animal sont à leur charge. Mais disposer de bouses de vache ou de fumier ouvre la porte aujourd'hui à des cultures rémunératrices (pomme de terre, tabac, par exemple) comme cela permettait, jadis, de lever deux récoltes de grains par an sur la même terre.

Si la propriété du bétail était sûrement très inégalitaire (concentration accentuée par les épidémies de la fin du siècle comme nous le verrons) et l'expression d'une accumulation différentielle du capital, sa distribution entre de très nombreux agriculteurs rendait possible et effective une réelle association agriculture-élevage au sein même de chaque unité de production paysanne. L'*ubugabire* permettait donc une distribution de la bouse de vache moins inégalitaire que ne l'était la propriété du bétail, et un transfert de fertilité effectif au profit de la majorité des exploitations agricoles de l'époque. On peut penser que toutes, ou presque, en profitaient. Les agriculteurs les plus mal lotis pouvaient quand même obtenir de leur « patron » quelques paniers de bouses de vache, fusse en échange de travail.

Du côté du donneur de vache, on pourrait rajouter que les « contrats de vaches » (de même que les redistributions de bétail qui avaient lieu à la cour du Roi et des princes) n'étaient pas sans atténuer les risques inhérents à l'élevage. En donnant plusieurs vaches à des personnes différentes (et pouvant habiter dans des collines ou régions différentes), l'éleveur diminuait les risques sanitaires et les contraintes fourragères tout en s'assurant de pouvoir reconstituer son cheptel rapidement en cas de « coup dur », grâce aux relations de solidarité que sous-tendent un tel contrat. Le



« contrat de vache », en tant que rapport social, permettait donc une limitation globale des risques encourus, qui permettait à chaque propriétaire de bétail de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

#### **4. L'association agriculture-élevage au centre du système agraire**

Tout se passe, en quelque sorte, comme si les contrats d'*ubugabire*, aussi inégalitaires qu'ils puissent paraître, avaient permis l'extension de l'association agriculture-élevage à la quasi totalité des exploitations agricoles de l'époque, au-delà des inégalités enregistrées sur la propriété du bétail.

En conclusion, et contrairement à une interprétation hâtive de l'histoire, on peut penser qu'il n'y avait donc guère d'élevage, petit ou grand, qui ne soit intimement lié à la culture, et fort peu d'agriculteurs qui ne pratiquaient pas eux-mêmes les activités d'élevage. Et ceux que l'on qualifie parfois d'« éleveurs » en les opposant ainsi aux « cultivateurs » étaient eux-mêmes les plus grands agriculteurs de leur colline ! Les effectifs de leurs troupeaux déterminaient en effet la surface qui pouvait être convenablement fumée, le niveau des rendements et l'importance de la force de travail dont ils disposaient grâce aux redevances en travail souvent versées dans le cadre des relations d'*ubugabire*. La récolte de sorgho et sa transformation en bière étaient d'ailleurs à la base, tout autant que le bétail, du réseau de clientélisme et de « dépendants » qu'ils permettaient de constituer autour d'eux.

La dichotomie trop souvent présentée entre agriculteurs et éleveurs n'est donc pas conforme à la réalité concrète du Burundi précolonial. Elle apparaît davantage comme une construction intellectuelle trop simple – mais abondamment ressassée à des fins idéologiques et politiques – et totalement déconnectée des impératifs matériels de la reproduction de la fertilité des terres cultivées. Les paysans burundais n'étaient ni agriculteurs, ni éleveurs : ils étaient, pour la plupart, agriculteurs-éleveurs, ces deux types d'activité étant combinés au sein de leur unité de production.

Cette association n'est pas incompatible, bien sûr, avec une relative répartition des tâches entre les membres de la famille. Dans celles qui possédaient des troupeaux importants, c'est le chef de famille qui s'occupait du bétail et pouvait se permettre de ne pas « toucher à la houe ». Mais ce n'est pas une raison suffisante pour le qualifier « d'éleveur » par opposition aux « agriculteurs ». Car sa femme, elle, s'occupait des cultures et leur unité de production commune associait bien les deux activités !

Cette pratique de l'association agriculture-élevage au sein de chaque unité de production paysanne ne signifie nullement que tous les produc-

teurs burundais étaient placés sur un pied d'égalité et partageaient la même condition sociale. Le bétail, unique richesse accumulable et principal vecteur de transfert de fertilité au profit des terres de culture, était justement au centre des mécanismes d'accumulation différentielle du capital. Il constituait donc le facteur de différenciation par excellence et le critère par lequel on appréciait le mieux la richesse relative ou la pauvreté des Burundais.

Et bien que le sens originel des mots « hutu » et « tutsi », et des catégories qu'ils désignaient, soit, semble-t-il, inconnu, l'appartenance « ethnique » des gens n'était pas sans rapport avec le niveau atteint par leur capital, c'est-à-dire leur bétail. Les Tutsi avaient de gros troupeaux nous dit-on, les Hutus de plus modestes. Et les allers-retours possibles d'un même individu d'une « ethnique » à l'autre semblent confirmer le caractère plutôt socio-économique de la distinction : un Tutsi qui voyait son troupeau anéanti par la foudre ou tout autre accident devenait un Hutu, tandis que le Hutu qui parvenait à s'enrichir en accroissant son troupeau pouvait se voir « promu » au « rang » de Tutsi !

Était-on tutsi parce que l'on avait davantage de vaches (distinction socio-économique) ou avait-on beaucoup de vaches parce que l'on était tutsi (distinction héréditaire) ? Les deux, à n'en pas douter, car l'héritage patrilinéaire, qu'il concerne le patrimoine – les vaches – ou l'identité – la « conscience ethnique » –, se transmet de père en fils selon un même procédé. Et il est évidemment bien plus facile, et hautement probable, de posséder un gros troupeau quand on a préalablement hérité d'un bon nombre de vaches. Le patrimoine, tout comme l'identité du père, se transmettent fort aisément de père en fils sans que les gènes, ou l'ethnie, n'y soient vraiment pour quelque chose...

L'appartenance de tel ou tel individu à son groupe, son « ethnique » était donc déterminée par celle de son père, les groupes tutsi et hutu faisant alors figure de catégories héréditaires transmises par le père, patrilinéaire. Tout comme aujourd'hui, on était tutsi si son père l'était, quelle que soit l'origine de la mère. On était tutsi si son grand-père paternel était tutsi, quelle que soit l'origine de sa grand-mère paternelle et, *a fortiori* des grands-parents maternels. On pouvait ainsi être tutsi ou hutu en possédant les trois-quarts, les sept-huitièmes ou les quinze-seizièmes de « gènes » de l'autre groupe !

## 5. Vers le renforcement de la royauté

La région des Grands Lacs a connu une croissance démographique continue et soutenue tout au long du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Les premières estimations démographiques coloniales font état d'une densité

démographique de 55 hab/km<sup>2</sup> pour le début du XX<sup>e</sup> siècle (58 hab/km<sup>2</sup> pour le Rwanda)<sup>14</sup>. Ce chiffre peut être considéré comme un minimum dans la mesure où cette estimation fut réalisée après la grande crise qui ravagea la région à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (voir plus loin). Cette forte densité démographique, exclusivement rurale, apparaît comme le résultat d'une expansion importante du peuplement, dont la force se manifeste par une extension politique et militaire du royaume du Burundi.

On ne peut, bien sûr, s'empêcher de relier cette croissance démographique aux progrès importants de l'agriculture que nous avons analysés ci-dessus. La double culture et l'imbrication des calendriers de travail des agriculteurs, la généralisation de l'association agriculture-élevage à la majorité des exploitations et la concentration des transferts de fertilité sur le sorgho et les légumineuses ont permis un accroissement substantiel de la quantité de vivres produite par actif.

La qualité de l'alimentation a aussi été améliorée avec la diversification du matériel végétal disponible. Outre la pâte de sorgho et celle d'éleusine, la bière de sorgho (dont on oublie trop souvent le rôle nutritif), on mangeait désormais des haricots (avec un peu de maïs) tous les jours, au moins pendant les mois qui suivaient la ou les récoltes saisonnières.

Enfin, l'étalement des récoltes, permis par la double culture, et le réaménagement des calendriers de travaux autorisaient alors l'obtention de quatre récoltes échelonnées dans le temps (les haricots, le maïs, l'éleusine et, pour finir, le sorgho). La multiplication des récoltes et leur étalement sur plusieurs saisons diminuaient fortement les risques climatiques et réduisaient les périodes de soudure.

Quantité, qualité et sécurité de l'alimentation ont donc été considérablement améliorées. L'essor démographique que l'on connaît pour cette période n'aurait pas été possible sans un tel progrès de la production alimentaire par actif<sup>15</sup>.

C'est aussi à cette même époque (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) – tout semble alors étroitement corrélé – que l'on assiste à la formation d'une classe dirigeante non productive, à la constitution d'une forme d'organisation politique supra-lignagère (unification et expansion du royaume) et à la mise en place d'une société tribulaire centralisée.

La fondation du royaume (en réalité son unification) est réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Celui-ci s'étend alors sur les hautes terres centrales du

14. La population du Burundi est alors estimée à 1,5 million d'habitants.

15. L'expansion démographique a aussi été facilitée par l'absence d'agressions extérieures de grande ampleur. Le pays est resté à l'écart de la traite – les quelques incursions des esclavagistes zanzibaristes ayant été repoussées – et fort peu intégré aux échanges marchands internationaux jusqu'à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

16. Sur l'histoire politique ancienne du Burundi, voir Mworoha E., *Peuples et rois de l'Afrique des lacs, le Burundi et ses royaumes voisins*, Nouvelles éditions africaines, Dakar/Abidjan, 1977 et l'ouvrage collectif réalisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Bujumbura : *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Hatier, 1987.

Burundi comprises entre 1500 et 2200 m d'altitude. Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> sont marqués par la consolidation de cette monarchie sacrée et son extension, en particulier pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui voit naître le « grand Burundi » dans ses frontières actuelles. L'unification et le renforcement du royaume sont donc contemporains de la diffusion des plantes américaines dans les assolements et de l'avènement du calendrier agricole à deux saisons de culture. La mise en place d'une société tributaire et l'entretien d'une classe dirigeante relativement nombreuse et dispensée des tâches productives (roi, princes de sang gouvernant chaque petite région du pays, devins, vestales, ritualistes, tambourinaires, soldats) nécessitaient en effet que d'importants progrès de la productivité du travail aient été réalisés simultanément. Il fallait aussi que soit mis en place un système tributaire capable de drainer vers l'aristocratie une partie du surplus paysan.

L'ensemble des prélèvements – tribut, corvée – étaient « justifiés » idéologiquement par la « propriété éminente » du roi sur l'ensemble des terres et du bétail, et son droit absolu de confisquer et/ou réquisitionner terre et bétail aux sujets insoumis. Les princes installés dans les différentes régions du pays et qui disposaient d'une sorte de délégation du pouvoir royal avaient donc toute liberté pour attribuer ou au contraire, confisquer les terres à leurs sujets. Mais au XIX<sup>e</sup>, c'est la tenure foncière paysanne qui domine : peu de « grands propriétaires » à part le roi<sup>17</sup>, les princes, les devins et ritualistes de la cour, et relativement peu de paysans sans jouissance foncière. Ces derniers existaient cependant et peuvent très schématiquement être classés en deux groupes : les *bashumba* constituaient un groupe de dépendants aux services des gens aisés (chefs ou agriculteurs-éleveurs riches) et entièrement dépossédés de tous moyens de production. Soumis à leur patron et protégés par lui, ils échappaient ainsi au versement du tribut<sup>18</sup>. Un deuxième groupe était constitué de paysans (les *bagererwa*) auxquels on accordait un lopin de terre à mettre en culture en échange de différentes prestations dues aux « propriétaires ».

A l'exception de ces deux groupes de producteurs, il semble que la majorité des paysans travaillaient leurs propres terres et pérennisaient la sécurité de cette tenure par le versement régulier du tribut, les producteurs directs représentant la plus grande partie de la paysannerie du royaume.

La mesure des prélèvements opérés sur la paysannerie est une tâche éminemment politique. Les historiens de l'époque coloniale ont mis l'accent sur la lourdeur des prélèvements et corvées précoloniaux, faisant de l'ancien royaume un « abominable système féodal ». Plus récemment,

---

17. Mwezi Gisabo, le dernier grand roi de la période précoloniale, possédait tout de même une cinquantaine de domaines disséminés sur le territoire.

18. Ce rapport social a été étudié en détail par R. Botte (1974), *Processus de formation d'une classe sociale dans une société précapitaliste*, Cahiers d'études Africaines, 56, XIV-4, p. 605-626.

les historiens de l'Université du Burundi ont insisté au contraire sur le caractère « raisonnable » de ces prélèvements en s'appuyant sur la mémoire collective recueillie par enquête et qui ne semble pas garder un souvenir accablant de ces prélèvements, par comparaison avec l'époque coloniale.

Le tribut était quasi-exclusivement versé sous forme de sorgho-grain ou de sorgho-bière. Les redevances dues au roi se limitaient, semble-t-il, à une cruche de bière de sorgho par famille (l'équivalent d'un panier de sorgho) versée à l'occasion de la fête des semailles du sorgho auquel se rajoutait un panier de sorgho fourni en grain<sup>19</sup>. Il fallait en sus verser aux chefs régionaux (les princes de sang) une autre cruche de bière de sorgho par famille pour assurer la pérennité de la tenure foncière. Ceux qui disposaient d'un troupeau bovin conséquent fournissaient une vache par an à la classe dirigeante, tandis que les agriculteurs des régions périphériques de plus basse altitude versaient leur tribut qui en sel, qui en noix de palmiste, qui en poterie, qui en hydromel, ces redevances se substituant alors à celles en sorgho qui concernaient la plus grande partie de la paysannerie.

Le total des prélèvements annuels en nature ne représentait qu'une faible part de la production familiale, aux environ de 5 %. Et ce tribut était prélevé par enclos (contenant éventuellement plusieurs familles nucléaires), ce qui pouvait alléger la contribution de chaque ménage. Néanmoins, le tribut étant fixe – non proportionnel à la récolte ou à la dimension du groupe familial – il pénalisait plus durement les familles peu nombreuses, les groupes restreints, et ceux qui ne bénéficiaient ni de terres fertiles ni de troupeaux suffisants pour en accroître la fertilité.

Les prestations en travail, quant à elles, concernaient essentiellement le travail effectué sur les domaines du roi et sous forme de prestations saisonnières plus ou moins volontaires, la réfection périodique des résidences royales (enclos + huttes) et en cas de conflit, la participation à la guerre. Comme dans le cas des contributions tributaires versées en nature, les prestations sous forme de corvée étaient fixes, quelle que soit la dimension du groupe familial et touchaient donc plus durement les groupes de petite dimension.

Mais l'ensemble de ces prélèvements n'a jamais permis l'édification de villes, monuments ou temples somptueux. Les « capitales royales » nombreuses et dispersées sur les collines de l'ensemble du royaume n'étaient que de simples enclos et huttes, plus grands que les autres certes, mais construits de façon identique, avec les mêmes matériaux. Point d'accumulation gigantesque de richesses, donc, si ce n'est les troupeaux du roi (plusieurs milliers de têtes) et des chefs et leurs domaines fonciers respectifs.

---

19. Sur ces prélèvements, voir en particulier E. Mworoha (1977, 1981) et R. Botte (1982), bien que les analyses de ces deux auteurs convergent rarement. Voir aussi J.-P. Chrétien (1984). L'analyse des prélèvements est rendue compliquée par la diversité possible des statuts des différents tributaires, les agriculteurs vivants sur les domaines du roi, ou à proximité de ceux-ci n'étant pas forcément soumis aux mêmes prélèvements que les autres tributaires.

De mémoire d'homme, aucun conflit à caractère ethnique n'est venu perturber la vie quotidienne dans les collines du Burundi précolonial. La tranquillité du royaume était cependant périodiquement perturbée par deux types de conflits, parfois extrêmement sanglants : d'une part, les querelles dynastiques au lendemain de l'intronisation de chaque nouveau roi, au cours desquelles la nouvelle lignée royale évinçait les anciens chefs, parents proches et fidèles du roi défunt (la nomination des nouveaux princes dans chaque région du royaume se traduisait par de violents conflits avec les anciens dignitaires désireux de conserver leurs privilèges) ; d'autre part, des guerres meurtrières qui opposaient le royaume du Burundi à ses voisins du Nord (le royaume du Rwanda) et de l'Ouest.

## II. ÉMERGENCE D'UNE MINORITÉ

### I. La vision des Blancs

Il faudra attendre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les explorateurs européens (Burton et Speke puis, Stanley et Livingstone) « découvrent » les royaumes du Burundi et du Rwanda. Après leur attribution à l'Allemagne par la conférence de Berlin (1885), la colonisation débute au cours des toutes dernières années du siècle. Mais la période allemande sera de courte durée. Après la défaite de 1918, la Société des nations accorde à la Belgique un mandat sur la région. Le royaume du Burundi, intégré dans cette nouvelle entité coloniale du « Rwanda-Urundi » restera sous tutelle belge jusqu'en 1962.

La colonisation intervient alors que le pays est plongé, depuis déjà quelques années, dans une très grave crise agraire qui sonne le glas des formes anciennes de mise en valeur du milieu. Tout semble se passer comme si un ensemble de perturbations plus ou moins simultanées venait mettre un terme au développement progressif observé jusqu'alors.

Bêtes et gens sont atteints de maladies en tous genres. A partir de 1891, la peste bovine (puis la fièvre aphteuse) emporte une partie du troupeau national. L'année suivante, la variole fait des ravages parmi les populations. A partir de 1905, c'est la trypanosomiase (humaine et animale) qui devient le principal fléau et ravage toute l'Afrique de l'Est. Au Burundi, les régions les plus chaudes sont les plus touchées, en particulier la plaine de l'Imbo qui devient un quasi-désert humain rapidement peuplé de bêtes sauvages. La diminution du bétail causée par la fièvre aphteuse quinze années auparavant et la régression des terres cultivées avaient favorisé le développement de sites particulièrement favorables à la mouche tsé-tsé (recrûs arbustifs).

La disette s'abat sur l'ensemble du pays tandis que des famines éclatent dans les régions les plus touchées. On meurt de faim pendant les années 1889-1892, puis de nouveau en 1904-1906 et 1909-1911. En ce qui

concerne le bétail, de nombreux témoignages font état d'une baisse brutale des effectifs. La moitié au moins des bovins auraient péri<sup>20</sup> et de nombreux agriculteurs se seraient retrouvés du jour au lendemain sans bétail. Épizooties, épidémies, disettes, famines et régression probable du peuplement, telles sont les manifestations multiples de cette crise.

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les performances relatives du système agraire burundais – et en particulier l'efficacité des mécanismes de reproduction de la fertilité mis en place par l'élevage associé – avaient permis un accroissement continu de la population (cf. § I.). Mais cette agriculture perfectionnée a pourtant des limites, la densité démographique qu'elle pouvait nourrir ayant été atteinte vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec près de 60 hab/km<sup>2</sup>. Au-delà de ce seuil, tout accroissement démographique supplémentaire devait alors entraîner, le système restant inchangé, une diminution du ratio pâturages/terres cultivées fumées, un surpâturage généralisé et l'affaiblissement irréversible du bétail<sup>21</sup>.

Celui-ci est alors frappé de plein fouet par la peste bovine, qui déclenche la crise. Le bétail étant au centre du régime d'accumulation des exploitations agricoles de l'époque, l'épizootie provoque leur décapitalisation brutale. Avec le capital des agriculteurs, c'est aussi le principal vecteur de transfert de fertilité au profit des terres arables qui disparaît ou qui est fortement réduit. Les rendements des cultures vivrières chutent à moins de réduire la surface cultivée pour pouvoir encore la fumer convenablement. Dans les deux cas, la production agricole de la famille diminue fortement. De 20 quintaux par famille et par an, la production de grains passe à seulement 15 voire 10 quintaux en année « moyenne », à peine de quoi nourrir une petite famille. Surviennent une saison moins pluvieuse que d'habitude, une invasion de criquets ou toutes autres perturbations et c'est la catastrophe : la disette se transforme en famine.

Les épidémies se développent donc sur un terrain extrêmement propice car la plus grande partie de la population est alors mal nourrie et vraisemblablement peu résistante. C'est ce qui explique sans doute la violence de cet apparent « choc microbien ». Alors que la plupart des microbes étaient déjà présents dans la région depuis longtemps, ce n'est qu'à la fin du siècle, lorsque la population est affaiblie, qu'ils provoquent de grandes épidémies.

La conquête coloniale intervient donc en pleine crise et les perturbations politiques, sociales et économiques qu'elle a entraînées, aggravent considérablement la situation. Missions de reconnaissance et expéditions militaires, caravanes commerciales et corvées de portage sur des longues

---

20. Les écrits anciens attribuent à la peste bovine la responsabilité d'une diminution du cheptel de 50 % aux deux tiers. Cette hémorragie aurait même pu atteindre jusqu'à 90 % dans certaines régions. Il faut rajouter à cela les destructions postérieures (à partir de 1905) causées par la maladie du sommeil et extrêmement élevées, semble-t-il, dans certaines régions (chaudes).

21. H. Cochet, op. cit.



distances accélèrent la diffusion des maladies dans toutes les régions du pays<sup>22</sup>. Quant aux guerres de conquête, si elles restent d'ampleur assez modeste, elles semblent néanmoins provoquer, par la multiplicité des opérations « de pacification », de nombreuses perturbations. Alors que le roi Mwezi Gisabo est contraint de signer un traité d'allégeance (1903), les armées allemandes répriment les mouvements rebelles<sup>23</sup> et appliquent la politique de la terre brûlée.

Mais la conquête allemande n'est pas celle qui marquera le plus la société burundaise. Car en dehors des opérations militaires, les Allemands n'auront guère le temps de modifier en profondeur l'organisation politique, économique et sociale du Burundi. En revanche, c'est surtout pendant le mandat belge, et donc bien plus tard, que impôts, corvées, et cultures obligatoires deviennent massifs et généralisés à l'ensemble du territoire (1914 pour imposition et corvée de portage, 1930 pour les cultures obligatoires). L'intervention massive de la tutelle coloniale commence donc après la grande crise agraire du tournant du siècle et ne peut donc pas en être tenue pour principal responsable.

Le paysage et la société agropastorale que découvrent les Belges ont changé d'aspect à la suite de la crise et ne reflètent déjà plus fidèlement la situation précoloniale. Une grande partie du bétail burundais a en effet été décimé pendant les grandes épizooties du tournant du siècle (1890-1910). Pour faire face au fléau et sauver ce qui pouvait l'être, il semble que le bétail survivant ait été rassemblé (ou confisqué à ceux qui en avait encore) en quelques sites et concentrés entre les mains d'un petit nombre d'éleveurs (roi et aristocratie princière). Il aurait été ensuite progressivement redistribué, comme cela se faisait habituellement, au bénéfice des courtisans.

A l'arrivée des Européens, il est donc probable que la répartition inégalitaire du bétail qui prévalait à l'époque ne reflétait pas fidèlement celle de la société agropastorale antérieure aux grandes épizooties. Le caractère très inégal de la répartition du bétail au début du XX<sup>e</sup> siècle et l'existence de nombreux producteurs sans bétail donnent alors aux colonisateurs une image quelque peu déformée de la société précoloniale. Car en laissant de nombreuses familles sans bétail, donc sans capital, la peste bovine a accentué la différenciation paysanne. C'est ce peuple d'agriculteurs-éleveurs en crise, de nombreuses personnes ayant perdu leur troupeau, que découvriront les colonisateurs; et c'est de cette situation critique qu'est peut être né le mythe du dualisme agriculteurs/éleveurs.

22. Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, les intrusions commerciales des Swahili en provenance de l'Océan Indien étaient restées limitées à la côte du lac Tanganyika, sans véritablement pénétrer « à l'intérieur du pays ».

23. Rebelles au pouvoir du roi et donc alliés dans un premier temps aux Allemands, puis rebelles à l'entreprise de centralisation des colons.

Dès lors, il n'en faudra pas davantage aux ethnologues de l'époque pour en déduire l'existence de deux ethnies différentes, la pensée dominante étant alors fortement influencée par l'idéologie de la hiérarchie des races. Dans cet esprit, les écarts observés dans la répartition du bétail (et donc dans le niveau de capital atteint par chaque famille) ne pouvaient que refléter l'appartenance des gens à l'une ou l'autre ethnie. Les riches, ceux qui avaient des vaches en quantité non négligeable (ceux qui en avaient encore après les grandes épidémies de la fin du siècle, devrait-on dire) avaient des vaches parce qu'ils étaient tutsi. Les autres, ceux qui n'en avaient guère ou en étaient complètement dépourvus (ceux qui n'en avaient plus, devrait-on dire !) n'en avaient pas parce qu'ils étaient hutu. Selon cette interprétation, la société d'alors était composée d'une ethnie d'éleveurs (les Tutsi minoritaires et représentant environ 15 % de la population) et d'une ethnie d'agriculteurs (les Hutu, largement majoritaires), classification complétée par une ethnie d'artisans ni éleveurs ni agriculteurs, les pygmées Twa (1 % de la population environ).

L'analogie supposée avec d'autres situations africaines suffira à classer les Tutsi parmi les peuples de « pasteurs » au même titre que les Peuls d'Afrique de l'Ouest ou les Masai des plateaux tanzaniens. Les Hutu, eux, seront classés parmi les peuples « à vocation agricole », et préférant la houe à la vache. Cette sorte de « spécialisation innée » des Tutsi dans l'élevage et des Hutu dans l'agriculture n'étant plus, dès lors, remise en question, les étiquettes ainsi apposées seront régulièrement renforcées par la plupart des agronomes et vétérinaires coloniaux par le mépris affiché envers les pratiques d'élevage locales et par leur ignorance totale du rôle de l'élevage dans le système agraire burundais.

En effet, la littérature coloniale, comme les écrits postcoloniaux d'ailleurs, feront de l'élevage « indigène » (« traditionnel » pour les écrits récents) une activité improductive, un pur élevage « de prestige » réservé aux « pasteurs tutsi ». On peut lire par exemple : « les Burundais ne se livrent cependant à aucune spéculation zootechnique. Ils aiment à posséder le plus grand nombre de têtes de bétail possible, parce que c'est un signe de puissance, de richesse et de domination sur ceux qui n'en ont pas. Ils ne feront rien pour en augmenter la production<sup>24</sup> ». Mais l'auteur se contredit aussitôt en écrivant : « néanmoins, si on laisse un indigène choisir dans un troupeau, son choix s'arrêtera naturellement sur la bête la plus volumineuse, la plus jeune, qui présente le plus d'aptitude laitière et qui a les cornes les plus développées » !

En outre, et contrairement aux préjugés coloniaux et contemporains, les agriculteurs ne cherchaient pas à accroître coûte que coûte les effectifs de leur troupeau (pour en tirer un plus grand prestige social). La grande majorité des taurillons en âge de reproduire étaient abattus et consommés

---

24. Selon G. de Greef (1919), médecin vétérinaire au Congo belge, en mission au Rwanda-Urundi.

et la répartition des animaux par sexe à l'intérieur des troupeaux indiquait déjà une quasi-spécialisation « naisseuse »<sup>25</sup>.

Enfin, alors que cet élevage bovin était sédentaire depuis peut-être quelque deux mille ans dans la région (les troupeaux passent toujours la nuit dans l'enclos de la famille), certains n'hésiteront pas à présenter les Tutsi comme un peuple quasi-nomade ou dont le mode de vie était rythmé par les déplacements saisonniers des troupeaux<sup>26</sup>.

De l'attachement que les Burundais manifestaient pour leur bétail, on inventera un véritable « culte de la vache » érigé en culture des Tutsi tandis que les pratiques d'élevage seront classées, sans autre forme de procès ou d'analyse, dans les manifestations rituelles ! « Les Tutsi aiment leurs vaches plus que toute autre chose sur terre » ; « ils les vénèrent ». « Seul les intéresse l'accroissement de la taille de leur troupeau, car du nombre de vaches possédées dépendra leur prestige »...

Si prestige social il y a – c'est une réalité – celui-ci découle d'abord de l'efficacité économique de l'association agriculture-élevage et des gains de productivité que cette association autorise. Aujourd'hui, comme hier, les déjections animales constituent le principal produit de l'élevage (et est souvent la seule justification de son maintien dans bon nombre d'exploitations agricoles actuelles). Là où les transferts latéraux de fertilité sont encore possibles aujourd'hui (là où il existe encore des pâturages) l'élevage, fut-il « traditionnel », permet de concentrer la fertilité sur les terres labourées, d'accroître les rendements et de relever sensiblement le niveau de la productivité du travail. Le prestige social dont on gratifie les « éleveurs » est donc d'abord le fruit d'une plus grande productivité du travail et d'un accroissement de richesse de l'exploitation. Ce prestige est aussi dû à la force de travail supplémentaire qu'il permettait d'obtenir par le biais des rapports sociaux d'*ubugabire* (cf. § I).

Tout le monde aimait donc les vaches – pas seulement les Tutsi ! – puisque la production vivrière, l'économie domestique et l'avenir de la

---

25. D'après des statistiques du territoire de Muramvya en 1929, les troupeaux étaient constitués à 72 % de vaches et à 86 % de femelles (vaches et génisses confondues), les taureaux ne représentant que 2 % des effectifs. Les vétérinaires coloniaux se plaindront même de « l'habitude invétérée des pasteurs qui se débarrassent des mâles en surnombre avant qu'ils aient atteint leur développement normal ». Des mesures administratives seront prises à cet effet, en particulier « l'ordonnance qui vise l'interdiction de l'abattage des taurillons et bouvillons à moins de quatre ans » (1939).

26. De la même façon, les pratiques de transhumance seront souvent citées mais jamais décrites avec précision. La transhumance fait en général partie des pratiques observées récemment, mais hâtivement qualifiées de « traditionnelles » ou d'« ancestrales » et dont l'origine est alors rejetée dans la préhistoire ! On prétendait ainsi que les éleveurs retrouvaient en saison sèche les habitudes de leur « nomadisme ancestral » ! A l'exception peut-être des mouvements de bétail Mugamba-Imbo, il semble que la transhumance se soit développée beaucoup plus récemment (après 1950) dans les autres régions du Burundi. Ce développement récent doit être mis en relation avec la diminution des ressources fourragères locales, diminution due à l'accroissement des surfaces cultivées, mais aussi très largement à la mise en culture des marais en saison sèche, à l'expropriation des pâturages indivis pour les projets de reboisements et à l'interdiction des brûlis de régénération.

famille reposaient sur elles. Au lendemain de la crise agraire que le pays avait connue et donc de la crise aiguë de fertilité que la majorité des exploitations agricoles de l'époque avaient dû connaître, posséder une ou plusieurs vaches était donc extrêmement important. Rien de surprenant donc, à cet amour immodéré pour les bovins, mais que les Blancs ne pouvaient s'empêcher de qualifier d'irrationnel et propre à l'ethnie des Tutsi.

Agriculteurs d'un côté, pasteurs de l'autre : la chose est entendue, et tout oppose désormais Hutu et Tutsi, du moins dans la tête des colons. A défaut de différences linguistiques, culturelles ou relatives à la localisation géographique des uns et des autres (différences recherchées avec persévérance, mais en vain, par les scientifiques de l'époque), c'est la recherche des caractéristiques morphologiques des uns et des autres qui retiendra l'attention des Blancs et guidera leur compréhension de la société burundaise. On opposera de la sorte les Hutu, de type bantu, c'est-à-dire « petits, trapus, la tête grosse, la figure joviale, le nez épaté, les lèvres énormes », etc., aux Tutsi « grands, minces, le nez fin, le teint presque rougeâtre », etc. Cette typologie sera renforcée en 1950 à l'aide de mesures « scientifiques » réalisées certes sur un large échantillon, mais dont les individus avaient été « présélectionnés par les administrateurs et les missionnaires, « connaisseurs du pays » en fonction précisément de l'idéal-type de chaque catégorie »<sup>27</sup>.

Jean-Paul Harroy, ancien gouverneur du Ruanda-Urundi de 1955 à 1962, et pourtant porteur de l'idéologie coloniale, reconnaîtra cependant que ces différences étaient par trop schématiques en admettant qu'il existait aussi de « petits Tutsi » et que ces derniers constituaient l'écrasante majorité du groupe tutsi : «... il importe de distinguer au Burundi entre deux groupes sociaux de Tutsi fort différents. Il y a, d'une part, ceux qui, proportionnellement peu nombreux, ont su conquérir, conserver et exercer le pouvoir autour du roi et des grands chefs et qui, presque tous, correspondent au paradigme énoncé ci-dessus. D'autre part, à côté de cette aristocratie de quelques milliers de dominants privilégiés, a toujours existé la masse non négligeable – le reste des 14 % de la population du pays – des petits Tutsi qui ne répondent que partiellement, et parfois pas du tout, à cette définition... »<sup>28</sup>.

Différences morphologiques, donc ethniques..., alors qu'il est maintenant acquis que l'influence des régimes alimentaires sur les caractéristiques somatiques des populations est largement aussi déterminante que l'héritage génétique. Les changements majeurs de régime alimentaire n'ont-ils pas suffi, pendant ces dernières décennies, à faire augmenter de plus de 10 cm la taille moyenne des Européens et des Japonais ? Il ne seraient donc pas étonnant que les différences morphologiques observées entre les familles qui possédaient de grands troupeaux et dont la ration

27. J.-P. Chrétien, *Burundi : L'histoire retrouvée*, Karthala, 1993, p. 321.

28. J.-P. Harroy, *Burundi 1955-1962*, Hayez, Bruxelles, p. 25-26.

alimentaire comprenait une part importante de produits lactés (les enfants étant pratiquement « gavés » au lait) et ceux qui n'avaient que quelques vaches ou pas du tout soient en grande partie le fruit d'un inégal accès aux produits laitiers. Une fois de plus, des différences, lorsqu'elles étaient réelles, étaient généralisées et analysées au travers des verres déformants de l'interprétation raciale.

Les différences multiples et profondes entre ces deux « peuples » ainsi posées et nullement remises en cause, encore fallait-il expliquer leur coexistence sur le même territoire. C'est ainsi que la « théorie » hamitique voulait faire venir les « pasteurs tutsi » d'Éthiopie, ceux-ci ayant conquis et soumis les « agriculteurs bantu hutu » dans un passé récent<sup>29</sup>. Les Tutsi ne seront pas considérés comme de vrais Burundais (ou Rwandais) « mais comme des « pasteurs nomades envahisseurs » venus assujettir et civiliser les « masses obscures des nègres bantous »<sup>30</sup>.

Enfin, les relations sociales observées par les Européens, et en particulier celle de l'*Ubugabire* qui intervenait entre un possesseur de bétail et un agriculteur sans bétail (cf. § I.), ne furent décrites que par référence à la féodalité européenne. L'interprétation « féodale » de ce contrat renforçait l'idée d'une séparation innée entre agriculteurs hutu et éleveurs tutsi en faisant de ces derniers d'horribles féodaux, tandis que les premiers étaient assimilés à des serfs. On proclamait alors : « l'instauration du contrat de servage pastoral par les envahisseurs tutsi n'est qu'une matérialisation du principe de base de la philosophie tutsi : « vivre par le travail des autres ou en travaillant le moins possible ». C'est ce même principe qui régit le but et les méthodes pastorales des indigènes »<sup>31</sup>. On ignorait le rôle de ces « contrats de vaches » dans la répartition et la gestion de la fumure animale ; on négligeait aussi qu'ils pouvaient s'établir entre deux personnes n'habitant pas la même région et que l'espace considéré ne pouvait donc pas être assimilé au fief de l'Europe médiévale. On faisait en fait d'une société tributaire et fortement différenciée un avatar équatorial de l'historiographie européenne.

Le regard que les Blancs de l'époque coloniale ont porté sur le Burundi a profondément marqué les consciences. Aujourd'hui encore, et tandis que les extrémistes hutu ou tutsi remettent au goût du jour les vieux schémas d'antan pour mieux asseoir leurs idéologies génocidaires ou sécuritaires, il est désespérant de constater que la plupart des européens en poste ou de passage à Bujumbura ne sont guère capables de parler de la société et du

---

29. Sur ce thème, et en particulier sur les fondements idéologiques de ces théories, consulter en particulier les travaux de J.-P. Chrétien (1985) dans J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie, ethnies, tribalisme et État en Afrique*, La découverte, Paris, 1985.

30. J.-P. Chrétien, *le défi de l'intégrisme ethnique dans l'historiographie africaniste, le cas du Rwanda et du Burundi*, Politique Africaine, n° 46, juin 1992, Karthala, p. 73.

31. Déclaration d'un vétérinaire colonial en 1956.

conflit burundais en d'autres termes que les « grands » et les « petits », les « longs » et les « courts », s'enfermant ainsi dans l'obscurantisme le plus stérile.

## **2. Naissance des classes urbaines et renforcement de la différenciation sociale : l'appartenance « ethnique » devient un critère politique pertinent**

Les autorités belges choisirent d'appliquer au Ruanda-Urundi le principe de l'administration indirecte. Au lieu de faire table rase des anciennes formes d'organisation et de pouvoir de la société burundaise, le colonisateur préféra maintenir les institutions « coutumières », c'est-à-dire la royauté burundaise, et les doubler, en quelque sorte, d'une administration coloniale parallèle travaillant « en collaboration » avec les institutions coutumières. Or les sphères politiques, économiques, militaires ou magico-religieuses de la royauté étaient composées de gens d'origines variées. En fonction des différentes charges à pourvoir, des hommes ou des femmes étaient choisis par le roi dans des lignages hutu ou tutsi<sup>32</sup>. Tandis que les fonctions plutôt économiques étaient préférentiellement confiées à des gens de lignage tutsi (en particulier la gestion des troupeaux du roi) les fonctions magico-religieuses (prêtres, devins, etc.) revenaient à des personnes issues de clans hutu.

Bien que fondée sur l'administration indirecte et donc le respect, en principe, de ces institutions coutumières, l'action « civilisatrice » des administrateurs coloniaux et des missionnaires a été à l'origine d'un renforcement considérable des inégalités de traitement entre Hutu et Tutsi et un des ressorts les plus actifs de l'émergence de l'ethnie comme critère d'appartenance politique.

Ce furent d'abord les missionnaires, en lutte contre l'idolâtrie, qui entreprirent avec succès l'anéantissement du pilier magico-religieux du royaume, marginalisant ainsi définitivement les représentants hutu de la royauté. Ces fonctions prestigieuses disparues, c'est la participation même des Hutu au pouvoir qui disparaît<sup>33</sup>. C'est donc sur la base de la moitié seulement des anciennes structures de pouvoir – la moitié composée en majorité de représentants des clans tutsi – que sera mise en place la fameuse « administration indirecte ».

---

32. Les princes de sang qui dirigeaient les différentes provinces du royaume étaient directement issus de la famille royale et n'étaient pas, à ce titre, considérés comme étant tutsi ou hutu. Ils formaient une catégorie distincte, celle des *ganwa*. Ce n'était pas le cas au Rwanda où il semble que la royauté (la famille du roi et l'ensemble de l'aristocratie) fut rapidement dominée par des membres de certains lignages tutsi, du moins dans la partie centrale du royaume.

33. L'importation des houes et autres outils d'origine industrielle, à la suite de l'intégration forcée aux échanges marchands, ruine également les forgerons, alors que ceux-ci, généralement Hutu, jouissaient également d'une grande considération et d'un certain pouvoir dans la société précoloniale.

Et cette fraction tutsi de l'ancienne institution royale sera considérablement renforcée et « purifiée » par l'autorité de tutelle dans le cadre de la mise en place de l'administration indirecte, en particulier à l'occasion de la réforme administrative du début des années trente. Alors que de nombreux chefs coutumiers représentant du roi et porteur de sa légitimité divine sont destitués (et parmi eux les derniers chefs hutu), les nouveaux chefs, sous-chefs et techniciens sont installés dans leurs fonctions pour servir de courroie de transmission au pouvoir colonial. Convaincue de la supériorité raciale des Tutsi et de leur capacité « naturelle » à gouverner les Hutu, c'est dans les familles tutsi les plus aisées que la Belgique choisira ses hommes. Et c'est les enfants de ces mêmes familles – nourris au lait depuis leur plus jeune âge et mesurant déjà 10 cm de plus que leurs camarades (hutu ou tutsi) moins fortunés ! – qui seront choisis pour recevoir le baptême, des chaussures et des vêtements européens, une formation scolaire puis technique au sein de la fameuse école d'Astrida (Butare actuel, au sud du Rwanda). « Plus des trois quarts des élèves rwandais recrutés entre 1932 et 1957 sont Tutsi. On cultive chez cette élite un esprit « d'aristocratie naturelle » : « les Tutsi étaient destinés à régner... sur les races inférieures qui les entourent ». Ce complexe féodo-hamitique est au cœur des pratiques sociales discriminatoires de l'administration indirecte : les « seigneurs tutsi » doivent aider les Européens à faire travailler les « serfs hutu ». Au nom de l'efficacité et du progrès, le pouvoir des chefs locaux est incroyablement renforcé par l'affaiblissement de la royauté, vidée de son contenu religieux et donc populaire, et par l'éclatement de la solidarité lignagère »<sup>34</sup>.

La mise en place de cette nouvelle administration « indirecte » s'accompagne alors d'un accroissement substantiel des charges pesant sur la paysannerie. Bien que l'ancien système tributaire ne soit plus de mise, la composante burundaise de l'administration indirecte (réduite à sa composante tutsi nouvellement renforcée par les réformes administratives) doit bien être nourrie, de même que l'ensemble de la structure coloniale non autochtone. Les deux piliers de ce nouvel édifice seront l'impôt associé à la culture obligatoire du café, d'une part, le système des corvées, d'autre part.

L'impôt, qui doit être réglé en argent, contraint les producteurs à accepter de planter les caféiers qu'on leur impose et de recevoir l'argent donné en échange de la récolte annuelle. La vente annuelle du café est donc la seule source d'argent accessible aux paysans nouvellement soumis à l'impôt. En outre, alors que le tribut précolonial était prélevé par enclos, l'impôt colonial – impôt per capita – le sera par « homme adulte valide », pouvant ainsi toucher plusieurs personnes du même enclos.

---

34. J.-P. Chrétien, *le défi de l'intégrisme ethnique...*, op. cit., p. 73.

Le travail obligatoire sous forme de corvée est organisé sur le même principe. Corvée de portage, construction des routes et des édifices nécessaires à l'administration coloniale et à l'Église, travaux obligatoires de « lutte antiérosive » et autres corvées absorberont une fraction croissante du temps de travail des agriculteurs, au détriment de leurs activités agropastorales.

Or, impôts et corvées sont prélevés sur une paysannerie à peine remise de la grande crise agraire du début de siècle et alors que la plupart des familles paysannes n'ont pas pu reconstituer le troupeau qu'elle possédaient à la génération précédente. La lourdeur de ces prélèvements est donc très difficilement supportée par les populations. Alors que les familles moins bien pourvues connaîtront une paupérisation accélérée, vendant la dernière vache possédée pour faire face à un impôt que le café seul ne permettait pas de payer, des hordes de burundais fuiront leur pays (vers la Tanzanie ou l'Ouganda) en quête de travail rémunéré pour pouvoir payer l'impôt ou pour échapper aux punitions corporelles infligées aux mauvais contribuables. Malgré les nombreuses mesures prises par l'administration coloniale et susceptibles, disait-on, d'enrayer l'enchaînement des disettes (cultures obligatoires de manioc et de patate douce, stockage des grains), la famine ravage de temps à autre les campagnes burundaises jusqu'au début des années quarante.

Alors que les populations ressentent de plus en plus durement le poids des contraintes coloniales, celles-ci sont désormais imposées par des sous-chefs de plus en plus exclusivement tutsi. Et le ressentiment envers eux grandit, plus encore peut-être que le ressentiment anticolonial, quelque peu dilué par le système de l'administration indirecte. Il n'en faut pas davantage pour qu'en moins d'une génération, le groupe tutsi soit de plus en plus identifié aux détenteurs du pouvoir. Si le groupe des Tutsi « évolués » – les indigènes arrachés à leur condition par les écoles et les paroisses coloniales – ne représente, dans un premier temps, que la courroie de transmission de la tutelle coloniale, il devient lui-même détenteur du pouvoir après l'indépendance. Car c'est bien le même groupe d'hommes, élite économique et intellectuelle, qui revendique haut et fort son droit à l'Indépendance et se trouve le mieux placé pour assurer la direction du nouveau pays indépendant. Et bien que la grande majorité des Tutsi soient toujours des paysans des collines, et ce jusqu'à aujourd'hui, la minorité urbaine qui est à la tête du pays bénéficie des dividendes de la direction des affaires nationales (rente caféière, aide internationale) et échappe ainsi à la condition paysanne. Elle sera de plus en plus identifiée à « l'ethnie » des Tutsi.



Deux événements politiques majeurs viennent alors cristalliser les rançœurs et faire de l'ethnie l'identité politique la mieux intériorisée des temps modernes : la révolution rwandaise de 1959 et le génocide anti-Hutu au Burundi en 1972.

Alors que l'histoire coloniale du Burundi et du Rwanda avait été confondue dans la même entité coloniale (le Rwanda-urundi), le chemin de ces deux pays « faux-jumeaux » se sépare brutalement en 1959. L'élite tutsi, mise en place sous le régime de l'administration indirecte et qui s'apprêtait à prendre les rênes du Rwanda indépendant, est renversée, massacrée en partie, chassée du territoire par une révolution qui porte au pouvoir des représentants de certains clans hutu. Ceux qui prennent alors le pouvoir ne sont pas des paysans mais des « évolués hutu », formés dans des séminaires moins « cotés » que l'école d'Astrida mais d'où sortira une bonne partie de la classe dirigeante du nouvel État rwandais. Il faut dire en effet que, dès que les « évolués » tutsi révoquent l'indépendance et adoptent une rhétorique vaguement « marxisante », les missionnaires et l'administration de tutelle changent brusquement leur fusil d'épaule en appuyant la « révolution sociale » hutu. Bien qu'exprimée sur un registre essentiellement ethnique, cette révolution avait bel et bien un contenu social et se faisait l'écho de revendications paysannes affirmées.

Depuis cette époque, les Tutsi, devenus très peu nombreux dans l'administration rwandaise et loin d'occuper la plus grande place dans le clergé et les activités commerciales, ne peuvent plus être identifiés comme détenteur du pouvoir au Rwanda. Les choses n'en seront pas pour autant radicalement changées dans la mesure où les clans hutu qui se succéderont au pouvoir (les sudistes de Butare pendant la première République, puis les nordistes du clan Habyarimana pendant la deuxième) assureront une gestion sans partage du pouvoir, au nom de la « majorité hutu » certes, mais au profit réel de groupes extrêmement réduits.

La révolution rwandaise a servi de repoussoir à l'élite tutsi burundaise. Son souvenir, continuellement rafraîchi par les réfugiés tutsi rwandais installés dès lors à Bujumbura, et la crainte de voir se reproduire au Burundi pareille révolution ont alimenté la politique sécuritaire mise en place par la minorité tutsi au pouvoir. Après une courte phase de transition agitée mais où le débat politique dépassait les alliances purement ethniques (1962-1966), l'élite tutsi a confisqué le pouvoir en s'appuyant sur une armée nationale majoritairement composée de jeunes issus de familles tutsi. Le paroxysme de cette entreprise de monopolisation du pouvoir est atteint en 1972 quand les actions violentes de certains rebelles hutu donne le signal et le prétexte d'un massacre sans précédent de membres de l'ethnie hutu par l'armée burundaise. Les intellectuels hutu sont exécutés par milliers, tandis que leurs successeurs potentiels – les lycéens hutu du secondaire et même leurs frères cadets qui réussissaient à l'école primaire – sont pour-

chassés et éliminés sans autre forme de procès. L'élite hutu une fois décimée, les Tutsi seront plus que jamais identifiés à l'élite urbaine, celle qui a accaparé le pouvoir et semble prête à tout pour le conserver.

En face d'elle, la paysannerie, infiniment majoritaire dans le pays, voit peu à peu le fossé qui la sépare de la ville, du pouvoir et de la richesse s'élargir. Elle est surtout composée de familles hutu mais il ne faut pas oublier que la majorité des tutsi – les « petits tutsi » dont parlait le gouverneur Harroy – en font aussi partie.

Entre temps, et depuis la crise agraire du tournant du siècle, le système agraire burundais s'est métamorphosé. Arrêtons-nous un instant sur ces transformations. Elles expliquent en partie la nature conflictuelle des rapports que l'État postcolonial entretiendra avec la paysannerie.

### **3. Du bétail à la bananeraie**

Dans l'agriculture précoloniale, la bananeraie n'occupait pas une place importante dans les systèmes de production. Elle était déjà présente dans les régions plus chaudes de l'Imbo et du Kumoso mais, partout ailleurs, elle n'occupait pas encore beaucoup d'espace. Ce n'est qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle que la bananeraie devient progressivement le centre de la plupart des systèmes de production, la base même de leur régime d'accumulation et un élément dominant du paysage agricole.

Au fur et à mesure que de nombreuses plantes et arbres y sont le plus souvent associés (arbres fruitiers, taro, igname, piments, etc.), la bananeraie dense évolue progressivement vers une sorte de jardin-verger hautement productif. Le principal produit de la bananeraie reste cependant le jus de banane fermenté (la « bière » de banane), fabriqué à partir de bananes pressées et qui constitue aujourd'hui une part non négligeable de la ration calorique des adultes. Comme le jus de banane contient surtout de l'eau, du sucre et des vitamines, les exportations d'éléments minéraux (azote, phosphore, potassium...) dues aux récoltes sont extrêmement réduites et l'équilibre minéral des sols est préservé. Quant au carbone, produit par cette machine photosynthétique performante, il est en grande partie incorporé au sol sous forme de résidus de culture (stipes et feuilles) et de pressage (peau de banane, rachis et pâte après extraction du jus). Le bilan organique de la bananeraie est donc excédentaire pourvu que la biomasse créée ne soit pas détournée vers d'autres usages comme le paillage des caféiers (voir plus loin). Productrice de calories à l'état pur (le sucre contenu dans la « bière »), on voit que la bananeraie produit aussi une grande quantité de biomasse qui est incorporée, stockée et conservée dans les sols. Alors que le bétail et les transferts de fertilité associés se font de plus en plus rares dans les exploitations agricoles burundaises, voici donc

un système de culture – la bananeraie dense exploitée pour le jus – capable d’assurer par lui-même le maintien et même l’accroissement du niveau de fertilité des sols.

La bananeraie est souvent la parcelle la plus fertile de l’exploitation car elle a toujours fait l’objet des plus grands soins de la part de l’agriculteur et de sa famille : un travail continu et une concentration quotidienne de matière organique. C’est à la bananeraie que sont destinés la plupart des déchets domestiques, épluchures et balayures de toutes sortes, cendres du foyer, pulpe de café, crottes de chèvre, fumier et déjections humaines. Si les sols où furent installées les bananeraies (à l’époque où il était possible d’effectuer ce choix) présentaient souvent une bonne aptitude potentielle à la culture, c’est surtout le travail consacré à la bananeraie, la fertilité transférée à son profit pendant plusieurs décennies ou générations et la biomasse restituée après récolte des régimes et extraction du jus qui ont permis l’accumulation d’un véritable capital-fertilité au sein même de l’exploitation agricole.

Dans le Burundi précolonial, le bétail était au centre du régime d’accumulation paysanne. Il était à la fois le capital lui-même et le meilleur outil de transfert et de concentration de la fertilité dans le cadre d’un système agraire fondé sur l’association agriculture-élevage. La généralisation progressive de la bananeraie dans les exploitations agricoles du Burundi correspond à un changement de régime d’accumulation. Elle est progressive et continue dans presque toutes les régions du pays à partir du début de ce siècle et son expansion doit être mise en relation avec la régression de l’élevage qui se manifeste parallèlement (par à-coups, au rythme des épi-zooties, des réductions de pâturages et de l’appauvrissement de bon nombre de familles assujetties à l’impôt). Au fur et à mesure de l’extension de la bananeraie, le bétail devient d’ailleurs de moins en moins indispensable au maintien d’un capital-fertilité durable. Tout se passe donc comme si l’extension de la bananeraie et des autres espèces arborées de l’exploitation supplantait progressivement la multiplication du troupeau comme mécanisme fondamental d’accumulation du capital.<sup>35</sup>

Actuellement, la bananeraie constitue le système de culture le plus performant en terme de création de valeur par unité de surface ou par journée de travail. Grâce à la souplesse avec laquelle elle permet d’obtenir de l’argent à tout moment, elle est la principale source de « monétarisation » des exploitations agricoles. Comme la bananeraie fournit une fraction importante du revenu agricole du ménage et une partie de la ration calo-

---

35. Les espèces arborées participent à une restauration de la fertilité des sols grâce à leur enracinement profond. Celui-ci permet l’exploitation des couches profondes du sol et l’accumulation en surface des éléments minéraux contenus dans la biomasse aérienne (lorsque les feuilles tombent). Sans concurrencer beaucoup les autres plantes cultivées, les arbres permettent le remplacement partiel des transferts de fertilité opérés anciennement des pâturages vers les terres assolées par l’intermédiaire du bétail (transferts de plus en plus limités par la diminution des pâturages et la réduction du cheptel vif de la plupart des exploitations agricoles).

rique, on comprend que les agriculteurs cherchent avant toute chose à en accroître la surface. La bananeraie gagne du terrain. Elle envahit assolements et paysages<sup>36</sup>.

Le développement de la bananeraie n'a pas été la seule transformation opérée au niveau des exploitations agricoles. Aujourd'hui, la multiplication des cycles de culture sur une même parcelle et la diversification des cultures confèrent à l'agriculture burundaise une complexité déconcertante. La longue saison des pluies (7 à 8 mois) permet d'emblaver la plupart des parcelles cultivées en céréales (maïs, sorgho, blé, éleusine) et légumineuses (haricot, petit pois, arachide) deux fois par an. Il en va de même pour les bas-fonds qui ont été drainés et sont maintenant cultivés deux fois par an, parfois même trois fois. Cette succession plus rapide des cycles de culture s'est accompagnée d'une réduction importante ou de la suppression pure et simple des périodes de jachère intercalaires.

A l'exception des cultures d'exportation (thé, café), les parcelles en culture pure (une seule espèce cultivée) sont plutôt rares. L'immense majorité des champs cultivés comporte au même moment plusieurs cultures « associées ». La parcelle prend alors un aspect faussement « anarchique » quand 5, 6, ou 7 cultures y sont associées : plusieurs céréales (maïs, sorgho), plusieurs légumineuses (haricot, *vigna*, petit pois, etc.), la patate douce et le manioc, sans parler des touffes de bananiers, des plants de taro et des arbres disséminés çà et là. Ces combinaisons complexes de cultures permettent d'augmenter le nombre de plantes par unité de surface et d'accroître la production (le rendement global, tous produits confondus) car les phénomènes de concurrence entre les espèces sont limités.

Tandis que la « pression démographique » ne cessait de s'accroître, le paysage agricole du Burundi est devenu de plus en plus arboré. Contrairement à une idée trop solidement ancrée dans les esprits, la densification du peuplement ne s'est pas traduite par une déforestation massive mais bien davantage par une utilisation de plus en plus systématique des plantes pérennes dans les exploitations agricoles : une véritable « agroforesterie » paysanne. La multiplication des bananeraies et leur extension constituent une des manifestations les plus spectaculaires de cette évolution. Et c'est dans les régions les plus densément peuplées que sont apparues de véritables forêts de bananiers, couvrant des pans entiers de collines. Des arbres ont aussi été plantés çà et là au sein des exploitations burundaises : divers arbres fruitiers (avocatiers, agrumes, goyaviers, etc.) mais aussi le chêne d'Australie (*grevillea*) et l'eucalyptus pour le bois de

36. Quelques régions du pays ont échappé, partiellement, à ce changement profond de régime d'accumulation. Il s'agit des régions où l'élevage bovin occupe encore une place importante dans les systèmes de production : Mugamba-sud et Bututsi-nord principalement. Les conditions pédo-climatiques y sont peu favorables au bananier mais le développement limité de la bananeraie est surtout dû à la conservation de vastes pâturages et au maintien d'un élevage important qui dispensaient, en quelque sorte, les agriculteurs-éleveurs de cette révolution du mode d'accumulation.

chauffage, le bois d'œuvre et même l'ombrage et la litière destinés au café (dans le cas des *grevillea*).

Patate douce, taro et manioc occupent aussi – et c'est nouveau – une place de choix dans les systèmes de culture burundais. Cultivés en culture pure ou associés à d'autres cultures dans la même parcelle, la patate douce et le manioc permettent de valoriser les sols moins favorables. Ainsi cultivés en association avec les céréales et/ou les légumineuses, manioc et patate douce permettent souvent d'accroître (ou de maintenir) le rendement global de la parcelle. En outre, le manioc et le taro présentent des cycles de culture plus longs (18 mois à 3 ans pour le manioc) et moins saisonniers que les céréales et les légumineuses. La plantation des boutures peut être réalisée à tout moment et la récolte étalée dans le temps, ce qui confère à l'exploitation agricole une relative sécurité alimentaire. La souplesse du calendrier agricole de ces plantes facilite aussi leur insertion dans le calendrier de travail de l'exploitation agricole et une meilleure répartition du travail tout au long de l'année.

En diversifiant les modalités concrètes de l'accumulation, l'irruption du bananier dans les systèmes de production paysans, a relativisé quelque peu l'exclusivité du bétail dans ce rôle (même si celui-ci conserve une grande importance dans la constitution du capital-fertilité-bananeraie et dans la différenciation actuelle des systèmes de production). Du même coup, le pouvoir politique et économique des groupes sociaux identifiés – abusivement, nous l'avons vu – comme « éleveurs » (les Tutsi) s'en serait trouvé amoindri si leurs descendants n'avaient pas trouvé, dans la « filière café », les moyens d'un nouvel élan d'accumulation de richesse.

Car un élément nouveau a, en effet, fait son apparition dans la majorité des exploitations agricoles burundaises : la parcelle de café *arabica*. Depuis les premières plantations du début des années trente, quand chaque ménage fut tenu de planter cinquante pieds de caféiers pour pouvoir régler l'impôt, les plantations n'ont cessé d'être encouragées par les pouvoirs publics. Pendant la dernière décennie de la tutelle belge (les années cinquante), les surfaces plantées ont été considérablement augmentées et les collines de certaines régions (notamment au centre et au nord du pays) se sont vu couvertes de « pistes caféières » aux bords desquelles les agriculteurs devaient installer leurs parcelles de café et qui devaient permettre aux autorités coloniales un contrôle facile et rapide de la tenue des plantations. Après l'indépendance, la culture des caféiers est restée quasi-obligatoire (et l'arrachage des plants strictement interdit) et a toujours fait l'objet de la plus grande sollicitude de la part de l'administration.

Aujourd'hui, la majorité des agriculteurs burundais disposent d'une ou plusieurs parcelles de café, les quelques 80 000 hectares du verger national étant répartis entre près de 600 000 à 800 000 producteurs. Les exporta-

tions de café représentant la principale source de devises du pays (80 à 90 %) et la rentrée fiscale (taxe à l'exportation) la plus conséquente (avec les taxes sur la bière), le café est devenu un enjeu économique et politique de première importance. Objet central des politiques agricoles menées tant à l'époque coloniale que post-Indépendance, il est devenu l'un des principaux sujet de tension entre la paysannerie et les pouvoirs publics.

### III. POLITIQUE AGRICOLE ET NAISSANCE DU CONFLIT ÉTAT/PAYSANNERIE

Pendant les dernières décennies, la production vivrière a augmenté à peu près au même rythme que l'accroissement démographique. L'autosuffisance alimentaire a été, de ce fait, relativement préservée, les importations alimentaires ayant été limitées, jusqu'à ces dernières années, à des produits de luxe destinés aux classes urbaines aisées et à l'approvisionnement de quelques collectivités (hôpitaux, lycées) par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial (PAM)<sup>37</sup>.

Cette augmentation de la production vivrière a été en partie obtenue grâce à la mise en culture d'une partie des pâturages et des nombreux bas-fonds humides qui ont été défrichés et drainés. Mais l'augmentation de la production vivrière a été trois fois plus importante que celle des surfaces mises en culture ! La progression de la production vivrière, suivant peu ou prou celle de la population, n'est donc pas imputable en totalité à l'extension des surfaces assolées. Elle est largement due à l'accroissement de la production obtenue par unité de surface. Dans toutes les régions du pays, et quels que soient les conditions naturelles et les éventuels « avantages comparatifs » de telle ou telle spéculation, on constate d'ailleurs que les exploitations caractérisées par un rapport surface/actif faible sont souvent celles qui produisent le plus à l'unité de surface. La bananeraie dense, les arbres, parfois le café, et les associations complexes de cultures vivrières constituent les principaux éléments de ces systèmes de production intensifs. Ces micro-exploitations évoluent souvent vers une sorte de jardin-verger où domine la bananeraie associée à toutes sortes de cultures vivrières et, à l'arboriculture. Au contraire, les exploitations agricoles dans lesquelles le rapport terre/actif est plus élevé rapportent davantage à leur propriétaire, certes, mais produisent souvent moins par unité de surface.

Mais les gains de production enregistrés ces dernières décennies ont été obtenus sans qu'aucun nouveau moyen de production d'origine industrielle ou artisanale ne viennent enrichir la panoplie, pourtant extrêmement

---

37. Cette situation s'est considérablement dégradée depuis les événements d'octobre 1993 et les déplacements de population qu'ils ont entraînés.

pauvre, des agriculteurs. Les outils disponibles sont très peu diversifiés et souvent mal adaptés à la diversité des travaux des champs. La consommation annuelle d'engrais est presque négligeable, celle d'herbicides, insecticides et fongicides, dérisoire. Les agriculteurs ne disposent d'aucun moyen de transport performant, ce qui limite considérablement le transport des récoltes et les déplacements de fourrages, litières, fumier et compost. La constitution, à proximité des enclos de jardins-vergers plus productifs est entravée par le manque de matériel végétal adapté et davantage diversifié. En outre, les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à la détérioration du matériel biologique actuellement disponible, par suite des attaques parasitaires et des maladies.

Les agriculteurs burundais sont donc dans un dénuement extrême de moyens de production. Ce manque de capital productif constitue le plus sérieux handicap de l'agriculture burundaise et risque de compromettre le mouvement d'intensification observé jusqu' alors. Il est responsable du bas niveau de la productivité du travail et des difficultés rencontrées dans les calendriers de travail. Pendant les pointes de travail, l'ampleur des tâches à réaliser dépasse très souvent les capacités de travail de la famille. Comme il n'est pas toujours possible d'embaucher des journaliers agricoles ou des travailleurs saisonniers faute d'argent pour les payer, certains travaux ne sont donc pas effectués pendant la période favorable, ou fait à la va-vite pour gagner du temps. La surcharge de travail que connaît la majorité des exploitations agricoles burundaises pendant les périodes clé du cycle agricole entraîne alors d'importantes chutes de rendement. Elle limite l'efficacité du travail.

Dans la majorité des exploitations agricoles du Burundi, la force de travail n'est donc pas si « abondante » et « pléthorique » contrairement à l'image que nous en avons trop souvent. Les campagnes burundaises ne seraient donc pas si « surpeuplées » qu'il n'y paraît ! Si disponibilité en travail il y a, celle-ci est fondamentalement saisonnière et étroitement dépendante des périodes de sous-emploi relatif du calendrier agricole.

De nombreuses exploitations sont frappées de plein fouet par l'érosion et la baisse de fertilité des sols. Dans ce cas, ce sont souvent les moyens de production et parfois aussi la force de travail qui font défaut pour faire face à ce fléau. La faible productivité du travail (pendant les pointes de travail) et la décapitalisation des exploitations agricoles sont alors responsables des difficultés rencontrées par les agriculteurs pour maintenir et accroître la fertilité de leurs sols. En effet, quand la productivité du travail devient inférieure au minimum vital, et si aucune source extérieure de revenu ne peut compenser cette situation, l'exploitation agricole se trouve plongée dans la spirale de la paupérisation. Les arbres sont coupés un à un au rythme des besoins immédiats et incompressibles de la famille ; régimes de banane et café sont vendus sur pied à moitié prix ; le bétail



résiduel est bradé ; les outils ne sont plus renouvelés, tandis que l'équilibre de la ration alimentaire se dégrade peu à peu. En dernier recours, c'est la biomasse même de l'exploitation qui est vendue pour assurer la survie immédiate de la famille : résidus de culture et contenu de la compostière sont cédés ; les branches disponibles ou les roseaux sont vendus comme tuteurs ou bois de chauffe. La disparition de la bananeraie est l'étape ultime et sans retour de cette décapitalisation. Plus rien ne permet alors de résister à l'érosion.

Face à cet immense besoin de moyens de production, l'État n'a pas réussi, au travers des politiques agricoles mises en œuvre, à faire face aux attentes de la paysannerie. Loin de répondre aux besoins des agriculteurs, le système de vulgarisation agricole s'est efforcé de répandre dans les campagnes quelques mots d'ordre techniques (des « conseils » techniques), le plus souvent inadaptés aux exploitations agricoles burundaises ou trop exclusivement consacrés au café, plante choyée de l'administration. Les interventions de l'État en milieu rural, qu'il s'agisse d'agriculture, d'amélioration de l'habitat ou de protection de l'environnement, sont aussi à la source d'innombrables tensions. En provoquant une dégradation profonde de l'image que les paysans ont de ceux qui les gouvernent, elle a donné naissance à un conflit profond et durable entre l'État et la paysannerie.

## **I. Le paillage du café et l'« éclaircie » de la bananeraie**

### **Le paillage du café**

Depuis les premières plantations de la période coloniale et jusqu'en 1993, le paillage du café<sup>38</sup> a toujours fait l'objet d'un encadrement « rapproché » et d'une étroite surveillance par les agents de l'administration. De la « chicote » coloniale aux amendes encore imposées récemment<sup>39</sup> aux agriculteurs désobéissants, le thème « paillage du café » nécessite, pour être « adopté » par les agriculteurs, une « sensibilisation » permanente, des pressions sans cesse renouvelées et même une répression encore active de nos jours.

Nul ne conteste, pourtant, l'efficacité du paillage et ses effets sur les rendements obtenus<sup>40</sup>. Mais pourquoi a-t-il fallu tant d'années de sensibili-

38. Il consiste à recouvrir chaque année le sol de la plantation d'un épais matelas (10 à 20 cm) de matière organique fraîche.

39. La désorganisation de l'administration suite aux événements d'octobre 1993 a interrompu durablement cet « encadrement ».

40. On peut résumer les fonctions agronomiques du paillage comme suit : le paillis constitue un épais tapis de matière organique qui ralentit la dessiccation du sol pendant la saison sèche (il limite l'évaporation et le dessèchement du sol) ; en se décomposant progressivement, le paillis permet un enrichissement du sol en humus, un apport important d'éléments minéraux et une amélioration de la structure du sol ; le paillis empêche les mauvaises herbes de se développer ; il les « étouffe » en empêchant la lumière de parvenir jusqu'au sol ; le paillis est une protection efficace contre l'érosion.

sation et d'encadrement sur ce thème ? Pourquoi maintenir encore aujourd'hui la menace d'amende pour les agriculteurs propriétaires de café mal paillé ou non paillé ? Pourquoi, enfin, existe-t-il autant d'agriculteurs si peu enthousiastes pour pailler leur café ?

La matière organique nécessaire au paillage de la parcelle de café provient, en général, des autres parcelles de l'exploitation. Il s'agit le plus souvent de résidus de cultures : feuilles et stipes de bananiers, résidus de maïs et sorgho (tiges et feuilles), fanes de haricots, patates douce ou arachide, etc. Une partie importante de la biomasse créée sur l'exploitation agricole est transférée vers la parcelle de café, enrichissant cette dernière en humus et éléments fertilisants au détriment de la fertilité des autres parcelles de l'exploitation. Tel est le problème central causé par le paillage du café. En quelques décennies, les parcelles de café ont été considérablement enrichies par ce transfert latéral de fertilité. Le revers de la médaille, c'est l'appauvrissement progressif des parcelles vivrières « donneuses ».

Les conséquences de cette gestion unilatérale et centripète de la matière organique sont considérables pour l'économie des exploitations agricoles. La baisse de fertilité des sols, si souvent évoquée par les agriculteurs, n'est pas le résultat de la seule « pression démographique » et de la diminution de l'élevage. Elle résulte aussi et surtout de ce transfert systématique des résidus de culture vers le café.

Le travail nécessaire au paillage et la mobilisation de toute la matière organique de l'exploitation au profit du café expliquent les réticences manifestées par les agriculteurs. Elles sont accentuées ou au contraire amoindries selon que la région et le lieu se prêtent ou non à la caféiculture, selon l'évolution des prix payés au producteur bien sûr, et les revenus qu'ils permettent d'obtenir. Car dans toutes les régions du Burundi y compris celle du Buyenzi (connue pour ses aptitudes pour le café), c'est la bananeraie qui procure les revenus les plus importants, le café n'arrivant qu'en deuxième, troisième ou quatrième position dans de nombreuses régions.

On comprend mieux, dès lors, les réticences des agriculteurs à tout sacrifier pour le café. Si la vente du café constitue souvent une part importante du revenu monétaire, sa part dans la valeur ajoutée totale de l'exploitation n'est souvent que de 5 à 15 %. L'évolution des rapports de prix, défavorable au café depuis de nombreuses années, ne fait qu'accroître ces réticences.

### **L'éclaircie de la bananeraie**

L'extension de la bananeraie – qui exprime, en quelque sorte, l'enrichissement de l'exploitation agricole – est souvent combattue par l'administration. En effet, l'« éclaircie de la bananeraie » constitue l'un des prin-

cipaux thèmes techniques pour lesquels on essaie de « sensibiliser » les paysans depuis plusieurs décennies bien que les techniques choisies pour faire passer le message aient peu à peu évolué.

Les paysans de la région de Ngozi se souviennent avec précision des abattages systématiques et forcés des bananeraies, à l'époque où forces armées et populations mobilisées dans le cadre des « travaux de développement communautaires » étaient chargées de l'exécution des consignes. Le développement illimité des bananeraies entravait, disait-on, l'accroissement de la production vivrière. En fait, c'est surtout la caféiculture qui a profité des surfaces ainsi « libérées », à l'occasion du traçage des innombrables pistes caféières à l'emplacement des anciennes bananeraies.

Aujourd'hui encore, l'« éclaircie » de la bananeraie est au centre du dispositif « modernisateur » proposé aux agriculteurs. Aux côtés de la lutte antiérosive et du paillage des caféiers, elle constitue l'un des piliers du modèle technique vulgarisé dans la plupart des projets ou autres institutions de développement. A la bananeraie dense telle qu'elle se présente chez les agriculteurs, les agronomes et responsables administratifs préfèrent la bananeraie clairsemée, plantée en suivant les courbes de niveau et associée aux cultures vivrières. Si le principe de la culture associée semble parfaitement justifié (les agriculteurs la pratiquent systématiquement avec le taro, même si la bananeraie est dense), l'éclaircie de la bananeraie (ou sa plantation très espacée) remporte rarement l'adhésion des agriculteurs.

La bananeraie dense est le signal d'une certaine accumulation de capital et joue un rôle de premier plan dans la création de richesse. C'est pourquoi les agriculteurs cherchent avant toute chose à constituer une bananeraie dense. Couper un bananier avant qu'il ne produise de régime apparaît alors comme un acte antiproductif que les paysans ne sont pas prêts à assumer. Couper une bananeraie toute entière, ou presque, revient souvent à détruire un capital accumulé à grand peine depuis de nombreuses années. On comprend donc pourquoi jamais message technique n'a provoqué autant de résistance de la part de la paysannerie.

L'attachement des agriculteurs à leur bananeraie explique aussi certaines difficultés rencontrées par ceux dont l'enclos a dû être déplacé dans le cadre de la politique de « villagisation » mise en place pendant la deuxième République (1976-1987). Les paysans touchés par ces mesures de regroupement de l'habitat ont dû abandonner leur habitation et la bananeraie qui l'entoure pour reconstruire une maison sur le bord de la piste conformément aux directives de l'administration. De tels cas peuvent être observés en grand nombre dans la région de Muyinga (au nord-est du pays), par exemple, où de nombreux agriculteurs ont dû abandonner leur maison située sur les piémonts et en bordure des marais pour s'installer de part et d'autre des pistes tracées au sommets des alignements montagneux. Cet éloignement de la maison d'habitation par rapport à la bananeraie a en

général de très graves conséquences sur cette dernière. Les multiples relations entre enclos et bananeraie sont pour la plupart rompues à cause de l'éloignement (temps et moyens de transport) : la bananeraie est moins bien entretenue ; tous les flux de fertilité qui convergeaient vers elle sont interrompus (déchets domestiques et balayures, fumier et compost, etc.) ; beaucoup de régimes sont volés, etc. Les agriculteurs sont unanimes pour constater la « décadence » de leur bananeraie et les chutes importantes de rendement qui se manifestent au bout de quelques années. Il faut alors repartir à zéro pour constituer une autre bananeraie à proximité de la nouvelle maison d'habitation mais ceci peut prendre de nombreuses années avant de retrouver un même niveau de production.

On n'abandonne pas facilement et de plein gré une richesse constituée de la sorte. La fertilité accumulée (acquise) de l'exploitation, qu'elle soit cristallisée dans la bananeraie, dans une caféière paillée depuis 30 ans, dans les arbres à usages multiples qui ont été plantés çà et là ou dans les terrasses inclinées façonnées par le travail de nombreuses années, constitue le seul patrimoine des familles paysannes. Elle conditionne la productivité du travail des agriculteurs. En dissociant l'agriculteur de son capital-fertilité, le déplacement brutal de l'habitation entraîne une rupture du régime d'accumulation et réduit à néant les efforts consentis depuis l'installation de l'exploitation. Il est bien souvent responsable de la décapitalisation que vivent d'innombrables exploitations agricoles et de la crise qu'elles connaissent alors.

Les agronomes de la période coloniale et ceux qui leur ont succédé ont donc fait du paillage du café et de l'éclaircie de la bananeraie deux thèmes techniques liés l'un à l'autre. Ils ont forgé, entre ces deux cultures *a priori* tout à fait compatibles et complémentaires, un antagonisme de fond. Permise par un transfert massif de matière organique, l'accumulation de fertilité sur la caféière est donc le résultat d'un détournement de biomasse opéré au détriment de la bananeraie et des parcelles vivrières de l'exploitation. Or ce détournement de biomasse, à l'intérieur même des exploitations agricoles, se prolonge dans la sphère économique par un détournement de valeur ajoutée au profit des classes urbaines. En effet, la valeur de la production de café permise par cette concentration de fertilité est en partie prélevée par le système de commercialisation du café : baisse progressive du prix réel payé aux producteurs et de leur pouvoir d'achat, baisse de la part relative de valeur ajoutée totale qui leur revient avec la multiplication des usines de dépulpage du café<sup>41</sup>. Ainsi, si le détournement de fertilité opéré au profit de la caféière permet bien une création de valeur sous forme de café, celle-ci échappe en partie au producteur.

La dynamique d'accumulation du capital-fertilité-caféière n'est donc pas conforme aux intérêts de la paysannerie dans les conditions actuelles

41. Au lieu de dépulper eux-mêmes leur café pour le vendre sous forme de « café-parche », les paysans sont incités à vendre leur « café-cerise » aux usines de dépulpage installées dans les campagnes (« Filière Fully Wached »).

de la caféiculture burundaise. Tout se passe comme si la rupture de l'ancien régime d'accumulation fondé sur le bétail avait donné lieu à la mise en place simultanée de deux mécanismes différents d'accumulation du capital au sein de l'exploitation agricole :

– l'accumulation de capital fertilité cristallisé dans la bananeraie. Elle ne donne lieu qu'à de faibles prélèvements, pratiquement limités à la taxe communale sur la bière de banane ;

– l'accumulation de capital-fertilité sur la caféière. Elle constitue le fondement même du processus de prélèvement opéré au profit des différents partenaires de la filière café et d'une fraction des couches sociales aisées, essentiellement urbaines et, comme nous le verrons, assimilée, à tort ou à raison, aux Tutsi. Ces prélèvements reposent non seulement sur la faible rémunération des caféiculteurs mais aussi sur le « manque à produire » provoqué sur les autres parcelles de l'exploitation par suite du transfert massif de fertilité dont elles sont victimes.

Ces deux voies d'accumulation (la bananeraie et le café) apparaissent comme fondamentalement contradictoires : contradictoires au sein même de l'exploitation agricole burundaise (paillage), tandis que la politique agricole a toujours favorisé l'une au détriment de l'autre (abattage forcé et « éclaircie » des bananeraies, paillage des caféraies).

## **2. Du conseil technique à la brimade**

En formulant l'hypothèse du comportement irrationnel des agriculteurs et de leur incapacité à réaliser l'« allocation optimale » des ressources, la politique de « modernisation » propose aux paysans d'adopter le « paquet technique » mis au point par les organismes de recherche agronomique. Il s'agit en général de l'utilisation de moyens de production d'origine industrielle (engrais, pesticides) et de l'application de techniques « modernes » de production : culture pure, semis en ligne, utilisation de variétés améliorées. La lutte contre l'érosion (mise-en-défens et reboisements des crêtes, aménagements des versants par des fossés et lignes antiérosifs isohypses), la mobilisation de la main-d'œuvre pour les travaux d'utilité collective (« travaux de développement communautaires ») et le regroupement des habitations le long des routes et pistes (villagisation) complètent ce dispositif.

### **Des thèmes techniques qui « ne passent pas »**

Culture pure et semis en ligne font souvent partie du même « paquet technique » proposé aux agriculteurs. Souvent considéré comme le b. a. ba

de l'agriculture « moderne », ces techniques sont évidemment indispensables lorsque l'agriculture est entièrement mécanisée, motorisée et fait appel à l'utilisation systématique et répétée de produits chimiques : engrais, herbicides, fongicides, insecticides, hormones de croissance, etc. (cas le plus courant dans les pays industrialisés). Pour supporter l'application de ces produits et le passage répété des machines, le matériel végétal doit être aussi homogène que possible.

Mais ces techniques sont-elles adaptées aux exploitations agricoles paysannes du Burundi ? Ce n'est pas la culture associée qui empêche les agriculteurs d'utiliser herbicides et autres pesticides mais plutôt leurs prix inabordables ou leur inexistence sur le marché. Quant au semis en ligne, quel intérêt peut-il bien présenter pour les agriculteurs ? Contrairement à l'argument souvent avancé, le semis en ligne ne permet pas toujours d'optimiser l'utilisation de l'espace aérien et souterrain et donc de maximiser la photosynthèse. Le semis « traditionnel » est souvent le meilleur moyen d'optimiser l'exploitation des ressources du milieu et de limiter la concurrence imposée par les mauvaises herbes. C'est aussi pour contrôler la densité de semis que les agronomes préconisent le semis en ligne. Il est en effet plus facile pour eux (agronomes et moniteurs agricoles) d'évaluer une « densité de peuplement » lorsque la géométrie simple du semis en ligne facilite les comptages ! Mais tel n'est pas l'objectif des agriculteurs.

Culture pure et semis en ligne ne « passent pas ». On comprend pourquoi. On comprend mal, en revanche, pourquoi ce duo fait inmanquablement partie de la panoplie proposée aux agriculteurs dans tous les projets de développement. Sans doute une méconnaissance des problèmes relatifs au calendrier de travail et aux pointes de travail, au capital fixe et au capital circulant est à l'origine de cette impasse. A l'exception des « agriculteurs modèles » (dont on reparlera), rares sont les agriculteurs qui sèment en ligne si ce n'est en bordure du chemin ou de la piste, bien en évidence pour obtenir une bonne appréciation du moniteur agricole ou de l'agronome communal.

Dans le domaine de la « lutte antiérosive », les fossés et les lignes d'herbes fixatrices parallèles aux courbes de niveau (isohypses) constituent l'essentiel des thèmes techniques vulgarisés. Il a fallu, là aussi, la chicote coloniale pour que les paysans se soumettent aux « travaux de lutte antiérosive » car le creusement de milliers de kilomètres de fossés antiérosifs demandait un travail colossal. Cette politique s'inscrivait dans le cadre de la « mise au travail » de la paysannerie. Des millions de journées de travail pour des milliers de kilomètres de fossés aujourd'hui délaissés si ce n'est rebouchés pour faciliter la mise en culture. Mais cette technique est encore vulgarisée aujourd'hui dans certains projets. On

exige de surcroît des paysans que la terre soit rejetée vers le haut : effort supplémentaire mais qu'importe, « les paysans ont du temps » !

L'efficacité de ces fossés est pourtant de plus en plus contestée. On sait qu'ils peuvent eux-mêmes provoquer des phénomènes d'érosion en ligne (à l'occasion de débordement par exemple) ou même de graves destructions lorsque l'abondance des précipitations, l'infiltration de l'eau et l'imbibition excessive du profil provoquent des glissements de terrain. Le fossé antiérosif présente donc plus de danger que d'avantages lorsque la pente est forte et le climat humide.

Dans ce cas, les paysans préfèrent faciliter l'évacuation de l'eau et le drainage plutôt que d'accroître l'infiltration et, en conséquence, les risques de destruction complète de la parcelle. Les parcelles sont alors disposées longitudinalement, dans le sens de la pente. Elles sont souvent entaillées de rigoles en pente qui permettent l'évacuation de l'eau excédentaire vers des drains plus ou moins empierrés situés au centre de la parcelle (disposition en épi des rigoles) ou sur les bords. Dans les zones les plus caillouteuses, les agriculteurs rassemblent les pierres de leurs parcelles en bandes alignées verticalement, rejetant de part et d'autre les pierres en labourant la parcelle de bas en haut. Ces tas de pierres perpendiculaires aux courbes de niveau constituent autant de drains verticaux permettant l'évacuation de l'eau en évitant sa concentration en rigoles d'érosion.

Une nouvelle fois, on constate que les techniques prônées par l'Administration (fossés et lignes horizontales pour accroître l'infiltration de l'eau) semblent inadaptées et en contradiction avec celles pratiquées par les agriculteurs (lignes verticales pour faciliter l'écoulement des eaux excédentaires et drains aménagés pour limiter les dégâts).

Pour diminuer les effets de l'érosion sur les pentes fortes, il a même été conseillé aux agriculteurs d'abandonner le labour de bas en haut, accusé de provoquer une descente progressive de la terre, pour adopter un labour dans le sens des courbes de niveau. Outre les difficultés d'ordre ergonomiques que supposerait un tel labour, l'impossibilité de parvenir à un retournement complet des mottes et le surcroît de travail demandé, on ignore en général que le labour de bas en haut, tel que le pratiquent les paysans burundais, facilite aussi la formation de terrasses progressives. Il aboutit à la constitution d'un bourrelet en bas de parcelle et d'une dépression relative au sommet de la parcelle, résultat de la dernière raie de labour. En quelques années ou dizaines d'années, le profil de la parcelle est adouci, le versant étant alors constitué d'une série de pseudo-terrasses inclinées séparées par des talus très raides. Dans de nombreuses régions du pays, les terrasses inclinées sont le fruit de ce labour de bas en haut, labour qui devient alors une véritable technique de lutte antiérosive, contrairement à ce qu'affirment de nombreux experts.

Ainsi, beaucoup de thèmes techniques proposés s'avèrent impossibles à mettre en œuvre chez les paysans faute de moyens (outillage, force de travail, capital circulant) ou parce que leur application n'est pas conforme à l'intérêt des agriculteurs. Un surcroît de travail à une époque où le coût d'opportunité de celui-ci est élevé, un accroissement du risque provoqué par une homogénéisation du matériel végétal et des dates de semis, ne sont pas en mesure de remporter l'adhésion de la plupart des agriculteurs. Mais au-delà de la pertinence ou de l'inadaptation des thèmes techniques retenus par les projets de développement, c'est le système et les méthodes de vulgarisation qui sont en cause.

### **Transmission verticale du savoir et autoritarisme**

A la fois autoritaire et paternaliste, le système de vulgarisation est basé sur une transmission verticale du « savoir ». Les instituts de recherche élaborent les thèmes techniques, les organismes de vulgarisation les transmettent, les paysans les appliquent ou sont censés les appliquer : transmission verticale de « haut » en « bas » d'un savoir le plus souvent livresque ou découlant d'expérimentations en station, déconnecté des réalités de l'agriculture paysanne et élaboré en marge de la connaissance qu'ont les agriculteurs de leur écosystème.

Cette transmission verticale de ce « savoir » ne peut avoir lieu que de façon autoritaire. A chaque étape de la descente du « savoir » (organisme de recherche, projets, agronomes, moniteurs agricoles), les consignes sont de moins en moins nuancées, les conseils de plus en plus pressants et les ordres de plus en plus péremptoirs. Chargé de vulgariser la culture du riz en casier inondé, un moniteur d'un projet de développement observant un riz exondé semé en planches surélevées n'hésitait pas à arracher ce riz devant un groupe de paysans consternés en proclamant : « le riz ne se sème pas comme cela » !

L'autoritarisme de la vulgarisation est particulièrement vigoureux en ce qui concerne la caféiculture, culture obligatoire de l'époque coloniale et postcoloniale, encore interdite d'arrachage actuellement. Sujet à un encadrement très rapproché, l'itinéraire technique imposé pour le café aux paysans est toujours extrêmement rigide et ne peut donner lieu à aucune discussion, contre toute logique agronomique<sup>42</sup>. Il n'est pas rare de voir des paysans obligés de tailler à blanc (recepage) des caféiers encore lourdement chargés de fruits ! Combien d'agriculteurs fichés, parfois amendés par l'administration communale pour négligence de paillage ou arrachage de vieux caféiers improductifs ? Combien ont été sanctionnés pour avoir osé bafouer le dogme de la culture pure en plantant taros, patates douces

42. A la fin de l'époque coloniale, on obligeait les agriculteurs à planter du café le long des pistes construites à cet effet pour pouvoir effectuer le traitement chimique par poudreuse montée sur jeep. Cette technique s'est révélée inefficace mais le mot d'ordre est resté pour faciliter le contrôle des caféières, comme le souligne J.-P. Hubert (ISABU, n° 105, 1987).



ou autres plantes entre les pieds de café? Et que dire du jour hebdomadaire obligatoire (et des amendes associées après confiscation de la houe) consacré au café, décrété, çà et là, en dépit du bon sens agronomique?

Il est difficile de ne pas penser, en allongeant la liste des sanctions et vexations dont sont l'objet les paysans, à la chicote coloniale auxquels les paysans s'exposaient si l'épaisseur de leur paillage n'atteignait pas la longueur du crayon réglementaire!

La distribution de nouveaux moyens de production (herbes fixatrices, jeunes plants d'arbres, semences, engrais ou produits phytosanitaires) dont les paysans ont tant besoin est le plus souvent assortie d'une série d'interdits propre à décourager les agriculteurs les plus entreprenants. L'obligation de planter herbes (*pennisetum*, *setaria*, *tripsacum*) et arbustes fourragers (*leucaena*) en lignes horizontales entrave, paradoxalement, l'usage de ces moyens de production. Dans la région du Mumirwa, par exemple, ces herbes fixatrices seraient davantage utilisées s'il n'était pas interdit de les disposer d'une autre façon. Pourquoi les rigoles inclinées des parcelles en pente forte et les drains verticaux d'évacuation de l'eau ne sont-ils pas renforcés par ce genre d'herbes fixatrices? Parce que cela est interdit!

Il en est de même des semences améliorées et des engrais avec obligation de semer en ligne, des engrais interdits d'usage hors thé, coton ou café, des chèvres avec bergerie obligatoire, etc.

Chaque moniteur agricole étant tenu de présenter des « résultats » et de prouver, au moins sur le papier, l'« efficacité » de son travail (son avancement éventuel en dépend si ce n'est son poste lui-même), nul n'est encouragé à discuter avec les paysans, à nuancer ses conseils, à comprendre les causes profondes des échecs de la vulgarisation.

Le moniteur agricole est surtout un policier, chargé de contrôler l'application des consignes venues d'en haut, tenu de fichier et de dénoncer les récalcitrants, de faire payer les amendes qui s'imposent et parfois de collecter les taxes prélevées par la commune (bétail, bière). Vulgarisateur, policier, percepteur : cette confusion complète des rôles ne peut que renforcer l'amalgame et la vision négative qu'ont les paysans de l'État, de ses projets, et de ses agents.

Au bas de la pyramide, les moniteurs agricoles et agronomes s'appuient sur les « paysans modèles » (« paysans pilotes », « agriculteurs progressistes », « agriculteurs avancés », et « groupes de contact » de la méthode Benhor, la terminologie variant d'un projet à l'autre). Chaque commune et parfois même chaque colline possède son « paysan progressiste » que les autorités administratives ne manquent pas de présenter aux visiteurs. C'est chez lui que l'on « descend sur le terrain » pour admirer

cultures pures et semis en ligne, bananeraie éclaircie et plantée en ligne, lignes antiérosives et buttes de patates douces isohypses, terrasses progressives, compostière ombragée, café fraîchement paillé, étable ou bergerie modèle, habitat « amélioré », etc. : toute la panoplie des thèmes techniques adoptée d'un seul coup par ce paysan pas comme les autres, ce « paysan modèle ». Outre de nombreuses visites, les bons élèves de la vulgarisation agricole reçoivent aussi des récompenses multiples : qui un sac de semences améliorées, qui une brouette, qui un lot de tôles pour couvrir sa maison, qui un sac d'engrais, une chèvre « améliorée » ou la garde d'un taureau sélectionné.

Que représentent les « paysans modèles » ? Dans la plupart des cas, une classe d'agriculteurs relativement aisés : des exploitations agricoles nettement moins petites que la moyenne régionale, une main-d'œuvre abondante ou les moyens d'embaucher plusieurs salariés, un outillage plus diversifié et un capital moins insignifiant que celui des voisins. Mais leur richesse relative n'est nullement le résultat de l'application des thèmes techniques vulgarisés ! C'est le contraire qui se produit. Eux seuls, disposant d'une terre plus vaste, d'un capital et d'une force de travail abondante, peuvent se permettre d'appliquer des thèmes techniques exigeants en main-d'œuvre et en intrants coûteux.

Sauf exception, ces « paysans modèles » ne peuvent en aucune façon servir de modèle aux autres. Comment ces paysans pilotes pourraient-ils faire des adeptes – et l'innovation faire ainsi tâche d'huile – quand les agriculteurs des alentours possèdent une exploitation beaucoup plus petite, un capital insignifiant et une main-d'œuvre insuffisante à l'époque des pointes de travail ? Au lieu d'adapter les thèmes techniques aux exploitations agricoles, tout se passe comme si l'on sélectionnait les quelques exploitations agricoles « adaptées » aux messages de la vulgarisation, leurs propriétaires étant alors promus au rang de « paysans modèles ».

Bénis de l'administration, les « paysans modèles » ne peuvent guère que refléter l'image idyllique que certains voudraient pouvoir conserver de la paysannerie. Ils entretiennent l'idée que le progrès n'est qu'affaire de bonne volonté et de « participation » : « les paysans peuvent s'en sortir lorsqu'ils se mettent au travail ». Il est regrettable que les hauts responsables politiques, lors de leurs nombreuses descentes sur le terrain, visitent essentiellement les « paysans modèles ». Leur vision des réalités agricoles du pays en est alors profondément erronée.

Les pratiques paysannes sont donc largement méconnues par les responsables du faisceau pyramidal et autoritaire de la vulgarisation agricole. Cette méconnaissance des systèmes de production, des conditions de leur mise en œuvre et de leur évolution s'accompagne d'un mépris vis-à-vis

des paysans, mépris partagé par tous ceux qui ont fait des études et échappent ainsi à cette condition. Ce mépris semble entretenu par le système éducatif lui-même : c'est là que les enfants découvrent la « réticence traditionnelle » de leurs pères à l'innovation et que naît le dogme des paysans sous-employés, chômeurs déguisés, en surnombre, etc.

Confrontés aux réalités de terrain et aux échecs successifs de l'encadrement, beaucoup de moniteurs agricoles ont une connaissance précise de tous ces problèmes. Beaucoup sont fort sceptiques sur l'intérêt des thèmes techniques dont la vulgarisation leur est confiée. Les paysans ne soulignent-ils pas que même les vulgarisateurs ne mettent pas en pratique, dans leurs propres exploitations, les thèmes techniques qu'ils rabâchent à longueur de journée ? L'autoritarisme dissimule leur propre doute sur la pertinence des thèmes techniques proposés.

A qui les moniteurs agricoles pourraient-ils confier leurs états d'âme en l'absence d'instances de discussion, de restitution, de réflexion ? Désireux de ne pas remettre en cause leur emploi, leur salaire, leur avancement éventuel, ils préfèrent se taire.

Loin de répondre aux attentes qu'il pourrait susciter, le système de vulgarisation agricole a plutôt fonctionné comme un frein au développement. Son caractère exclusif, unilatéral et autoritaire a plutôt muselé l'innovation proprement paysanne, pourtant riche et dynamique. Il l'a étouffée plutôt que de favoriser son épanouissement. La diffusion des rares thèmes techniques adaptés à la situation de la majorité des agriculteurs (mise à leur disposition de moyens de production, par exemple) a été entravée par la multitude d'interdits qui l'accompagnait. Mais la capacité de résistance de la paysannerie n'est plus à démontrer. Se tenant le plus possible à l'écart de l'agitation vulgarisatrice, elle a su moderniser à sa façon l'outil de production dont elle disposait malgré le dénuement dans lequel elle se trouve. Ainsi, par exemple, les agriculteurs du Buyenzi ont progressivement planté chêne d'Australie (*grevillea*) et café, malgré interdictions et amendes, transformant ainsi le paysage agricole et inaugurant peut-être la caféiculture de demain.

### **3. L'État contre la paysannerie**

Outre les nombreux conseils techniques assénés aux agriculteurs et dont les réticences ont été trop souvent l'objet de brimades et de sanctions, les interventions de l'État se sont aussi soldées, dans de nombreux cas, par une expropriation pure et simple des agriculteurs.

## Les reboisements

Bien qu'entrepris dès l'époque coloniale, c'est surtout dans la décennie des années 1980 que de grands projets de reboisement ont été mis en place. Ces projets répondaient à deux objectifs affirmés : la protection des sols contre l'érosion (en particulier pour les crêtes dénudées) et la fourniture, à plus long terme, de bois d'œuvre, de bois de service (perches) et de bois de chauffe à usage domestique.

Tous ces projets de reboisement mis en œuvre à ce jour concernent des « blocs » de grandes dimensions (souvent plusieurs centaines ou milliers d'hectares) installés sur d'anciens pâturages ou zones de parcours montagnoux. En décrétant ces terres « vacantes », l'administration forestière fait l'hypothèse que ces espaces étaient inutilisés (et donc libres) avant leur affectation au reboisement. Or la majorité des terres reboisées étaient exploitées auparavant en pâturage par les agriculteurs-éleveurs des alentours. Dans la plupart des cas, il s'agissait de terrains communs, d'accès libre à tous les habitants de la colline pour le ramassage du bois, la cueillette et le pacage des troupeaux.

L'affectation de ces espaces au reboisement marque la fin de ce type d'exploitation. Après leur mise-en-défens, les habitants des alentours n'ont plus accès à ces terres. Il est alors interdit, sous peine de fortes amendes, d'y conduire les troupeaux et, *a fortiori*, de régénérer les pâturages grâce à leur mise-à-feu<sup>43</sup>. Il en résulte alors une diminution importante des pâturages accessibles au bétail et une baisse de qualité des autres pâturages (non reboisés) mais interdits de brûlis en fin de saison sèche. Dans toutes les régions concernées par les reboisements, les pâturages communs permettaient à tous ceux qui ne disposaient pas de prairies privées en surface suffisante de pratiquer l'élevage. Ils rendaient possibles d'importants transferts de fertilité au profit des terres cultivées, grâce à la récupération des déjections animales.

L'accroissement des surfaces reboisées entrave également l'extension des terres cultivées. Il s'agissait théoriquement de reboiser les « crêtes dénudées » et les pentes fortes pour les protéger de l'érosion. Mais une grande partie de ces terres à « vocation forestière » aurait très bien pu être mise en culture. D'autres versants montagneux identiques le sont effectivement, progressivement et bien souvent de bas en haut, partout où le maintien des espaces indivis autorise une extension des surfaces assolées, appropriées individuellement conformément au droit coutumier. On y cultive d'abord du manioc ou de la patate douce (parfois encore de l'éleusine) en rotation avec une friche herbacée, avant de passer à d'autres systèmes de culture plus intensifs. Des bananeraies apparaissent autour des nouveaux enclos.

---

43. L'interdiction de brûler les pâturages est beaucoup plus ancienne mais c'est la présence des projets de reboisement qui permet la mise en place d'un véritable contrôle et l'application des sanctions prévues par la loi.

L'affectation de ces terres aux projets de reboisement coûte donc terriblement cher au pays. Chaque hectare reboisé se traduit par une diminution des activités d'élevage, de moindres transferts de fertilité et donc une baisse de fertilité potentielle des terres assolées et une chute des rendements, l'impossibilité d'accroître les terres cultivées.

La mise en défens des terres à « vocation pastorale » représente aussi une expropriation du domaine indivis au profit de l'État. Cette expropriation, parfois massive, n'est pas sans provoquer, de la part de la paysannerie, une forte résistance manifestée de multiples façons. Afin d'éviter que leurs pâturages (et réserve future de terres cultivables) ne soient décrétés « vacants » et affectés au reboisement, les paysans n'hésitent pas à y installer de petites parcelles de thé, de café ou d'eucalyptus pour signifier à l'administration les limites de son droit d'expropriation. On voit ainsi apparaître de petites caféières dans les endroits les plus inattendus, sur de raides versants parfois encombrés de rochers (de nombreuses parcelles de ce type peuvent être observées dans le Bututsi, et le Buyogoma, par exemple). Culture respectée au plus haut point par l'administration, le café est un rempart sûr contre les reboisements. Parfois, les paysans choisissent plutôt de planter quelques eucalyptus pour marquer leur territoire : des parcelles reboisées pour contrer les grands reboisements de l'État.

Il n'est pas étonnant, dès lors, de voir que les espaces reboisés de façon autoritaire et sans la moindre concertation soient régulièrement parcourus par le feu. Après chaque incendie de forêt, les autorités administratives et les média ont tôt fait de qualifier les incendiaires de criminels, voire de terroristes, ou plus simplement d'ennemis du Burundi. Mais ces dénonciations restent vaines. Les feux reprennent ici et là, comme si une main invisible s'acharnait à détruire le capital forestier du Burundi. Dans la région de Cibitoke, au nord-ouest du pays, les espaces mis-en-défens et reboisés dans le cadre du « Projet Banque mondiale » sont le plus souvent incendiés avant que les jeunes résineux n'émergent de la savane d'altitude dans laquelle ils ont été plantés. Et l'administration n'hésite nullement à replanter indéfiniment les mêmes espaces, à grands renforts de financements extérieurs, accroissant ainsi les surfaces reboisées dans... les statistiques du ministère concerné et sans remettre en cause le moins du monde son approche du problème.

Quand ils ne brûlent pas, les grands projets de reboisement produisent du bois, certes, mais les modalités d'exploitation de ces grands espaces boisés restent à définir et posent de nombreux problèmes. Actuellement, il semble que l'essentiel du bois d'œuvre utilisé à Bujumbura soit originaire des exploitations agricoles paysannes des régions de Kayanza et Ngozi. La multiplication des arbres dans les exploitations agricoles de nombreuses

régions du pays laisse penser que les disponibilités futures de bois d'œuvre d'origine paysanne sont considérables, bien qu'aucune estimation n'ait été tentée jusqu'à présent.

Quant au bois de feu produit par les grands projets de reboisement, il n'est pas pour les paysans. La production est essentiellement destinée à l'approvisionnement des marchés urbains, qu'il s'agisse du bois d'œuvre ou du bois à usage domestique. Exploité par concession ou par l'État (grâce à l'obtention de financements externes additionnels), le principal produit de ces grands projets échappera à ceux qui ont été expropriés par ces mêmes projets.

### **Les parcs nationaux**

Le paysage burundais est l'un des plus artificialisé du monde et entre les millions de parcelles minutieusement jardinées par les agriculteurs, il ne reste guère de place pour la « nature sauvage ». De vastes Parcs Nationaux n'en on pas moins été mis en place dans l'objectif affiché de protéger l'environnement.

Le cas du parc national de la Ruvubu est le plus préoccupant dans ce domaine. Décrété dans une région agropastorale mise en valeur depuis déjà longtemps par des familles paysannes autochtones ou immigrées, ce parc a été créé *ex-nihilo*, là où toute « nature sauvage » avait disparu depuis longtemps à l'exception des rives de la rivière Ruvubu et de quelques savanes arborées résiduelles. Dans ces conditions, la « reconstitution » d'un « parc national » a nécessité l'expropriation de plus de 3 000 familles paysannes et la mise en défens de 50 000 hectares, puis le repeuplement progressif de la zone en animaux sauvages, lesquels avaient pratiquement disparu.

Quel peut être le contenu réel de la « protection de l'environnement » quand on assiste, en réalité, à la destruction des installations humaines, des plantations de bananiers et des espaces mis en valeur par de nombreuses années de labeur agricole ? Comment la création d'un espace « sauvage » par une politique de la terre brûlée (au sens propre et figuré du terme) pourrait-elle participer d'une quelconque protection de l'environnement ?

La production agricole et pastorale perdue du fait de la création du parc (le « coût d'opportunité » des 50 000 hectares consacrés au parc) est donc très élevée. L'appareil de production des familles déplacées a été détruit, réduisant à néant tous les efforts entrepris pour défricher le terrain et constituer peu à peu une bananeraie productive. Ce « manque à produire » est d'autant plus élevé que cette région aurait pu accueillir encore plus de 10 000 familles de migrants originaires des régions plus densément peuplées du pays.

Dans les communes limitrophes du parc, les familles déplacées tentent depuis bientôt 10 ans de reconstituer une exploitation agricole viable. Dépourvus de tout moyen de production, on les rencontre, quelques dix ans après leur expulsion, dans un état d'extrême pauvreté et malades. Beaucoup d'entre eux n'ont pas encore pu reconstituer une bananeraie productive, tandis que les vestiges de leur ancienne bananeraie sont périodiquement parcourus par les feux de brousse à l'intérieur du parc ! La précarité de leur situation et les incertitudes qui demeurent en ce qui concerne leur droits fonciers et leur réinstallation définitive ralentissent encore davantage la constitution d'un capital-fertilité-bananeraie nécessairement fixé au sol qui le supporte. Les parcelles de manioc, patate douce ou maïs qu'ils cultivent sont très régulièrement dévastées par les animaux (potamochères en particulier) qui sortent du parc pendant la nuit. Mais les paysans n'ont pas le droit de les tuer ni même de les faire fuir en leur jetant des pierres.

### **Environnement « protégé », paysans expulsés**

Ainsi, la protection de l'environnement a été assise sur une conception particulière de l'écologie pour laquelle les paysans sont désignés comme les principaux coupables de la détérioration de l'environnement. Dans ce cadre théorique, la protection de l'environnement est nécessairement pensée de façon répressive et mise en place contre les intérêts de la paysannerie. « Protéger l'environnement » revient alors à créer des espaces sans paysans et interdits d'accès à ces derniers.

Mais cette politique de « protection de l'environnement » conduit à des résultats contraires aux objectifs escomptés. En dépossédant les agriculteurs d'une partie de leurs ressources (pâturages, bois de chauffe) ou en provoquant leur expulsion, elle accroît d'autant la pression exercée sur les écosystèmes environnants et accélère leur dégradation. Privés de pâturages par les projets de reboisement, les agriculteurs se voient contraints de réduire ou d'abandonner leur élevage, au détriment de la fertilité des parcelles assolées et de la bananeraie. Réinstallés provisoirement dans la plus grande incertitude foncière, les déplacés survivent en cultivant là où ils le peuvent, sacrifiant le long terme (la reproduction de la fertilité) à la survie immédiate et en coupant les derniers arbres disponibles pour les besoins domestiques. Une telle politique de « protection de l'environnement » conduit donc, nécessairement, à une dégradation accélérée des écosystèmes.

Outre les grands projets de reboisement et les parcs nationaux, beaucoup d'interventions de l'État sont prétextes à de nouveaux accaparements fonciers opérés aux dépens de la paysannerie. Dans plusieurs projets

d'aménagements agricoles, les travaux entrepris, la modification du parcellaire et la distribution des parcelles aménagées donne lieu à des détournements fonciers au profit des fonctionnaires du projet ou de toute autre personne étrangère à la région mais disposant des appuis nécessaires pour être classée parmi les bénéficiaires. La plupart des projets de développement qui nécessitent une phase d'aménagement préalable se sont soldés par une expropriation partielle ou totale et sans indemnité de milliers de paysans. Le cas des aménagements rizicoles de l'Imbo-centre et celui des palmeraies de Rumonge sont de notoriété publique. A chaque fois, ce fût l'occasion pour certains fonctionnaires et personnes influentes de se faire attribuer illégalement des terres préalablement confisquées aux paysans, au nom de l'intérêt général. Combien d'anciens ministres, de hauts fonctionnaires, d'officiers supérieurs et de commerçants ont ainsi accaparé des terres à l'occasion de ces « projets de développement » ?



# IV. DU CONFLIT ÉTAT/PAYSANNERIE AU CONFLIT ETHNIQUE

Malgré la coloration purement ethnique que l'on veut bien donner aux événements tragiques du Burundi, il s'agit aussi, à notre avis, des symptômes les plus aigus d'un conflit État-paysannerie. Sans vouloir réduire le problème ethnique à un conflit social, un conflit de classe (ce serait une simplification abusive), voilà bien un aspect primordial du conflit qui a toujours été savamment contourné parce que la classe politique dans son ensemble (tous partis ou ethnies confondus), et en particulier ses franges les plus extrémistes, y trouvaient leur intérêt.

## I. La coupure paysans/non-paysans

Les paysans burundais sont en majorité hutu mais aussi tutsi (sans parler de la minorité twa, généralement potier-agriculteurs). Tout ce monde habite dans les « collines », c'est-à-dire dispersé dans les campagnes sur l'ensemble du territoire, les bourgs et « villes secondaires » ne rassemblant qu'une infime partie de la population. Les exploitations agricoles, organisées pour la plupart autour de la famille restreinte (le ménage), sont de très petite taille, environ 0,7 à 1 hectare par famille, bien que cette moyenne cache d'importantes disparités au sein d'une même région, d'une part, entre les régions les plus densément peuplées (300 à 500 habitants par km<sup>2</sup>) et celles qui le sont moins (100 à 200 hab/km<sup>2</sup>) d'autre part. Ces exploitations, généralement situées sur de fortes pentes dans un relief tourmenté, sont cultivées manuellement à l'aide d'un outillage simple et peu diversifié : une ou deux houes par famille, une machette, quelques paniers, rien de plus. Le revenu total de ces familles paysannes (y compris ce qui ne donne lieu à aucun échange marchand, c'est-à-dire la production autoconsommée) dépasse rarement l'équivalent de 1000 à 1500 francs français par an.

Les burundais non paysans habitent en général à Bujumbura ou dans les petits centres administratifs qui font office de chef-lieu de province. Ils

sont surtout tutsi mais aussi hutu, peut-être en proportion équivalente bien qu'aucune statistique (heureusement !) ne permette de clarifier ce point<sup>44</sup>. C'est cette petite minorité socioprofessionnelle – les non-paysans – qui a le plus bénéficié des activités de l'État (fonctionnaires), des activités commerciales, des professions libérales et des postes dans l'armée. Au sein de cette minorité, ce sont les Tutsi qui ont monopolisé une bonne partie des places, en particulier dans l'armée bien sûr mais aussi dans l'administration et les activités économiques liée à la « filière café ».

Cette minorité non paysanne et essentiellement urbaine vit très loin des collines, et demeure très coupée des campagnes, quoi qu'elle en dise parfois. Même si les parents sont restés à la colline – on va les voir de temps en temps – cette minorité urbaine vit comme sur une autre planète, isolée du reste du pays comme dans une bulle de savon (ou une tour d'ivoire). Elle vit à l'extérieur du pays. Car au Burundi, quitter Bujumbura, c'est aller « à l'intérieur » du pays. La campagne, c'est l'intérieur comme si la ville c'était l'extérieur !

C'est à l'époque coloniale que les premiers fils de paysans (de paysans plutôt aisés comme nous l'avons vu, de chefs coutumiers en particulier, essentiellement tutsi ou descendants de la famille royale) ont quitté l'agriculture en commençant à apprendre le français, le catéchisme, puis en portant des chaussures. Aujourd'hui, ce fossé qui sépare paysans et non-paysans pourrait encore être matérialisé, de façon quelque peu caricaturale, par celui qui sépare ceux qui parlent le français des autres, ceux qui portent des chaussures des « va-nu-pieds »...

Tels sont les signes extérieurs de richesse qui permettent de reconnaître, sans grand risque de se tromper, un urbain d'un rural, un paysan d'un fonctionnaire. Car il n'y a guère d'activités économiques non-agricoles en dehors des services offerts par l'administration et... le clergé, deuxième employeur du pays.

Cet antagonisme paysans/non-paysans pouvait donc être, dès la période coloniale, dépeint comme un rapport administration/paysannerie. A l'époque le symbole de la soumission et de la participation à l'ordre colonial n'était pas les chaussures mais les étoffes importées qui remplaçaient les anciennes écorces de ficus. Les révoltes anticoloniales des années vingt ne colportaient-elles pas, en guise de slogan de ralliement : à bas les vêtements importés, à bas les outils d'origine industrielle, à bas l'impôt, la monnaie et la corvée ?

Aujourd'hui, les agents économiques non-paysans sont encore tous, ou presque, fils de paysans. Mais la distance qui les sépare de leurs parents est grande, de même que le mépris profond qu'ils partagent en général envers la paysannerie et les choses de la terre. Pour ceux qui ont une voiture, le problème essentiel est de faciliter l'accès en voiture au hameau de

---

44. Les Twa sont pratiquement exclus du « mode de vie » urbain.

leurs parents le temps d'un repas ou d'une demi-journée et afin de pouvoir redescendre le soir même à Bujumbura. Combien de responsables politiques ont fait construire des pistes ou goudronner celles déjà existantes pour pouvoir accéder au plus vite à l'enclos des parents et en revenir aussitôt? On devine assez vite si une famille paysanne a des enfants en ville et le niveau de vie de ces derniers à la largeur du chemin qui conduit devant la porte de l'enclos...

Ce mépris si bien partagé pour les choses de la terre n'empêche pas les urbains de revendiquer leurs racines rurales et de participer – à leur manière – au développement économique de leur commune d'origine. C'est ainsi que sont nées, dans de nombreuses communes, les « associations pour le développement de telle commune », animées par les ressortissants de la commune en question, habitant désormais en ville mais soucieux de faire quelque chose pour leurs parents. Malgré les bonnes intentions qui animent généralement de tels groupes, leurs actions se sont le plus souvent limitées à la recherche de financements pour le développement d'infrastructures (surtout les pistes et, lorsque cela s'avérait possible, leur revêtement) et à la transmission des mots d'ordre de l'administration et du parti unique Uprona<sup>45</sup> : regroupement et amélioration de l'habitat (villagisation), paillage des caféières, éclaircie des bananeraies, lutte anti-érosive... Ces associations ont aussi fonctionné comme de petits réseaux de notables, installés en ville certes, mais qui, dans leur colline d'origine, se sont peu à peu, et partiellement, substitué aux anciennes assemblées des sages (les *Banshingantahe*) à qui la population se référait pour l'arbitrage des conflits. Au point que cette véritable institution coutumière des *Banshingantahe* s'est vu progressivement remplacée par des sages venant des villes, portant chaussures et costume, mais à l'éloquence appauvrie par l'oubli des proverbes qui font pourtant la richesse de la langue Kirundi. En se substituant au moins en partie aux sages des collines, ces groupes de notables urbains ont fait de la seule institution authentiquement paysanne des collines un rouage de plus au service de l'État, du parti, et de la pyramide de la vulgarisation agricole.

## 2. L'exaspération de la paysannerie

L'intervention de l'État en milieu rural (la politique agricole, mais aussi celle visant à l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, l'habitat, etc.) a considérablement élargi le fossé qui sépare les paysans des urbains, dans la mesure où la mise en place de cette politique et son contrôle sur le terrain reposent en partie sur des « non-paysans ». Loin de rompre avec la politique coloniale, la politique agricole qui a été menée pendant les trois décennies postcoloniales a notablement aggravé le

---

45. Jusqu'à l'avènement du multipartisme en 1992.

conflit État/paysannerie, d'autant que le colonisateur n'était plus là pour endosser la responsabilité des brimades et sanctions en tous genre dont ont été victimes les gens des collines. C'était une politique agricole aveugle et autoritaire pour laquelle les agriculteurs étaient pris pour des enfants et traités comme tels.

Le café est bien sûr l'enjeu majeur de cette politique. La plupart des paysans caféiculteurs y voient encore, malgré les revenus que le café leur apporte, la marque de la culture obligatoire et de l'autoritarisme de l'État. Quel que soit l'intérêt économique de la caféiculture pour les paysans (très variable en fonction des régions concernées et de l'évolution des prix payés au producteur), le caféier est devenu – l'autoritarisme de l'encadrement aidant – le symbole de l'entretien de la minorité non-paysanne par la paysannerie, et chemin faisant, de la minorité tutsi par la majorité hutu. Ce glissement progressif a été particulièrement net pour tout ce qui tourne autour du café. Tout d'abord parce que la majorité des salariés de la « filière café » (stations de lavage pour le café traité par voie industrielle, commerçants privés pour celui qui subit le dépulpage domestique, usines de départage<sup>46</sup>, Office du café) étaient tutsi. Ensuite par le fait que les régions les plus fortement productrices de café sont situées au centre (Kirimiro) et au Nord (Buyenzi) du pays, régions à écrasante majorité hutu, tandis que les régions rurales où les Tutsi sont majoritaires (Mugamba sud et Bututsi) ne produisent pas beaucoup de café (pour des raisons pédo-climatiques bien sûr, mais aussi parce que bon nombre d'exploitations agricoles y sont moins petites qu'ailleurs, disposent encore de quelques pâturages résiduels et pratiquent encore un peu d'élevage bovin). Enfin, parce que si le café reste la principale source de devises du pays (plus de 80 %), on est en droit de se demander en quoi ces devises ont permis d'améliorer le sort des paysans burundais si ce n'est en permettant la construction (moyennant endettement) d'un réseau fort dense de routes et pistes en excellents état ? Seuls les véhicules de l'armée, ceux des coopérants, ceux de l'administration et des commerçants y circulent tandis que les agriculteurs marchent à pied et portent tout sur leur tête... Contrairement à ce que pourrait inspirer une interprétation hâtive de l'histoire, la politique agricole fut exactement la même au Rwanda, malgré la Révolution de 1959. Dans ce pays, la rente caféière et le recours à l'endettement international ont aussi permis la mise en place d'un réseau remarquable de pistes et de routes goudronnées. Mais sur ces routes n'ont jamais circulé d'autres véhicules que ceux de l'État et des coopérations étrangères, ceux de l'armée et des milices hutu extrémistes auteurs du génocide de 1994...

---

46. Le départage consiste à enlever l'enveloppe lignifiée du grain (appelée « parche »). Cette opération suit le dépulpage, qui consiste, lui, à débarrasser la « cerise » de café de la pulpe qui entoure les deux grains de café de chaque cerise.

On a toujours incité fortement les agriculteurs, parfois avec le concours de l'armée, à « éclaircir » leur bananeraie et à en limiter la surface. Rappelons que cette éclaircie était le plus souvent destinée à laisser davantage de place au café et à lui fournir de la matière organique sous forme de paillage. Peu soumise aux prélèvements de l'État et combattu de tout temps par l'administration, la culture du bananier est devenue elle aussi un symbole : la plante du paysan, contrairement au café qui devenait, lui, la plante de l'État, c'est-à-dire, celle qui fait vivre l'« élite » urbaine de la nation. L'acharnement de l'administration contre l'extension des bananeraies denses et son insistance autoritaire à propos du paillage des caféières ont largement contribué à politiser et à ethniser l'approche « agronomique » des exploitations agricoles burundaises. On constate en effet que l'agronomie coloniale et postcoloniale, les techniques agricoles imposées aux agriculteurs par l'administration, ont créé de toute pièce cet antagonisme caféier-bananier qui, aujourd'hui est l'expression concrète des rapports sociaux dominants, des rapports État/paysannerie. La technique n'est pas neutre...

Outre les thèmes techniques relatifs au binôme café-banane, les travaux de « lutte antiérosive », pourtant largement inefficaces, ont aussi été imposés unilatéralement (depuis l'époque coloniale) aux paysans sans respect aucun des limites foncières et du parcellaire existant. Ils étaient souvent organisés dans le cadre des « travaux de développement communautaires », formule modernisée des « corvées coloniales ». Une journée par semaine et par actif leur est théoriquement consacrée sous la direction de l'administration communale. Outre la confusion systématique qui s'est instaurée entre intérêt collectif et intérêt de la classe dirigeante (la minorité non-paysanne), ce travail gratuit est imposé aux agriculteurs sans tenir compte des exigences saisonnières des travaux des champs et au prix de difficultés supplémentaires dans l'exécution de ces derniers pendant les périodes surchargées du calendrier agricole.

Enfin, nous avons vu comment la plupart des projets d'aménagement, de reboisement ou de protection de l'environnement se sont finalement soldés par une expropriation *de facto* des agriculteurs, qu'il s'agisse de leurs propres terres de culture (dans le cas des projets de l'Imbo-centre ou de Rumonge ainsi que pour les parcs nationaux et réserves « naturelles ») ou de pâturages et parcours communs (projets de reboisement). Dans le cas des projets de reboisements et des parcs nationaux, les terres sont définitivement appropriées par l'État, c'est-à-dire par cette minorité non paysanne, toujours au nom de l'« intérêt général ».

Que dire enfin de la villagisation obligatoire lorsque celle-ci s'est traduite par un déménagement forcé de l'enclos, un éloignement accru des parcelles cultivées et de la bananeraie, un allongement de la corvée d'eau et de bois, sans qu'aucune infrastructure « sociale » (école, dispensaire, adduction d'eau) ne viennent atténuer quelque peu les effets destructeurs de cette désorganisation de l'unité de production ?

Force est de constater que les interventions de l'État en milieu rural ont eu des effets dévastateurs sur les relations que les pouvoirs publics entretenaient avec les paysans. Beaucoup ont été spoliés d'une partie de leur terres, tous ont été humiliés par le maintien et le renforcement de la plupart des mots d'ordre coloniaux en matière de développement. La politique agricole a fait des paysans des citoyens de seconde zone contraints, sous peine de sanction, d'appliquer les mots d'ordre venant d'en haut, sans jamais être représentés le moins du monde dans aucun organe de consultation ou de décision quel qu'il soit. Le vulgarisateur agricole, seul représentant de l'État au contact direct des paysans, est à la fois conseiller technique, percepteur, policier...

Après trente années d'une telle politique, les paysans burundais étaient à bout. L'exaspération était à son comble. Le processus démocratique de 1993 a alors fait naître un immense espoir pour la paysannerie, l'espoir de se voir libérer du carcan contraignant de la vulgarisation, l'espoir de récupérer les parcelles expropriées, l'espoir d'une réconciliation durable avec l'État. Au printemps 1993, la victoire du candidat du changement (Melchior Ndadaye) était une évidence pour qui se promenait dans les campagnes burundaises, à condition, bien sûr, de ne pas descendre d'une voiture aux plaques gouvernementales ! Seule l'élite urbaine, l'État major du parti Uprona et la plupart des diplomates et coopérants en poste à Bujumbura croyaient encore à la victoire écrasante du candidat Buyoya. Ce vote, le vote du premier juin, n'était pas seulement un vote ethnique...

Ce conflit État/Paysans, sa genèse et son aggravation progressive, nous semble constituer une donnée fondamentale de la crise burundaise. Mais si les paysans sont contre l'État, pourra-t-on objecter, comment certains d'entre eux ont-ils pu, au lendemain du putsch du 21 octobre 1993, se retourner contre d'autres paysans et les tuer sans autre forme de procès ?

### **3. Quand des paysans tutsi sont désignés comme boucs émissaires**

Comment ce conflit État/paysans s'est-il transformé, du moins en apparence, en conflit Hutu/Tutsi ? S'il s'agit bien à la base d'un conflit

État/paysans (c'est notre hypothèse), quel sont les mécanismes réels ou imaginaires qui ont conduit à identifier les Tutsi à l'État et les paysans aux Hutu alors que la majorité des Tutsi sont paysans et que de nombreux fonctionnaires sont hutu ? Comment le café est-il devenu le « symbole » des Tutsi (une culture « imposée » par eux aux Hutu) et le bananier la plante des Hutu ? Quels sont les ressorts de cette identification ethnique à ces pseudo-catégories socioprofessionnelles ?

Et enfin, si les paysans ne sont pas en cause dans l'organisation des massacres de civils, comment certains d'entre eux ont-ils pu se laisser entraîner à de telles tueries ? Comment des paysans hutu se sont-ils laissés entraîner à massacrer leurs collègues tutsi ? Il s'agit ici d'essayer de comprendre cet aspect particulier de la crise, le plus atroce peut-être, le plus difficile à saisir et à interpréter : Comment des paysans ont pu se laisser entraîner à massacrer des populations civiles *a priori* innocentes, le plus souvent des paysans semblables à eux, ou presque, et avec lesquels ils avaient toujours vécu en paix ? Car c'est la première fois au Burundi que des massacres de civils par des civils prennent une telle ampleur. Les « événements » de 1965-1966, 1972, 1988 et 1991 étaient plutôt caractérisés, à leur échelle respective, par des campagnes de répression, menées par l'armée et totalement disproportionnées aux actes commis les jours précédents par certains civils ou groupes rebelles. Même si l'armée est responsable du déclenchement de la guerre d'octobre 1993 et de sa gravité, ce n'est pas des massacres perpétrés par l'armée dont nous parlerons – ils sont, si l'on peut dire, plus facile à interpréter – mais de ceux réalisés par des civils contre d'autres civils. Il faut essayer d'expliquer et de comprendre ces tueries, ce qui ne veut pas dire, évidemment, de les justifier.

La première étape de cette « identification ethnique » a déjà été évoquée. C'est celle qui voit l'antagonisme paysans/non-paysans se transformer en conflit paysans/État. Cette première étape est facilitée par l'absence d'autres activités économiques. Les gens qui ne sont pas paysans ont de bonne chance d'être des fonctionnaires ou assimilés (ceux qui travaillent pour eux, domestiques, boys, etc.). Elle est également facilitée par le grand nombre de fonctionnaires impliqués dans la politique agricole au sens large (y compris tout ce qui concerne l'aménagement de l'espace rural, les reboisements, les aménagements, la protection de l'environnement et l'administration territoriale). Restent deux catégories essentielles de fonctionnaires dont on n'a pas encore parlé : les enseignants et les soldats. Nous y reviendrons.

La deuxième étape est plus difficile à comprendre. Pour que l'État soit assimilé aux Tutsi et la paysannerie aux Hutu, deux manipulations de ces

catégories socioprofessionnelles (fonctionnaires/paysans) semblent avoir été effectuées :

– Premièrement, que les Hutu soient exclus de l'administration. Ce fut une réalité après les massacres de 1972. C'est l'époque de la purification ethnique de l'armée burundaise<sup>47</sup> et depuis cette date, elle est quasi-exclusivement composée de Tutsi. Il en fut de même du corps enseignant, durement frappée par la répression d'alors et des autres types de fonctionnaires (ministère de l'Agriculture, administration territoriale, etc.). Il faut rappeler que la répression toucha également et de manière sélective les écoliers et lycéens hutu, c'est-à-dire des Hutu qui n'auraient jamais été paysans et qui seraient devenu un jour ou l'autre fonctionnaires... Les Hutu étaient donc effectivement évincés de l'administration et ce durablement. L'État renforçait sa coloration ethnique tutsi. Aujourd'hui, les fonctionnaires hutu sont issus de la génération suivante ou, pour les moins jeunes, sont les rescapés des massacres de 1972. Parmi les victimes des massacres opérés par la population après l'assassinat du Président Ndadaye, il semble y figurer de nombreux ex-fonctionnaires de l'ancien régime : agronomes, enseignants et anciens administrateurs communaux. La plupart de ces victimes étaient tutsi mais de nombreux Hutu ayant participé à l'ancien régime ont aussi été tués.

– Deuxièmement, que les paysans tutsi ne soient plus des paysans ! ou plutôt qu'ils ne soient plus considérés comme des paysans ordinaires, qu'ils ne soient plus *complètement* paysans. Quelle est la différence entre un paysan hutu et un paysan tutsi ? Y en-a-t-il une ? Aux yeux d'un étranger, non. Ils travaillent les mêmes terres avec les mêmes outils et semblent partager la même misère. Les différences existent cependant, minimes, mais pourtant essentielles dans le contexte de l'agriculture burundaise.

Parmi les familles paysannes tutsi, beaucoup ont au moins un fils ou un frère en ville, salarié quelque part, fonctionnaire, soldat ou simple gardien de nuit, parfois aussi, mais plus rarement, commerçant. Avoir un salarié dans la famille, quelqu'un qui touche un salaire fixe en fin de mois même si celui-ci est fort modeste, c'est une chance, presque un privilège ; et c'est chose rare, le Burundi n'est pas le Gabon !

C'est une chance car c'est d'abord une bouche en moins à nourrir. Mais surtout, un fils en ville, c'est la possibilité de donner à ceux qui restent à la terre une exploitation agricole un peu moins petite, un peu moins morcelée. C'est la possibilité de conserver quelques pâturages pendant une ou deux générations supplémentaires, et donc la possibilité de conserver un petit troupeau bovin. Les régions d'Ijenda (à 30 km au sud-est de Bujumbura) et du Bututsi (au sud du pays et d'où sont originaires la plupart des putschistes du 21 octobre) sont caractéristiques de ce point de vue. Depuis l'Indépendance, l'éducation des enfants est devenue une prio-

---

47. Largement entamée dès 1965-1966.



rité, une véritable stratégie d'investissement pour ces familles paysannes. Actuellement, les exploitations y sont en moyenne plus grandes (bien que très inégales) que dans le reste du pays car la densité démographique rurale y a augmenté moins vite qu'ailleurs (les fils sont partis en ville, du moins bon nombre d'entre eux). Ce sont des régions plutôt riches quoi qu'on en dise, si l'on en juge par le niveau de vie moyen de leurs habitants. Malgré l'acidité de certains sols, le maintien relatif de l'élevage et des transferts de fertilité au profit des terres cultivées permet d'obtenir de meilleurs rendements (maïs, haricot, petit pois) et de boire encore un peu de lait.

Quant aux autres signes d'une relative aisance (maison vaste, mobilier, matériaux modernes, habillement, chaussures, etc.), ils ont pour origine l'argent ou les cadeaux de diverse nature que les enfants salariés envoient en fin de mois ou d'année. Dans la dynamique d'accumulation au niveau des exploitations agricoles du Burundi, les sources exogènes de capital – les salaires – sont d'une grande importance. Ce sont souvent eux qui permettent d'acheter une vache (ou de ne pas vendre les dernières que l'on possède) voire même une ou deux parcelles supplémentaires, ce sont eux qui permettent d'embaucher des journaliers ou un ouvrier agricole permanent qui remplacera la force de travail du fils fonctionnaire. Ces sources d'argent extérieures à l'exploitation interviennent donc largement dans la différenciation paysanne. Les visites effectuées par les parents de la ville à la colline sont aussi d'une grande importance et suscitent d'innombrables jalousies, surtout quand les urbains arrivent en voiture !

Enfin, ces sources de revenu extra-agricole permettent aussi à ces familles paysanne d'envoyer les petits frères et sœurs à l'école dans des conditions favorables et dans l'espoir qu'ils puissent avoir aussi, un jour, une bonne situation.

On sait que l'accès à l'éducation a toujours été un thème hautement sensible au Burundi. Pendant très longtemps et jusqu'à un passé récent, les enfants hutu et tutsi n'avaient pas les mêmes chances de réussir le « concours national » qui donne accès à l'école secondaire. Pendant longtemps, les enfants hutu étaient arrêtés à ce niveau-là. Parmi ceux qui franchirent l'obstacle, beaucoup ont été tués par les militaires en 1972. Pour les familles concernées, c'était tout ce que représente un fils dans le secondaire qui s'effondrait, y compris les chances d'une émancipation de toute la famille par les mécanismes évoqués ci-dessus. Aujourd'hui, les élèves ne sont plus triés comme ils l'ont été dans le passé. Mais les chances restent encore inégales pour des raisons essentiellement économiques. Alors que dans la plupart des communes burundaises, les classes sont surpeuplées et les maîtres astreints à la « double vacation », les écoles de certaines régions peuplées majoritairement de Tutsi jouissent de conditions bien meilleures : des effectifs raisonnables par classe, la possibilité de

passer toute la journée à l'école (simple vacation) et, en conséquence, des taux de réussite très largement supérieurs au concours national, un accès large aux activités non agricoles...

Il y a dans les pogromes d'octobre où périrent des dizaines d'écoliers et de lycéens tutsi quelque chose qui évoque une volonté de venger les lycéens de 1972, et, avec eux toutes les familles paysannes qui n'ont jamais vu l'un des leurs réussir le concours national et poursuivre ses études dans le secondaire. Des enfants pris comme boucs émissaires et sauvagement assassinés, parce que... ils réussissaient à l'école !

Les paysans tutsi sont-ils des paysans ? Bien sûr ! mais l'histoire a fait d'eux un groupe un peu à part et qui suscite des jalousies, un groupe assimilé parce que apparenté à la minorité non-paysanne qui a présidé au destin du pays.

Pour les extrémistes hutu, on comprend pourquoi ces paysans ont pu servir de bouc émissaire. En en faisant les alliés objectifs du pouvoir d'hier (de l'ancien régime), on en faisait du même coup les responsables désignés des brimades de la politique agricole, des injustices et des crimes restés impunis du passé, du putsch du 21 octobre.

C'est pourquoi les extrémistes hutu, partisans de l'extermination physique des Tutsi, n'ont pas eu de mal à rallier derrière eux certains paysans hutu exaspérés par tant d'années de politique agricole autoritaire, par tant d'injustices accumulées, et rendu furieux par l'assassinat de LEUR président et du rêve de changement qu'il incarnait. L'injustice a jeté les paysans dans les bras de ceux – non-paysans – qui prétendaient les venger en déclenchant les massacres. Car les extrémistes hutu, eux non plus, n'œuvrent pas pour l'émancipation des paysans et la prise en charge par eux-mêmes de leur destin...

#### **4. Les extrémistes hutu et tutsi, pour le maintien de l'ordre établi**

Les discours extrémistes s'appuient sur une lecture purement ethnique de l'histoire, de la politique et des problèmes liés au développement économique du pays, quitte à s'asséner mutuellement les contre-vérités les plus farfelues. Ce type de discours, comme toutes les rhétoriques extrémistes, a le « mérite » de simplifier terriblement une réalité extrêmement complexe. Il permet également de masquer les antagonismes socio-économiques, les rapports sociaux et les conséquences des choix politiques effectués en matière de développement économique. Les extrémistes cherchent surtout à conserver leurs privilèges, pour les uns, à remplacer ces derniers, pour les autres. Pour les extrémistes hutu, la construction d'un

« Burundi nouveau », tel que pourraient le rêver les paysans des collines, n'est pas à l'ordre du jour et ne l'a jamais été.

C'est pourquoi il ne faut donc pas minimiser les responsabilités des officiers et de l'État major en faisant porter le chapeau de la tentative de putsch et de la répression à de simples soldats qualifiés hâtivement d'irresponsables. Il est également trop simple d'évacuer d'un revers de main le problème de la responsabilité de certains chefs politiques ou administratifs dans les massacres de civils tutsi, en mettant ces atrocités sur le compte de la fureur « légitime » du peuple burundais.

C'est là l'aspect le plus horrible de la crise d'octobre 1993, et le plus préoccupant pour l'avenir. Avant, pendant et après la crise, des membres de l'élite burundaise ont sciemment utilisé et amplifié les antagonismes socio-économiques, les ont ethnisé à loisir avant d'en récupérer les dividendes politiques au prix d'un bain de sang généralisé mais oh ! combien simplificateur pour qui a intérêt à noyer les vrais problèmes dans l'inextricable question ethnique.

La minorité-non paysanne (l'élite urbaine dont nous avons parlé) et ceux qui lui sont apparentés sont ceux qui avaient le plus à perdre de la redistribution des cartes que le candidat Ndadaye promettait durant la campagne électorale. Une petite fraction de cette minorité a plongé le pays dans un bain de sang, pour conserver ses privilèges. Mais quels étaient les privilèges de cette minorité menacés par les réformes entreprises par le Président Ndadaye ?

Tout d'abord, il s'agit de cet accès prioritaire à l'administration (à tous les niveaux), privilège pratiquement exclusif après 1972 mais partagé depuis quelques années grâce à la politique plus équilibrée du président Buyoya. Après la passation de pouvoir du 10 juillet 1993, aucun membre de cette élite urbaine n'en est pour autant retourné cultiver la terre comme ils pouvaient le craindre<sup>48</sup>. Mais le « coup de balai » donné pendant les premiers mois de « Burundi nouveau » avait de quoi inquiéter quelque peu tous ceux pour lesquels ces privilèges constituaient une sorte de droit acquis. Les étudiants, en majorité tutsi, mais surtout convaincus à juste titre de faire déjà partie de la classe dirigeante, ont été les premiers à refuser le verdict des urnes, à demander l'annulation des élections et à réclamer l'interruption du processus démocratique qualifié pour l'occasion de purement ethnique.

La menace s'étendait à tous les niveaux de l'administration (y compris l'armée pour des raisons politiques évidentes) mais aussi à tous ceux, gardiens de nuit, cuisiniers, etc., qui avaient un travail stable parce qu'ils étaient parents des autres et, avec eux, aux sources de revenu complémentaire pour les parents et frères et sœurs restés sur la colline. Un vaste

---

48. La plupart des hauts fonctionnaires « victimes » de l'alternance sont retournés dans leur service d'origine et n'ont donc pas été chassés de l'administration.

réseau de clientélisme, mis en place pendant les trois décennies indépendantes était sur le point d'être affaibli ou partiellement démantelé par les réformes du nouveau Gouvernement et la mise en place d'un autre réseau de clientélisme, fort semblable au précédent mais concurrent.

On parlait également beaucoup, pendant les mois qui ont précédé la tentative de putsch, du problème foncier, semble-t-il exacerbé par le retour au pays des réfugiés qui avaient fui le pays depuis 1972. Il n'y a pas un problème foncier au Burundi mais plusieurs ; et ils doivent être analysés séparément.

Nous avons déjà évoqué l'existence d'inégalités foncières dans les collines burundaises, et certaines de leurs causes. Mais, dans l'ensemble, les structures foncières sont relativement égalitaires au Burundi, comparées à celles en vigueur dans d'autres pays. Si certaines régions à dominante tutsi sont caractérisées par des exploitations de plus grande taille pour les raisons que l'on sait, il ne s'agit pas, loin s'en faut, de grands domaines que l'on pourrait opposer simplement aux petits lopins détenus par les agriculteurs hutu ! Et il nous semble un peu simpliste d'expliquer le meurtre du voisin par le seul désir, par ailleurs légitime, de desserrer l'étouffement foncier en s'agrandissant aux dépens du voisinage<sup>49</sup>.

Le retour des réfugiés de 1972 posait un autre problème. Dans les régions les plus touchées par les massacres de 1972, beaucoup d'agriculteurs tutsi (mais aussi hutu) s'étaient installés ou agrandis sur les terres des morts ou de ceux qui avaient fui le pays. A l'heure du retour des réfugiés, commencé depuis quelques années et accéléré par la politique de retour du président Ndadaye, se posait le problème de la rétrocession, 20 ans après, de ces terres à leurs anciens propriétaires. Favoriser la réinstallation des réfugiés sur « leurs terres », c'était prendre le risque de provoquer l'expulsion des occupants et un nouveau flux de réfugiés paysans chassés par d'autres paysans. Quelques familles furent ainsi chassées au terme de jugements populaires expéditifs pendant les mois d'août et septembre 1993. Malgré le discours apaisant du président Ndadaye à Makamba (quelques jours avant le putsch), ce retour massif des réfugiés faisait peur à certains et ces quelques bavures furent largement médiatisées par l'opposition.

Mais « le problème foncier » ne s'arrête pas là. Encore une fois, sa facette ethnique dissimule le fond du problème, celui des accaparements fonciers réalisés par des agents économiques non-paysans, en particulier les anciens dignitaires du régime, qu'ils soient tutsi ou hutu. La remise en cause de ces spoliations réalisées au détriment de la paysannerie (plaine de l'Imbo, région de Rumonge pour ne citer que quelques exemples) inquié-

---

49. Même si certains ont sûrement profité des troubles pour régler à leur manière leurs problèmes territoriaux et récupérer ainsi les parcelles des morts ou des déplacés, la forte densité de population rurale et la contrainte aiguë qui en résulte sur le plan foncier ne peuvent donc pas, à notre avis, expliquer les violences commises.

tait bien davantage les militaires putschistes et leurs alliés que l'expulsion de paysans chassés de leurs terres par le retour des réfugiés !

Pendant les 101 jours de son gouvernement, le président Ndadaye n'avait pas les mains libres en raison de la menace omniprésente d'une interruption du processus démocratique par l'armée. On sait que l'armée refusait la réforme de cette institution, réforme pourtant indispensable à l'apaisement des conflits et au retour de la confiance de la paysannerie avec son armée. On imagine les termes du marchandage à la démocratie auquel se livraient certains responsables de l'armée : pas de réforme sinon... Mais la réforme de l'institution militaire n'était peut-être pas le seul enjeu du chantage. Contre toute attente, et malgré les promesses électorales adressées aux paysans par le candidat du changement, la politique agricole à l'étude au ministère de l'Agriculture ressemblait à s'y méprendre à celle suivie... depuis trente ans. S'agissait-il également d'une concession accordée à l'armée et aux dignitaires de l'ancien régime ? Le *statu quo*, la continuité la plus absolue en matière de politique économique était-elle aussi une condition imposée par la hiérarchie militaire à la survie du gouvernement Ndadaye ?

L'extrémisme tutsi a marqué des points grâce au putsch d'octobre et, paradoxalement, grâce aux massacres de civils tutsi qui ont suivi. Car devant la menace d'une extermination physique de la minorité tutsi, ces derniers (y compris ceux qui avaient accepté l'alternance démocratique) resserrent les rangs derrière l'armée, présentée globalement comme le dernier rempart contre le génocide<sup>50</sup>. En conséquence, la réforme pourtant indispensable de l'armée est refusée et reportée aux calendes grecques. Du même coup, on n'est pas prêt de réfléchir sur la genèse socio-économique du conflit ethnique et les moyens de le résoudre...

L'extrémisme hutu a aussi marqué des points grâce au putsch d'octobre. Les courants les plus durs se sont refait une santé avec une rapidité déconcertante. Leur thèse était que la minorité tutsi et l'armée n'accepterait jamais les réformes proposées par le Frodebu et que seule une stratégie violente avait des chances de réussir. Les événements lui donnent malheureusement raison.

Depuis longtemps déjà, les extrémistes du Palipehutu (Parti de Libération du peuple hutu) récupéraient à leur profit, et sans grand mal, le mécontentement de la paysannerie en faisant propagande, par exemple, sur le thème du café (campagne d'arrachage, incendies des parcelles, facilités justement par le paillis) ou des reboisements (également incendiés).

Mais les extrémistes hutu sont-ils porteurs d'un projet de société réellement nouveau ? Rien n'est moins sûr. Rescapés des massacres de 1972, ils

---

50. Cette justification sécuritaire est bien sûr renforcée depuis le génocide d'avril-mai 1994 au Rwanda.

ont toujours vécu dans les pays limitrophes ou en Europe pour les plus diplômés et les plus chanceux. Certains étaient eux-mêmes devenus fonctionnaires (enseignants, agronomes, administrateurs communaux) depuis quelques années ou à l'occasion des changements survenus depuis le 1<sup>er</sup> juin 1993. Dans le conflit État/paysans, les extrémistes hutu sont de ceux qui vivent du salaire qu'ils reçoivent de l'État, c'est-à-dire de la rente caféière, des taxes communales, etc. A l'heure où les portes des privilèges leur étaient ouvertes, leur discours était bien loin de remettre en cause les privilèges de l'élite. Ils ne sont pas de ceux qui dénoncent les inégalités et remettent en cause les rapports de domination dont sont victimes, dans leur plus grand nombre, les paysans burundais.

Le discours extrémiste leur permet de masquer, aux yeux de la paysannerie, la supercherie dont ils sont les auteurs. Montrer du doigt les paysans tutsi et suggérer leur mise à mort constitue bien la manière la plus efficace de masquer l'extraordinaire continuité du rapport État/Paysannerie dont ils sont porteurs...

D'ailleurs, la situation était-elle si différente dans le Rwanda du général Habyarimana ? La minorité non-paysanne était très majoritairement hutu. L'État était entre les mains des Hutu, du moins aux mains d'une très petite minorité d'entre eux issus des clans proches de la famille présidentielle. Politique caféière, vulgarisation agricole autoritaire et accaparements fonciers par des responsables de l'armée et du parti ont été, tout comme au Burundi, le lot des paysans rwandais et ce, malgré la révolution « sociale » de 1959. Les frustrations de la paysannerie étaient tout aussi grandes ainsi que son exaspération. Et pourtant, ce n'est pas contre cette minorité despotique que se sont déchaînées les milices, mais contre le bouc émissaire tutsi que l'État, le parti et les médias désignaient depuis longtemps à grand renfort de propagande.

## **5. Y a-t-il des raisons d'espérer ?**

Un rempart possible contre la montée en puissance de l'intégrisme ethnique et de son cortège de violences était (et demeure malgré les événements d'octobre 1993 au Burundi et le génocide rwandais du printemps 1994) la remise en question de ce rapport de domination absolue État/paysans par une réforme profonde de la politique agricole, prise au sens large, c'est-à-dire, dans le contexte burundais, de la politique de développement dans son ensemble. L'absence de réforme – la continuité – serait la pire des alternatives. Elle ne manquerait pas de provoquer rapidement :

1. Une amère déception pour les paysans qui ont voté pour le président Ndadaye, déception facilement récupérée par ceux qui n'ont jamais cru que le Frodebu allait changer quelque chose...

2. Une radicalisation de la classe politique proche du Frodebu qui n'aurait guère d'autre choix, pour retrouver un semblant de légitimité, que de désigner, à nouveau des boucs émissaires...

3. Une crispation sécuritaire de la minorité tutsi, rassemblée autour de son armée et de plus en plus hostile à la moindre réforme.

Mais ceux qui s'opposent le plus violemment aux réformes (les putschistes et leurs sympathisants, l'ensemble de la minorité tutsi depuis le 21 octobre) sont précisément ceux-là même qui conduisent leur propre groupe au désastre. Aujourd'hui, la seule politique efficace de protection des minorités (de la minorité tutsi) consisterait sans doute en une profonde réforme économique conforme aux intérêts de la paysannerie...

Les bailleurs de fonds ont aussi leur part de responsabilité dans la montée de l'extrémisme ethnique au Burundi. Préoccupés au plus haut point par le maintien des grands équilibres macroéconomiques, ils sont restés aveugles devant la situation des paysans burundais, qui représentent pourtant plus de 90 % des actifs de ce pays. La seule préoccupation des bailleurs de fonds, une fois passée la surprise de la victoire du Frodebu du 1<sup>er</sup> juin 1993, était de jalonner la transition politique d'une absolue continuité en matière de politique économique... Le Burundi, bon élève du FMI...

Malgré cet espoir brisé avec l'assassinat de leur président, malgré l'exaspération des paysans, les injustices accumulées et les crimes du passé restés impunis, l'immense majorité des agriculteurs burundais ne s'est pas laissée entraîner à massacrer ses collègues tutsi. Dans de très nombreuses communes, le putsch du 21 octobre 1993 n'a pas provoqué de massacres en représailles, en particulier dans la plupart des communes de la frange ouest. Ces communes étaient pourtant le théâtre de luttes politiques exacerbées. Considérées par l'ancien régime comme des zones « à risque », elles avaient voté à 90 à 95 % pour le candidat Ndadaye aux élections du premier juin. Les réfugiés rwandais tutsi présents dans ces communes (en province de Cibitoke et Bubanza par exemple) auraient pu servir de boucs émissaires, eux aussi, si certains extrémistes avaient mis le feu aux poudres comme ce fut le cas dans certaines communes du centre du pays. Mais les populations sont restées calmes, faisant preuve ainsi d'une maturité politique incontestable. Les responsables politiques et administratifs en poste y furent peut-être plus lucides et plus courageux qu'ailleurs. Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les régions les plus touchées par la répression anti-hutu de 1972 n'ont pas été le théâtre de massacre anti-tutsi en octobre 1993.

Enfin, il faut encore souligner, dans les régions les plus affectées par les massacres, les innombrables manifestations de solidarité attestées çà et

là entre Tutsi et Hutu, les uns cachant et protégeant les autres au moment du pire danger.

L'engrenage de la violence n'était donc pas une fatalité. Ce serait une raison d'espérer si, depuis le premier trimestre 1994, les milices urbaines pro-tutsi n'avaient pas entrepris la purification ethnique de Bujumbura en refoulant les populations hutu dans les collines ou au-delà des frontières, si l'armée et l'opposition ne s'étaient pas lancées dans une reconquête acharnée du pouvoir, si les extrémistes hutu n'avaient pas opté pour la lutte armée afin d'imposer par la terreur les résultats du scrutin de juin 1993. Les paysans, eux, se retrouvent dès lors pris entre deux feux.



**Quelques ouvrages récents sur le Burundi  
et le conflit politico-ethnique**

Amselle J.-L. et M'Bokolo E., *Au cœur de l'ethnie, ethnies, tribalisme et État en Afrique*, La découverte, Paris, 1985.

Chrétien J.-P., *Burundi : L'histoire retrouvée, 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Karthala, 1993.

Faculté des lettres et sciences humaines de Bujumbura, *Histoire du Burundi, des origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Hatier, Paris, 1987.

Faculté des lettres et sciences humaines de Bujumbura, *Géographie du Burundi*, Hatier, Paris, 1991.

Guichaoua A. (sous la direction de), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Université des sciences et technologies de Lille (Diffusion Karthala), Lille, 1995.

Mworoha E., *Peuples et rois de l'Afrique des lacs, le Burundi et ses royaumes voisins*, Nouvelles éditions africaines, Dakar/Abidjan, 1977.

Reyntjens F., *L'Afrique des grands lacs en crise (Rwanda, Burundi : 1988-1994)*, Les Afriques/Karthala, 1994.



## Dossiers déjà parus dans la collection DOSSIERS POUR UN DÉBAT

1. **Pour des agricultures paysannes**, par Bertrand Delpuech. FPH, mars 1989, 106 p. (existe également en portugais).
2. **Désétatisation et décollectivisation du secteur agricole dans les pays socialistes de l'Est et du Sud**, dossier coordonné par Laurent Raguin. FPH, nov. 1989, 172 p. (existe également en espagnol et en portugais).
3. **Inventions, innovations, transferts : des chercheurs mènent l'enquête**, dossier coordonné par Monique Peyrière. FPH, mai 1989, 150 p.
4. **Agricultures paysannes au Brésil : enquête sur un enjeu national**, coordonné par Philippe Adant et Iara Altafin. FPH, juin 1991, 163 p.
5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, dossier coordonné par François Greslou, avec des textes de Pierre de Zutter, Bertrand Hervieu, Pierre-Yves Guihéneuf, Jacques Leclerc du Sablon. FPH, juin 1991, 71 p.
6. **Les chemins de la paix : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays**. CCFD/FPH, déc. 1991, 150 p.
7. **The paths to peace**, même dossier que le précédent, en anglais, 137 p. (existe également en amharique).
8. **La décollectivisation dans tous ses États : la recherche d'autres voies de développement de l'agriculture dans les pays d'Europe Centrale et Orientale**, dossier coordonné par Cécile Moreau. FPH, déc. 1991, 85 p. (existe également en polonais et en brésilien).
9. **Politiques agricoles dans les pays industrialisés, éléments de comparaison et de réflexion**, Christophe Roman. FPH, déc. 1991, 71 p.
10. **Agriculture en difficulté : problèmes économiques et sociaux des paysans en France ; état des lieux**. FPH/Conf. paysanne, déc. 1991, 56 p.
11. **Une voie d'insertion méconnue : la création de son propre emploi**, Maria Nowak, A.-L. Federici, Anne Le Bissonnais, Rafik Missaoui. FPH/ADIE, juin 1992, 67 p.
12. **Le paysan, l'expert et la nature**, Pierre de Zutter (sept fables et récits sur l'écologie et le développement dans les pays andins). FPH, sept. 1992, 103 p.
13. **Monsieur Li, Chico, Antoine et les autres ; récits vraisemblables d'aventures cliniques**, Jean-Pierre Boyer. FPH/ALPSYSOM, nov. 1992, 129 p.
14. **Soleil du Sud : une expérience d'échanges des savoirs en énergie solaire et en aviculture au Pérou : réflexions sur le développement**, Christine Bénard, Dominique Gobin. FPH/Runamaqui, sept. 1992, 190 p.
15. **La réhabilitation des quartiers dégradés : leçons de l'expérience internationale**. FPH/DIV, nov. 1992, 38 p.
16. **Les Cambodgiens face à eux-mêmes ? Contributions à la construction de la paix au Cambodge**, coordonné par Christian Lechery et Richard Pétris. FPH/Association des amis d'une École de la Paix à Grenoble, fév. 1993, 175 p.
17. **Le capital au risque de la solidarité : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée**, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley. FPH/Autonomie et Solidarité/ESJL, sept. 1993, 135 p.
18. **Orients : la mémoire et la paix ; réflexions de voyage en Inde, en Chine et au Japon**, Édith Piat-Sigg et Bernard W. Sigg. FPH, sept. 1993, 32 p.
19. **Penser l'avenir de la planète : agir dans la complexité**, Pierre Calame. FPH, sept. 1993, 41 p. (également disponible en anglais).

20. **Stratégies énergétiques pour un développement durable**, Benjamin Dessus. FPH, sept. 1993, 55 p. (également disponible en anglais).
21. **La conversion des industries d'armement, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue**, Richard Pétris. FPH/Association des amis d'une école de la Paix à Grenoble, sept. 1993, 82 p. (également disponible en anglais).
22. **L'argent, la puissance et l'amour : réflexions sur quelques valeurs occidentales**, François Fourquet. FPH, sept. 1993, 107 p. (également disponible en anglais).
23. **Regards sur l'avenir de la planète** (à propos de rencontres dans sept régions du monde en vue de la convention préparatoire aux États Généraux de la Planète). FPH, sept. 1993, 97 p. (également disponible en anglais).
24. **Marchés financiers : une vocation trahie ?** FPH/Eco'Diagnostic, sept. 1993, 105 p. (également disponible en anglais).
25. **Des paysans qui ont osé : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation – la révolution silencieuse des années cinquante**. FPH, déc. 1993, 45 p.
26. **Autour de Jean-Louis Chleq** (un ingénieur, franciscain et bricoleur, au service de l'hydraulique villageoise au Sahel. Récit, débats et témoignages), dossier coordonné par Daniel Durand. FPH, déc. 1993, 146 p.
27. **Partenaires de paix ; échange entre artisans de la paix**. FPH/CCFD, janv. 1994, 49 p.
28. **L'agriculture paysanne : des pratiques aux enjeux de société**. FPH/Confédération paysanne, fév. 1994, 161 p.
29. **La planète rock : histoire d'une musique métisse, entre contestation et consommation**. FPH, 1994, 33 p.
30. **Biodiversité, le fruit convoité ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement**. FPH/SOLAGRAL, fév. 1994, 100 p.
31. **La chance des quartiers** (récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand). FPH/ARCI, mai 1994, 158 p.
32. **Partenaires de paix 2 : contre les effets de la violence et des guerres, expériences concrètes et réseaux de solidarité du monde entier**. FPH/CCFD, juin 1994, 42 p.
33. **Financements de proximité : 382 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France**, dossier coordonné par Erwan Bothorel. FPH/Fédération des CIGALES, juil. 1994, 302 p.
- 34-I. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ? Vivre en paix dans un monde de diversité, tome 1**, sous la direction de Thierry Verhelst et de Édith Sizoo. FPH/Réseau Cultures, sept. 1994, 190 p.
- 34-II. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ? Vivre en paix dans un monde de diversité, tome 2**, sept. 1994, 176 p.
35. **Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital ; réflexion sur la capitalisation d'expérience**, Pierre de Zutter. FPH, juil. 1994, 143 p.
36. **Génération 55 : de la difficulté à cerner l'identité d'une époque**. FPH, juil. 1994, 51 p.
37. **La mouche du coche : groupes de pression et changement social ; l'expérience d'Agir Ici**. FPH, juil. 1994, 61 p.
38. **Citadelles de sucre ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde : réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse**, Pierre Audinet. FPH/CIREC, fév. 1994, 87 p.
39. **Le Gatt en pratique : pour mieux comprendre les enjeux de l'Organisation mondiale du commerce**. FPH/RONGEAD, juillet 1994, 112 p.
40. **Commercer quoi qu'il en coûte ? ; politiques commerciales, politiques environnementales au cœur des négociations internationales**, dossier coordonné par Agnès Temple et Rémi Mongruel. FPH/SOLAGRAL, oct. 1994, 75 p.

41. **Donner la vie ; les énigmes de l'infertilité** (actes du colloque de Biviers), coordonné par Philippe Porret, avec des contributions de G. Balandier, A. Brahmia, P.-M. Brunetti, P. Calame, M. Cardinal, M. De Bruyn, G. Delaisi de Parseval, C. Dolto-Tolitch, P. Guyomard, A. Jacquart, Ph. Jouhet, Ph. Porret, B. Sèle, C. Zanolini. FPH/ARPCI, sept. 1994, 156 p.
42. **L'État inachevé ; les racines de la violence : le cas de la Colombie**, par Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf. FPH/CCFD/CINEP, fév. 1995, 140 p.
43. **Savoirs populaires et développement rural : quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande**, sous la direction de Seri Phongphit. FPH/THIRD/GRET, fév. 1995, 150 p.
44. **La conquête de l'eau ; du recueil à l'usage : comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent**, synthèse réalisée par Jean-Paul Gandin. FPH/CIEDEL/SOLAGRAL, fév. 1995, 100 p.
45. **Démocratie, passions et frontières : réinventer l'échelle du politique**, par Patrick Viveret. FPH/Europe 99, juin 1995, 42 p. (également disponible en anglais).
46. **Regarde comment tu me regardes** (techniques d'animation sociale en vidéo), par Yves Langlois. FPH, mai 1995, 126 p.
47. **René Bertholet, 1907-1969** (parcours d'un Genevois peu ordinaire, de la lutte contre les nazis à la réforme agraire au Brésil) par Philippe Adant. FPH, oct. 1995, 182 p.
48. **Cigales. Des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement** par Pascale Dominique Russo et Régis Verley. FPH, déc. 1995, 128 p.
49. **Former pour transformer** (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Equateur), par Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf. FPH/CIE/Instituto Juan Cesar García, jan. 1996, 83 p. (existe également en espagnol).
50. **De l'intelligence sauvage : la médiation thérapeutique**, par Jean Ambrosi. FPH/Société française de médiation, fév. 1996, 227 p.
51. **De la santé animale au développement de l'homme ; leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières** par Jo Dasnière et Michel Bouy. FPH, avril 1996, 175 p.
52. **Cultiver l'Europe ; éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe**, par le Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf. FPH, avril 1996, 165 p.
53. **Entre le marché et les besoins des hommes ; agriculture et sécurité alimentaire mondiale : quelques éléments sur les débats actuels**, par Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani. FPH/Geysler, avril 1996, 100 p.
54. **Quand l'argent relie les hommes ; l'expérience de la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle)** par Sophie Pillods. FPH, avril 1996, 110 p.
55. **Pour entrer dans l'ère de la ville ; texte intégral et illustrations concrètes de la Déclaration de Salvador sur la participation des habitants et l'action publique pour une ville plus humaine**. FPH, mai 1996, 100 p.

---

---

Vous pouvez vous procurer ces dossiers, au prix de 35 FF TTC, à :

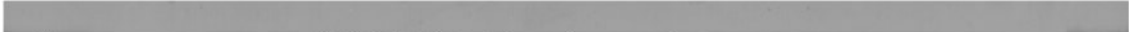
**La librairie FPH**  
**38 rue Saint-Sabin**  
**75011 PARIS**  
**Tél. : (1) 48 06 48 86**

**Sur place** : mardi, mercredi, vendredi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 14h-19h

**Par correspondance** : en indiquant le numéro, le titre, et le nombre d'exemplaires des dossiers que vous souhaitez recevoir.

<b>Frais de port (TTC)</b>	<b>1 livre</b>	<b>Jusqu'à 5 livres</b>	<b>6 à 15 livres</b> <small>(au-delà, nous consulter)</small>
France et Europe	18 FF	30 FF	50 FF
Hors Europe (par avion)	40 FF	150 FF	250 FF

Chèques à libeller à l'ordre de « La librairie FPH ».







## Burundi : la paysannerie dans la tourmente

Conflit politico-éthyne et massacres à répétition, l'histoire du Burundi, comme celle du Rwanda voisin, se réduirait-elle à un affrontement ancestral entre Hutu et Tutsi? Et comment comprendre la violence d'un conflit par ailleurs si difficile à saisir?

Sans prétendre à une analyse exhaustive de la crise extrêmement grave dans laquelle est plongé le Burundi depuis le putsch du 21 octobre 1993, ce texte s'intéresse surtout à la paysannerie de ce pays, à la fois enjeu et acteur du conflit. En analysant à la loupe l'histoire de l'agriculture burundaise, Hubert Cochet décortique à la fois la vision que les élites (coloniales et post-coloniales) ont eu de la paysannerie ainsi que celle que les paysans se sont forgés de ceux qui les gouvernent. Il tente d'expliquer la genèse du terrible fossé qui sépare, malgré une proximité apparente, les paysans de l'État, et sa dégénérescence progressive en conflit Hutu/Tutsi.

fph

bureau exécutif  
38, rue Saint Sabin  
F 75011 Paris  
téléphone  
33 1/43 57 44 22  
télécopie  
33 1/43 57 06 63  
e-mail  
paris@fph.fr

siège social  
et bureau en Suisse  
Chemin de Longeraie 9  
CH 1006 Lausanne  
téléphone  
41 21/342 50 10  
télécopie  
41 21/342 50 11

---

Hubert Cochet est agro-économiste. Il est Maître de Conférences à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, après avoir enseigné de 1990 à 1993 à la Faculté des Sciences Économiques et Administratives de l'Université du Burundi.

Photo : © Philippe Lissac - CIRIC

compogravure couverture ARTYG

graphisme Vincent Collin